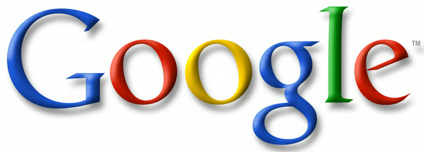
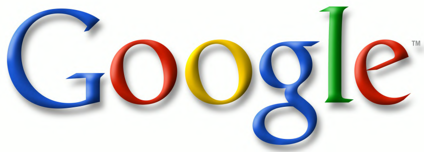
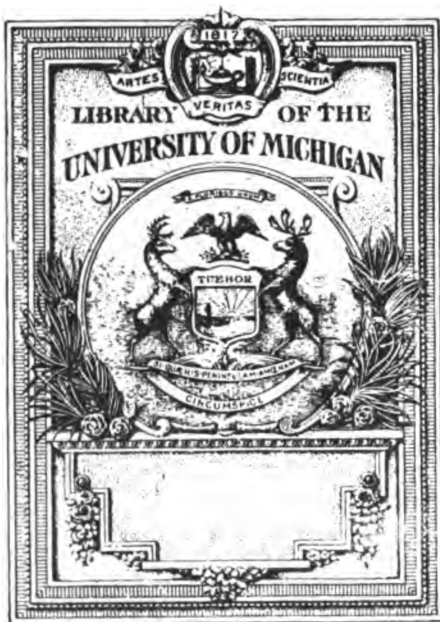
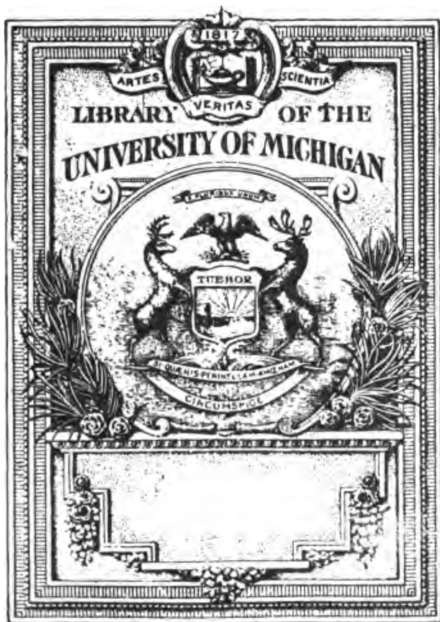
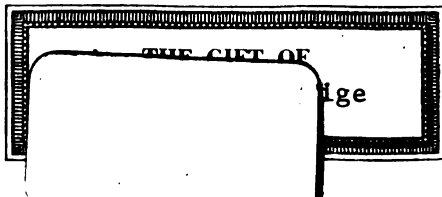
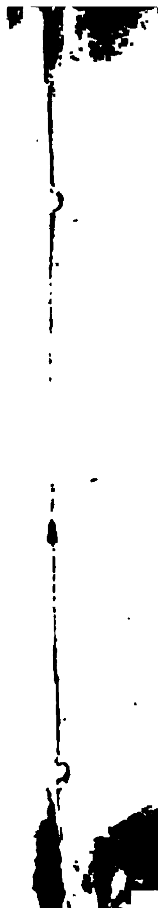



Google


ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE


1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE


THE GIFT OF



HISTOIRE NATURELLE.

QUADRUPÈDES.

TOME SEPTIÈME.

HISTOIRE NATURELLE.

NOMENCLATURE DES SINGES.

COMME endoctriner des écoliers, ou parler à des hommes, sont deux choses différentes; que les premiers reçoivent sans examen, et même avec avidité, l'arbitraire comme le réel, le faux comme le vrai, dès qu'il leur est présenté sous la forme de documens; que les autres, au contraire, rejettent avec dégoût ces mêmes documens, lorsqu'ils ne sont pas fondés; nous ne nous servirons d'aucune des méthodes qu'on a imaginées pour entasser

sous le même nom de *singes* une multitude d'animaux d'espèces différentes et même très-éloignées.

J'appelle *singe* un animal sans queue, dont la face est applatie, dont les dents, les mains, les doigts et les ongles ressemblènt à ceux de l'homme, et qui, comme lui, marche debout sur ses deux pieds. Cette définition, tirée de la nature même de l'animal et de ses rapports avec celle de l'homme, exclut, comme l'on voit, tous les animaux qui ont des queues, tous ceux qui ont la face relevée ou le museau long, tous ceux qui ont les ongles courbés, crochus ou pointus, tous ceux qui marchent plus volontiers sur quatre que sur deux pieds. D'après cette notion fixe et précise, voyons combien il existe d'espèces d'animaux auxquelles on doive donner le nom de *singe*. Les anciens n'en connoissoient qu'une seule; le *pithécos* des Grecs, le *simia* des Latins, est un *singe*, un vrai *singe*, et c'est celui sur lequel Aristote, Pline et Galien, ont institué toutes les comparaisons physiques et fondé toutes les relations du singe à l'homme: mais ce pithèque, ce singe des anciens, si ressemblant à l'homme par la conformation

extérieure, et plus semblable encore par l'organisation intérieure, en diffère néanmoins par un attribut qui, quoique relatif en lui-même ; n'en est cependant ici pas moins essentiel ; c'est la grandeur. La taille de l'homme en général est au-dessus de cinq pieds : celle du pithèque n'atteint guère qu'au quart de cette hauteur; aussi, ce singe eût-il encore été plus ressemblant à l'homme, les anciens auroient eu raison de ne le regarder que comme un homoncule, un nain manqué, un pygmée capable tout au plus de combattre avec les grues, tandis que l'homme sait dompter l'éléphant et vaincre le lion.

Mais, depuis les anciens, depuis la découverte des parties méridionales de l'Afrique et des Indes, on a trouvé un autre singe avec cet attribut de grandeur, un singe aussi haut, aussi fort que l'homme, aussi ardent pour les femmes que pour ses femelles, un singe qui sait porter des armes, qui se sert de pierres pour attaquer, et de bâtons pour se défendre, et qui d'ailleurs ressemble encore à l'homme plus que le pithèque; car, indépendamment de ce qu'il n'a point de queue, de ce que sa face est applatie, que ses bras, ses mains, ses

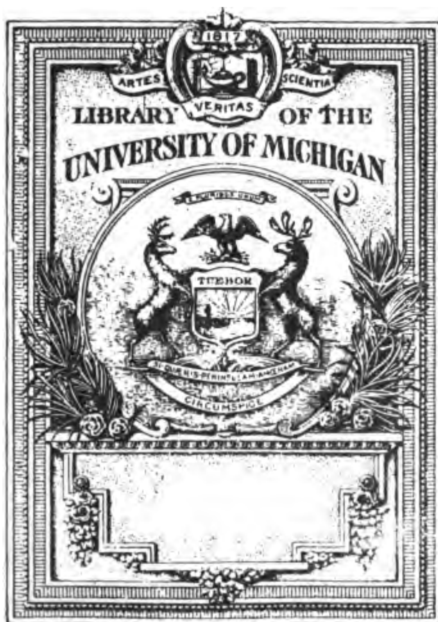
doigts, ses ongles, sont pareils aux nôtres, et qu'il marche toujours debout, il a une espèce de visage, des traits approchans de ceux de l'homme, des oreilles de la même forme, des cheveux sur la tête, de la barbe au menton, et du poil ni plus ni moins que l'homme en a dans l'état de nature : aussi les habitans de son pays, les Indiens policés, n'ont pas hésité de l'associer à l'espèce humaine par le nom d'*orang-outang*, homme sauvage, tandis que les Nègres, presque aussi sauvages, aussi laids que ces singes, et qui n'imaginent pas que pour être plus ou moins policé l'on soit plus ou moins homme, leur ont donné un nom propre (*pongo*), un nom de bête et non pas d'homme; et cet orang-outang ou ce pongo n'est en effet qu'un animal, mais un animal très-singulier, que l'homme ne peut voir sans rentrer en lui-même, sans se reconnoître, sans se convaincre que son corps n'est pas la partie la plus essentielle de sa nature.

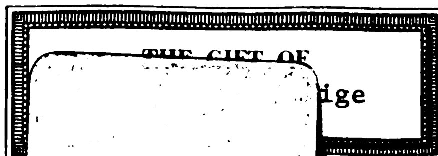
Voilà donc deux animaux, le pithèque et l'orang-outang, auxquels on doit appliquer le nom de *singe*, et il y en a un troisième auquel on ne peut guère le refuser, quoiqu'il

soit difforme, et par rapport à l'homme, et par rapport au singe. Cet animal, jusqu'à présent inconnu, et qui a été apporté des Indes orientales sous le nom de *gibbon*, marche debout comme les deux autres, et a la face applatie : il est aussi sans queue; mais ses bras, au lieu d'être proportionnés comme ceux de l'homme, ou du moins comme ceux de l'orang-outang ou du pithèque, à la hauteur du corps, sont d'une longueur si démesurée, que l'animal étant debout sur ses deux pieds, il touche encore la terre avec ses mains sans courber le corps et sans plier les jambes. Ce singe est le troisième et le dernier auquel on doive donner ce nom; c'est, dans ce genre, une espèce monstrueuse, hétéroclite, comme l'est dans l'espèce humaine la race des hommes à grosses jambes, dite *de Saint-Thomas* *.

Après les singes, se présente une autre famille d'animaux, que nous indiquerons sous le nom générique de *babouin*; et pour les distinguer nettement de tous les autres, nous dirons que le babouin est un animal à

* Voyez le Discours sur les variétés de l'espèce humaine.

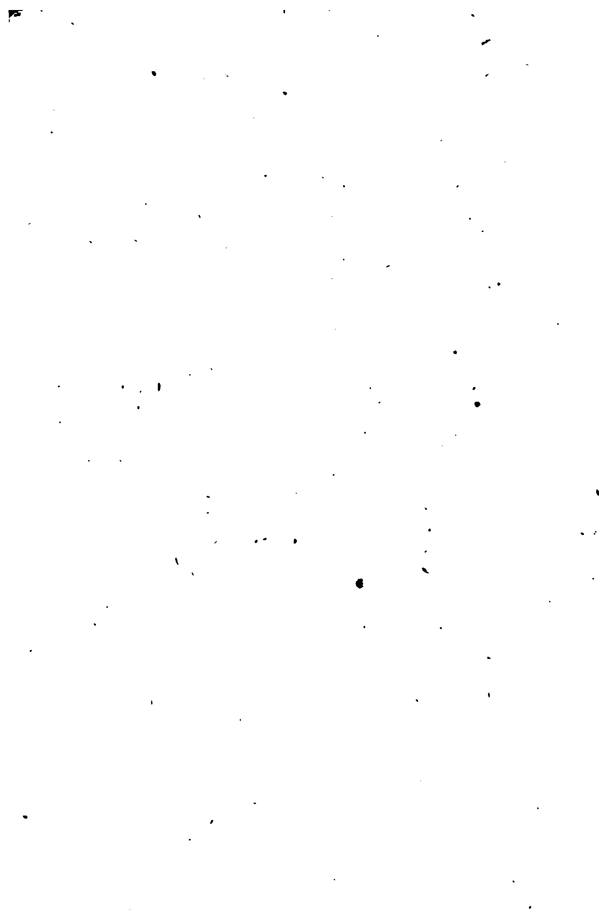

1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE


ige

HISTOIRE NATURELLE.

QUADRUPÈDES.

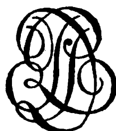
TOME SEPTIÈME.



HISTOIRE
NATURELLE
PAR BUFFON,

DÉDIÉE AU CITOYEN LACEPEDE,
MEMBRE DE L'INSTITUT NATIONAL.

QUADRUPEDES.
TOME SEPTIEME.



A PARIS,
A LA LIBRAIRIE STÉRÉOTYPE
DE P. DIDOT L'AÎNÉ, GALERIES DU LOUVRE, Nº 3,
ET FIRMIN DIDOT, RUE DE THIONVILLE, Nº 116.
AN VII. — 1799.

temps on l'a employé particulièrement pour nommer la femelle du singe : mais plus anciennement nous appelions *singes* ou *magots* les singes sans queue, et *guenons* ou *mones* ceux qui avoient une longue queue; je pourrois le prouver par quelques passages de nos voyageurs des seizième et dix-septième siècles : le mot même de *guenon* ne s'éloigne pas et peut-être a été dérivé de *kébos* ou *képos*, nom que les Grecs donnoient aux singes à longue queue. Ces *kèbes* ou *guenons* sont plus petites et moins fortes que les babouins et les singes; elles sont aisées à distinguer des uns et des autres par cette différence, et sur-tout par leur longue queue. On peut aussi les séparer aisément des makis, parce qu'elles n'ont pas le museau pointu, et qu'au lieu de six dents incisives qu'ont les makis, elles n'en ont que quatre comme les singes et les babouins. Nous en connoissons neuf espèces, que nous indiquerons chacune par un nom différent, afin d'éviter toute confusion. Ces neuf espèces de guenons sont : 1°. les *macaques*; 2°. les *patas*; 3°. les *malbrouks*; 4°. les *mangabeys*; 5°. la *mone*; 6°. le *callitriche*; 7°. le *moustac*; 8°. le *talapoin*; 9°. le *douc*. Les anciens

Grecs ne connoissoient que deux de ces guenons, la mone et le callitriche, qui sont originaires de l'Arabie et des parties septentrionales de l'Afrique ; ils n'avoient aucune notion des autres, parce qu'elles ne se trouvent que dans les provinces méridionales de l'Afrique et des Indes orientales, pays entièrement inconnus dans le temps d'Aristote. Ce grand philosophe, et les Grecs en général, étoient si attentifs à ne pas confondre les êtres par des noms communs et dès lors équivoques, qu'ayant appelé *pithécos* le singe sans queue, ils ont nommé *kébos* la guenon ou singe à longue queue : comme ils avoient reconnu que ces animaux étoient d'espèces différentes, et même assez éloignées, ils leur avoient à chacun donné un nom propre, et ce nom étoit tiré du caractère le plus apparent. Tous les singes et babouins qu'ils connoissoient, c'est-à-dire, le *pithèque* ou *singe* proprement dit, le *cynocéphale* ou *magot*, et le *simia porcaria* ou *papion*, ont le poil d'une couleur à peu près uniforme : au contraire, la guenon que nous appelons ici *mone*, et que les Grecs appeloient *kébos*, a le poil varié de couleurs différentes ; on l'appelle

même vulgairement le *singe varié*; c'étoit l'espèce de guenon la plus commune et la mieux connue du temps d'Aristote, et c'est de ce caractère qu'est dérivé le nom de *kêbos*, qui désigne en grec la variété dans les couleurs. Ainsi, tous les animaux de la classe des singes, babouins et guenons, indiqués par Aristote, se réduisent à quatre, le *pithécos*, le *cynocephalos*, le *simia porcaria* et le *kêbos*, que nous nous croyons fondés à représenter aujourd'hui comme étant réellement le *pithèque* ou *singe* proprement dit, le *magot*, le *papion* ou *babouin* proprement dit, et la *mone*, parce que non seulement les caractères particuliers que leur donne Aristote leur conviennent en effet, mais encore parce que les autres espèces que nous avons indiquées, et celles que nous indiquerons encore, devoient nécessairement lui être inconnues, puisqu'elles sont natives et exclusivement habitantes des terres où les voyageurs grecs n'avoient point encore pénétré de son temps.

Deux ou trois siècles après celui d'Aristote, on trouve dans les auteurs grecs deux nouveaux noms, *callithrix* et *cercopithécos*, tous

deux relatifs aux *guenons* ou *singes* à longue queue : à mesure qu'on découvroit la terre et qu'on s'avançoit vers le Midi, soit en Afrique, soit en Asie, on trouvoit de nouveaux animaux, d'autres espèces de guenons; et comme la plupart de ces guenons n'avoient pas, comme le *kébos*, les couleurs variées, les Grecs imaginèrent de faire un nom générique *cercopithécos*, c'est-à-dire, *singe à queue*, pour désigner toutes les espèces de guenons ou singes à longue queue ; et ayant remarqué parmi ces espèces nouvelles une guenon d'un poil verdâtre et de couleur vive, ils appelèrent cette espèce *callithrix*, qui signifie *beau poil*. Ce callithrix se trouve en effet dans la partie méridionale de la Mauritanie et dans les terres voisines du cap Verd : c'est la guenon que l'on connoît vulgairement sous le nom de *singe verd;* et comme nous rejetons dans cet ouvrage toutes les dénominations composées, nous lui avons conservé son nom ancien, *callithrix* ou *callitriche.*

A l'égard des sept autres espèces de guenons que nous avons indiquées ci-dessus par les noms de *macaque*, *patas*, *malbrouk*

mangabey, *moustac*, *talapoin* et *douc*, elles étoient inconnues des Grecs et des Latins. Le macaque est natif de Congo; le patas, du Sénégal; le mangabey, de Madagascar; le malbrouk, de Bengale; le moustac, de Guinée; le talapoin, de Siam; et le douc, de la Cochinchine. Toutes ces terres étoient également ignorées des anciens, et nous avons eu grand soin de conserver aux animaux qu'on y a trouvés, les noms propres de leur pays.

Et comme la Nature est constante dans sa marche, qu'elle ne va jamais par sauts, et que toujours tout est gradué, nuancé, on trouve entre les babouins et les guenons une espèce intermédiaire, comme celle du magot l'est entre les singes et les babouins : l'animal qui remplit cet intervalle et forme cette espèce intermédiaire, ressemble beaucoup aux guenons, sur-tout aux macaques, et en même temps il a le museau fort large et la queue courte comme les babouins; ne lui connoissant point de nom, nous l'avons appelé *maimon* pour le distinguer des autres. Il se trouve à Sumatra; c'est le seul de tous ces animaux, tant babouins que guenons, dont la queue soit dégarnie de poil, et c'est par cette raison

que les auteurs qui en ont parlé l'ont désigné par la dénomination de *singe à queue de cochon* ou de *singe à queue de rat.*

Voilà les animaux de l'ancien continent auxquels on a donné le nom commun de *singe*, quoiqu'ils soient non seulement d'espèces éloignées, mais même de genres assez différens; et ce qui a mis le comble à l'erreur et à la confusion, c'est qu'on a donné ces mêmes noms de *singe*, de *cynocéphale*, de *kèbe* et de *cercopithèque*, noms faits il y a quinze cents ans par les Grecs, à des animaux d'un nouveau monde, qu'on n'a découverts que depuis deux ou trois siècles. On ne se doutoit pas qu'il n'existoit dans les parties méridionales de ce nouveau continent aucun des animaux de l'Afrique et des Indes orientales. On a trouvé en Amérique des bêtes avec des mains et des doigts; ce rapport seul a suffi pour qu'on les ait appelées *singes*, sans faire attention que, pour transférer un nom, il faut au moins que le genre soit le même, et que, pour l'appliquer juste, il faut encore que l'espèce soit identique: or ces animaux d'Amérique, dont nous ferons deux classes sous les noms de *sapajous* et de *sagouins*, sont

très-différens de tous les singes de l'Asie et de l'Afrique; et de la même manière qu'il ne se trouve dans le nouveau continent ni singes, ni babouins, ni guenons, il n'existe aussi ni sapajous ni sagouins dans l'ancien. Quoique nous ayons déja posé ces faits en général dans notre Discours sur les animaux des deux continens, nous pouvons les prouver ici d'une manière plus particulière, et démontrer que, de dix-sept espèces auxquelles on peut réduire tous les animaux appelés *singes* dans l'ancien continent, et de douze ou treize auxquelles on a transféré ce nom dans le nouveau, aucune n'est la même, ni ne se trouve également dans les deux : car, sur ces dix-sept espèces de l'ancien continent, il faut d'abord retrancher les trois ou quatre singes qui ne se trouvent certainement point en Amérique, et auxquels les sapajous et les sagouins ne ressemblent point du tout; 2°. il faut en retrancher les trois ou quatre babouins, qui sont beaucoup plus gros que les sagouins ou les sapajous, et qui sont aussi d'une figure très-différente : il ne reste donc que les neuf guenons auxquelles on puisse les comparer. Or toutes les guenons ont, aussi-b en que les singes et

les babouins, des caractères généraux et particuliers qui les séparent en entier des sapajous et des sagouins : le premier de ces caractères est d'avoir les fesses pelées, et des callosités naturelles et inhérentes à ces parties; le second, c'est d'avoir des abajoues, c'est-à-dire, des poches au bas des joues, où elles peuvent garder leurs alimens; et le troisième, d'avoir la cloison des narines étroite, et ces mêmes narines ouvertes au-dessous du nez comme celles de l'homme. Les sapajous et les sagouins n'ont aucun de ces caractères; ils ont tous la cloison des narines fort épaisse, les narines ouvertes sur les côtés du nez et non pas en dessous; ils ont du poil sur les fesses, et point de callosités; ils n'ont point d'abajoues : ils diffèrent donc des guenons, non seulement par l'espèce, mais même par le genre, puisqu'ils n'ont aucun des caractères généraux qui leur sont communs à toutes; et cette différence dans le genre en suppose nécessairement de bien plus grandes dans les espèces, et démontre qu'elles sont très-éloignées.

C'est donc mal-à-propos que l'on a donné le nom de *singe* et de *guenon* aux *sapajous* et aux *sagouins;* il falloit leur conserver leurs

noms, et, au lieu de les associer aux singes, commencer par les comparer entre eux. Ces deux familles diffèrent l'une de l'autre par un caractère remarquable : tous les sapajous se servent de leur queue comme d'un doigt pour s'accrocher, et même pour saisir ce qu'ils ne peuvent prendre avec la main ; les sagouins, au contraire, ne peuvent se servir de leur queue pour cet usage ; leur face, leurs oreilles, leur poil, sont aussi différens. On peut donc en faire aisément deux genres distincts et séparés.

Sans nous servir de dénominations qui ne peuvent s'appliquer qu'aux singes, aux babouins et aux guenons, sans employer des noms qui leur appartiennent et qu'on ne doit pas donner à d'autres, nous avons tâché d'indiquer tous les sapajous et tous les sagouins par les noms propres qu'ils ont dans leur pays natal. Nous connoissons six ou sept espèces de sapajous et six espèces de sagouins, dont la plupart ont des variétés; nous en donnerons l'histoire et la description dans ce volume. Nous avons recherché leurs noms avec le plus grand soin dans tous les auteurs, et sur-tout dans les voyageurs qui les ont

indiqués les premiers. En général, lorsque nous n'avons pu savoir le nom que chacun porte dans son pays, nous avons cru devoir le tirer de la nature même de l'animal, c'est-à-dire, d'un caractère qui seul fût suffisant pour le faire reconnoître et distinguer de tous les autres. L'on verra dans chaque article les raisons qui nous ont fait adopter ces noms.

Et à l'égard des variétés, lesquelles, dans la classe entière de ces animaux, sont peut-être plus nombreuses que les espèces, on les trouvera aussi très-soigneusement comparées à chacune de leurs espèces propres. Nous connoissons et nous avons eu, la plupart vivans, quarante de ces animaux plus ou moins différens entre eux : il nous a paru qu'on devoit les réduire à trente espèces; savoir, trois singes, une intermédiaire entre les singes et les babouins; trois babouins, une intermédiaire entre les babouins et les guenons; neuf guenons, sept sapajous, et six sagouins; et que tous les autres ne doivent, au moins pour la plupart, être considérés que comme des variétés. Mais comme nous ne sommes pas absolument certains que quelques-unes de ces variétés ne puissent être en effet des

espèces distinctes, nous tâcherons de leur donner aussi des noms qui ne seront que précaires, supposé que ce ne soient que des variétés; et qui pourront devenir propres et spécifiques si ce sont réellement des espèces distinctes et séparées.

A l'occasion de toutes ces bêtes, dont quelques unes ressemblent si fort à l'homme, considérons pour un instant les animaux de la terre sous un nouveau point de vue : c'est sans raison suffisante qu'on leur a donné généralement à tous le nom de *quadrupèdes*. Si les exceptions n'étoient qu'en petit nombre, nous n'attaquerions pas l'application de cette dénomination : nous avons dit et nous savons que nos définitions, nos noms, quelque généraux qu'ils puissent être, ne comprennent jamais tout; qu'il existe toujours des êtres en-deçà ou au-delà; qu'il s'en trouve de mitoyens; que plusieurs, quoique placés en apparence au milieu des autres, ne laissent pas d'échapper à la liste; que le nom général qu'on voudroit leur imposer est une formule incomplète, une somme dont souvent ils ne font pas partie, parce que la Nature ne doit jamais être présentée que par unités et non

par agrégats, parce que l'homme n'a imaginé les noms généraux que pour aider à sa mémoire et tâcher de suppléer à la trop petite capacité de son entendement, parce qu'ensuite il en a fait abus en regardant ce nom général comme quelque chose de réel, parce qu'enfin il a voulu y rappeler des êtres et même des classes d'êtres qui demandoient un autre nom. Je puis en donner et l'exemple et la preuve sans sortir de l'ordre des quadrupèdes, qui, de tous les animaux, sont ceux que l'homme connoît le mieux, et auxquels il étoit par conséquent en état de donner les dénominations les plus précises.

Le nom de *quadrupède* suppose que l'animal ait *quatre pieds* : s'il manque de deux pieds comme le lamantin, il n'est plus quadrupède ; s'il a des bras et des mains comme le singe, il n'est plus quadrupède ; s'il a des ailes comme la chauve-souris, il n'est plus quadrupède, et l'on fait abus de cette dénomination générale lorsqu'on l'applique à ces animaux. Pour qu'il y ait de la précision dans les mots, il faut de la vérité dans les idées qu'ils représentent. Faisons pour les mains un nom pareil à celui qu'on a fait

pour les pieds, et alors nous dirons avec vérité et précision que l'homme est le seul qui soit bimane et bipède, parce qu'il est le seul qui ait deux mains et deux pieds ; que le lamantin n'est que bimane, que la chauve-souris n'est que bipède, et que le singe est quadrumane. Maintenant appliquons ces nouvelles denominations générales à tous les êtres particuliers auxquels elles conviennent ; car c'est ainsi qu'il faut toujours voir la Nature : nous trouverons que, sur environ deux cents espèces d'animaux qui peuplent la surface de la terre, et auxquelles on a donné le nom commun de *quadrupède*, il y a d'abord trente-cinq espèces de singes, babouins, guenons, sapajous, sagouins et makis, qu'on doit en retrancher, parce qu'ils sont quadrumanes ; qu'a ces trente-cinq espèces il faut ajouter celles du loris, du sarigue, de la marmose, du cayopollin, du tarsier, du phalanger, etc. qui sont aussi quadrumanes comme les singes, guenons, sapajous et sagouins ; que par conséquent la liste des quadrumanes étant au moins de quarante espèces *, le nombre réel des quadrupèdes est

* Nous ne disons pas trop en ne comptant que

déja réduit d'un cinquième; qu'ensuite ôtant douze ou quinze espèces de bipèdes, savoir, les chauve-souris et les roussettes, dont les pieds de devant sont plutôt des ailes que des pieds, et en retranchant aussi trois ou quatre gerboises qui ne peuvent marcher que sur les pieds de derrière, parce que ceux de devant sont trop courts, en ôtant encore le lamantin qui n'a point de pieds de derrière, les morses, le dugon et les phoques, auxquels ils sont inutiles, ce nombre des quadrupèdes se trouvera diminué de presque un tiers; et si on vouloit encore en soustraire les animaux qui se servent des pieds de devant comme de mains, tels que les ours, les marmottes, les coatis, les agoutis, les écureuils, les rats et beaucoup d'autres, la dénomination de *quadrupède* paroîtra mal appliquée à plus de la moitié des animaux : et en effet, les vrais quadrupèdes sont les solipèdes et les pieds-fourchus; dès qu'on descend à la classe des fissipèdes, on trouve des quadrumanes

quarante espèces dans la liste des quadrumanes; car il y a dans les guenons, sapajous, sagouins, sarigues, etc. plusieurs variétés qui pourroient bien être des espèces réellement distinctes.

ou des quadrupèdes ambigus qui se servent de leurs pieds de devant comme de mains, et qui doivent être séparés ou distingués des autres. Il y a trois espèces de solipèdes, le cheval, le zèbre et l'âne; en y ajoutant l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, le chameau, dont les pieds, quoique terminés par des ongles, sont solides et ne leur servent qu'à marcher, l'on a déja sept espèces auxquelles le nom de *quadrupède* convient parfaitement. Il y a un beaucoup plus grand nombre de pieds-fourchus que de solipèdes; les bœufs, les beliers, les chèvres, les gazelles, les bubales, les chevrotains, le lama, la vigogne, la girafe, l'élan, le renne, les cerfs, les daims, les chevreuils, etc. sont tous des pieds-fourchus, et composent en tout un nombre d'environ quarante espèces. Ainsi voilà déja cinquante animaux, c'est-à-dire, dix solipèdes et quarante pieds-fourchus, auxquels le nom de *quadrupède* a été bien appliqué. Dans les fissipèdes, le lion, le tigre, les panthères, le léopard, le lynx, le chat, le loup, le chien, le renard, l'hyène, les civettes, le blaireau, les fouines, les belettes, les furets, les porcs-épics, les héris-

sons, les tatous, les fourmiliers et les cochons qui font la nuance entre les fissipèdes et les pieds-fourchus, forment un nombre de plus de quarante autres espèces, auxquelles le nom de *quadrupède* convient aussi dans toute la rigueur de l'acception, parce que, quoiqu'ils aient le pied de devant divisé en quatre ou cinq doigts, ils ne s'en servent jamais comme de main : mais tous les autres fissipèdes, qui se servent de leurs pieds de devant pour saisir et porter à leur gueule, ne sont pas de purs quadrupèdes; ces espèces, qui sont aussi au nombre de quarante, font une classe intermédiaire entre les quadrupèdes et les quadrumanes, et ne sont précisément ni des uns ni des autres. Il y a donc, dans le réel, plus d'un quart des animaux auxquels le nom de *quadrupède* disconvient, et plus d'une moitié auxquels il ne convient pas dans toute l'étendue de son acception.

Les quadrumanes remplissent le grand intervalle qui se trouve entre l'homme et les quadrupèdes; les bimanes sont un terme moyen dans la distance encore plus grande de l'homme aux cétacés *; les bipèdes avec

* Dans cette phrase et dans toutes les autres sem-

des ailes font la nuance des quadrupèdes aux oiseaux ; et les fissipèdes qui se servent de leurs pieds comme de mains, remplissent tous les degrés qui se trouvent entre les quadrumanes et les quadrupèdes. Mais c'est nous arrêter assez sur cette vue ; quelqu'utile qu'elle puisse être pour la connoissance distincte des animaux, elle l'est encore plus par l'exemple, et par la nouvelle preuve qu'elle nous donne qu'il n'y a aucune de nos definitions qui soit précise, aucun de nos termes généraux qui soit exact, lorsqu'on vient à les appliquer en particulier aux choses ou aux êtres qu'ils représentent.

Mais par quelle raison ces termes généraux, qui paroissent être le chef-d'œuvre de la pensée, sont-ils si defectueux ? pourquoi ces définitions, qui semblent n'être que les purs résultats de la combinaison des êtres, sont-elles si fautives dans l'application ? Est-ce erreur nécessaire, defaut de rectitude dans l'esprit humain ? ou plutôt n'est-ce pas simple incapacité, pure impuissance de combiner et

blables, je n'entends parler que de l'homme physique, c'est-à-dire, de la forme du corps de l'homme, comparée à la forme du corps des animaux.

même de voir à la fois un grand nombre de choses ? Comparons les œuvres de la Nature aux ouvrages de l'homme, cherchons comment tous deux opèrent, et voyons si l'esprit, quelqu'actif, quelqu'étendu qu'il soit, peut aller de pair et suivre la même marche sans se perdre lui-même, ou dans l'immensité de l'espace, ou dans les ténèbres du temps, ou dans le nombre infini de la combinaison des êtres. Que l'homme dirige la marche de son esprit sur un objet quelconque : s'il voit juste, il prend la ligne droite, parcourt le moins d'espace et emploie le moins de temps possible pour atteindre à son but. Combien ne lui faut-il pas déja de réflexions et de combinaisons pour ne pas entrer dans les lignes obliques, pour éviter les fausses routes, les culs-de-sac, les chemins creux, qui tous se présentent les premiers et en si grand nombre, que le choix du vrai sentier suppose la plus grande justesse de discernement ! Cela cependant est possible, c'est-à-dire, n'est pas au-dessus des forces d'un bon esprit ; il peut marcher droit sur sa ligne et sans s'écarter ; voilà sa manière d'aller la plus sûre et la plus ferme : mais il va sur une ligne

pour arriver à un point ; et s'il veut saisir un autre point, il ne peut l'atteindre que par une autre ligne : la trame de ses idées est un fil délié qui s'étend en longueur sans autres dimensions. La Nature, au contraire, ne fait pas un seul pas qui ne soit en tout sens : en marchant en avant, elle s'étend à côté et s'élève au-dessus ; elle parcourt et remplit à la fois les trois dimensions ; et tandis que l'homme n'atteint qu'un point, elle arrive au solide, en embrasse le volume et pénètre la masse dans toutes leurs parties. Que font nos Phidias lorsqu'ils donnent une forme à la matière brute ? A force d'art et de temps, ils parviennent à faire une surface qui représente exactement les dehors de l'objet qu'ils se sont proposé ; chaque point de cette surface qu'ils ont créée leur a coûté mille combinaisons : leur génie a marché droit sur autant de lignes qu'il y a de traits dans leur figure ; le moindre écart l'auroit déformée. Ce marbre si parfait, qu'il semble respirer, n'est donc qu'une multitude de points auxquels l'artiste n'est arrivé qu'avec peine et successivement, parce que l'esprit humain ne saisissant à la fois qu'une seule dimension, et nos sens ne

s'appliquant qu'aux surfaces, nous ne pouvons pénétrer la matière et ne savons que l'effleurer : la Nature, au contraire, sait la brasser, et la remuer à fond ; elle produit ses formes par des actes presque instantanés ; elle les développe en les étendant à la fois dans les trois dimensions ; en même temps que son mouvement atteint à la surface, les forces pénétrantes dont elle est animée opèrent à l'intérieur ; chaque molécule est pénétrée ; le plus petit atome, dès qu'elle veut l'employer, est forcé d'obéir : elle agit donc en tout sens ; elle travaille en avant, en arrière, en bas, en haut, à droite, à gauche, de tous côtés à la fois, et par conséquent elle embrasse non seulement la surface, mais le volume, la masse et le solide entier dans toutes ses parties. Aussi quelle différence dans le produit ! quelle comparaison de la statue au corps organisé ! mais aussi quelle inégalité dans la puissance ! quelle disproportion dans les instrumens ! L'homme ne peut employer que la force qu'il a ; borné à une petite quantité de mouvemens qu'il ne peut communiquer que par la voie de l'impulsion, il ne peut agir que sur les surfaces, puisqu'en général la

force d'impulsion ne se transmet que par le contact des superficies : il ne voit, il ne touche donc que la surface des corps ; et lorsque, pour tâcher de les mieux connoître, il les ouvre, les divise et les sépare, il ne voit et ne touche encore que des surfaces : pour pénétrer l'intérieur, il lui faudroit une partie de cette force qui agit sur la masse, qui fait la pesanteur, et qui est le principal instrument de la Nature. Si l'homme pouvoit disposer de cette force pénétrante comme il dispose de celle d'impulsion, si seulement il avoit un sens qui y fût relatif, il verroit le fond de la matière ; il pourroit l'arranger en petit comme la Nature la travaille en grand. C'est donc faute d'instrumens que l'art de l'homme ne peut approcher de celui de la Nature ; ses figures, ses reliefs, ses tableaux, ses dessins ne sont que des surfaces ou des imitations de surfaces, parce que les images qu'il reçoit par ses sens sont toutes superficielles, et qu'il n'a nul moyen de leur donner du corps.

Ce qui est vrai pour les arts l'est aussi pour les sciences ; seulement elles sont moins bornées, parce que l'esprit est leur seul instru-

ment, parce que dans les arts il est subordonné aux sens, et que dans les sciences il leur commande, d'autant qu'il s'agit de connoître et non pas d'opérer, de comparer et non pas d'imiter. Or l'esprit, quoique resserré par les sens, quoique souvent abusé par leurs faux rapports, n'en est ni moins pur ni moins actif : l'homme qui a voulu savoir a commencé par les rectifier, par démontrer leurs erreurs ; il les a traités comme des organes mécaniques, des instrumens qu'il faut mettre en expérience pour les vérifier et juger de leurs effets. Marchant ensuite la balance à la main et le compas de l'autre, il a mesuré et le temps et l'espace; il a reconnu tous les dehors de la Nature, et, ne pouvant en pénétrer l'intérieur par les sens, il l'a deviné par comparaison et jugé par analogie : il a trouvé qu'il existoit dans la matière une force générale, différente de celle d'impulsion, une force qui ne tombe point sous nos sens, et dont par conséquent nous ne pouvons disposer, mais que la Nature emploie comme son agent universel : il a démontré que cette force appartenoit à toute matière également, c'est-à-dire, pro-

portionnellement à sa masse ou quantité réelle; que cette force, ou plutôt son action, s'étendoit à des distances immenses, en décroissant comme les espaces augmentent. Ensuite tournant ses vues sur les êtres vivans, il a vu que la chaleur étoit une autre force nécessaire à leur production; que la lumière étoit une matière vive, douée d'une élasticité et d'une activité sans bornes; que la formation et le développement des êtres organisés se font par le concours de toutes ces forces réunies; que l'extension, l'accroissement des corps vivans ou végétans suit exactement les lois de la force attractive, et s'opère en effet en augmentant à la fois dans les trois dimensions; qu'un moule une fois formé doit, par ces mêmes lois d'affinité, en produire d'autres tout semblables, et ceux-ci d'autres encore, sans aucune altération de la forme primitive. Combinant ensuite ces caractères communs, ces attributs égaux de la Nature vivante et végétante, il a reconnu qu'il existoit et dans l'une et dans l'autre un fonds inépuisable et toujours réversible de substance organique et vivante; substance aussi réelle, aussi durable que la matière brute;

substance permanente à jamais dans son état de vie comme l'autre dans son état de mort; substance universellement répandue, qui, passant des végétaux aux animaux par la voie de la nutrition, retournant des animaux aux végétaux par celle de la putréfaction, circule, incessamment pour animer les êtres. Il a vu que ces molécules organiques vivantes existoient dans tous les corps organisés, qu'elles y étoient combinées en plus ou moins grande quantité avec la matière morte, plus abondantes dans les animaux où tout est plein de vie, plus rares dans les végétaux où la mort domine et le vivant paroît éteint, où l'organique surchargé par le brut n'a plus ni mouvement progressif, ni sentiment, ni chaleur, ni vie, et ne se manifeste que par le développement et la reproduction; et réfléchissant sur la manière dont l'un et l'autre s'opèrent, il a reconnu que chaque être vivant est un moule auquel s'assimilent les substances dont il se nourrit; que c'est par cette assimilation que se fait l'accroissement du corps; que son développement n'est pas une simple augmentation du volume, mais une extension dans toutes les dimensions, une

pénétration de matière nouvelle dans toutes les parties de la masse ; que ces parties augmentant proportionnellement au tout, et le tout proportionnellement aux parties, la forme se conserve et demeure toujours la même jusqu'à son développement entier ; qu'enfin le corps ayant acquis toute son étendue, la même matière jusqu'alors employée à son accroissement est dès lors renvoyée, comme superflue, de toutes les parties auxquelles elle s'étoit assimilée, et qu'en se réunissant dans un point commun, elle y forme un nouvel être semblable au premier, qui n'en diffère que du petit au grand, et qui n'a besoin, pour le représenter, que d'atteindre aux mêmes dimensions en se développant à son tour par la même voie de la nutrition. Il a reconnu que l'homme, le quadrupède, le cétacé, l'oiseau, le reptile, l'insecte, l'arbre, la plante, l'herbe, se nourrissent, se développent et se reproduisent par cette même loi, et que si la manière dont s'exécutent leur nutrition et leur génération paroît si différente, c'est que, quoique dépendante d'une cause générale et commune, elle ne peut s'exercer en particulier que d'une

façon relative à la forme de chaque espèce d'êtres ; et, chemin faisant (car il a fallu des siècles à l'esprit humain pour arriver à ces grandes vérités, desquelles toutes les autres dépendent), il n'a cessé de comparer les êtres ; il leur a donné des noms particuliers pour les distinguer les uns des autres, et des noms généraux pour les réunir sous un même point de vue : prenant son corps pour le module physique de tous les êtres vivans, et les ayant mesurés, sondés, comparés dans toutes leurs parties, il a vu que la forme de tout ce qui respire est à peu près la même ; qu'en disséquant le singe on pouvoit donner l'anatomie de l'homme ; qu'en prenant un autre animal, on trouvoit toujours le même fond d'organisation, les mêmes sens, les mêmes viscères, les mêmes os, la même chair, le même mouvement dans les fluides, le même jeu, la même action dans les solides : il a trouvé dans tous un cœur, des veines et des artères ; dans tous, les mêmes organes de circulation, de respiration, de digestion, de nutrition, d'excrétion ; dans tous, une charpente solide, composée des mêmes pièces à peu près assemblées de la même manière : et

ce plan, toujours le même, toujours suivi de l'homme au singe, du singe aux quadrupèdes, des quadrupèdes aux cétacés, aux oiseaux, aux poissons, aux reptiles; ce plan, dis-je, bien saisi par l'esprit humain, est un exemplaire fidèle de la Nature vivante, et la vue la plus simple et la plus générale sous laquelle on puisse la considérer : et lorsqu'on veut l'étendre et passer de ce qui vit à ce qui végète, on voit ce plan, qui d'abord n'avoit varié que par nuances, se déformer par degrés des reptiles aux insectes, des insectes aux vers, des vers aux zoophytes, des zoophytes aux plantes, et, quoiqu'altéré dans toutes ses parties extérieures, conserver néanmoins le même fond, le même caractère, dont les traits principaux sont la nutrition, le développement et la reproduction; traits généraux et communs à toute substance organisée; traits éternels et divins que le temps, loin d'effacer ou de détruire, ne fait que renouveler et rendre plus évidens.

Si de ce grand tableau des ressemblances, dans lequel l'univers vivant se présente comme ne faisant qu'une même famille,

nous passons à celui des différences, où chaque espèce réclame une place isolée et doit avoir son portrait à part, on reconnoîtra qu'à l'exception de quelques espèces majeures, telles que l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, le tigre, le lion, qui doivent avoir leur cadre, tous les autres semblent se réunir avec leurs voisins et former des groupes de similitudes dégradées, des genres que nos nomenclateurs ont présentés par un lacis de figures dont les unes se tiennent par les pieds, les autres par les dents, par les cornes, par le poil, et par d'autres rapports encore plus petits; et ceux même dont la forme nous paroît la plus parfaite, c'est-à-dire, la plus approchante de la nôtre, les singes, se présentent ensemble et demandent déja des yeux attentifs pour être distingués les uns des autres, parce que c'est moins à la forme qu'à la grandeur qu'est attaché le privilége de l'espèce isolée, et que l'homme lui-même, quoique d'espèce unique, infiniment différente de toutes celles des animaux, n'étant que d'une grandeur médiocre, est moins isolé, et a plus de voisins que les grands animaux. On verra dans l'histoire de l'orang-

outang, que si l'on ne faisoit attention qu'à la figure, on pourroit également regarder cet animal comme le premier des singes ou le dernier des hommes, parce qu'à l'exception de l'ame, il ne lui manque rien de tout ce que nous avons, et parce qu'il diffère moins de l'homme pour le corps qu'il ne diffère des autres animaux auxquels on a donné le même nom de *singes*.

L'ame, la pensée, la parole, ne dépendent donc pas de la forme ou de l'organisation du corps ; rien ne prouve mieux que c'est un don particulier et fait à l'homme seul, puisque l'orang-outang, qui ne parle ni ne pense, a néanmoins le corps, les membres, les sens, le cerveau et la langue entièrement semblables à l'homme, puisqu'il peut faire ou contrefaire tous les mouvemens, toutes les actions humaines, et que cependant il ne fait aucun acte de l'homme. C'est peut-être faute d'éducation ; c'est encore faute d'équité dans votre jugement. Vous comparez, dira-t-on, fort injustement le singe des bois avec l'homme des villes ; c'est à côté de l'homme sauvage, de l'homme auquel l'éducation n'a rien transmis, qu'il faut le placer pour les

juger l'un et l'autre : et a-t-on une idée juste de l'homme dans l'état de pure nature? la tête couverte de cheveux hérissés ou d'une laine crépue; la face voilée par une longue barbe, surmontée de deux croissans de poils encore plus grossiers, qui, par leur largeur et leur saillie, raccourcissent le front et lui font perdre son caractère auguste, et non seulement mettent les yeux dans l'ombre, mais les enfoncent et les arrondissent comme ceux des animaux; les lèvres épaisses et avancées; le nez applati; le regard stupide ou farouche; les oreilles, le corps et les membres, velus; la peau dure comme un cuir noir ou tanné; les ongles longs, épais et crochus; une semelle calleuse, en forme de corne, sous la plante des pieds; et pour attributs du sexe, des mamelles longues et molles, la peau du ventre pendante jusque sur les genoux; les enfans se vautrant dans l'ordure et se traînant à quatre, le père et la mère assis sur leurs talons, tous hideux, tous couverts d'une crâsse empestée. Et cette esquisse tirée d'après le sauvage hottentot, est encore un portrait flatté; car il y a plus loin de l'homme dans l'état de pure nature

à l'Hottentot, que de l'Hottentot à nous : chargez donc encore le tableau si vous voulez comparer le singe à l'homme ; ajoutez-y les rapports d'organisation, les convenances de tempérament, l'appétit véhément des singes mâles pour les femmes, la même conformation dans les parties génitales des deux sexes, l'écoulement périodique dans les femelles, et les mélanges forcés ou volontaires des négresses aux singes, dont le produit est rentré dans l'une ou l'autre espèce ; et voyez, supposé qu'elles ne soient pas la même, combien l'intervalle qui les sépare est difficile à saisir.

Je l'avoue, si l'on ne devoit juger que par la forme, l'espèce du singe pourroit être prise pour une variété dans l'espèce humaine : le Créateur n'a pas voulu faire pour le corps de l'homme un modèle absolument différent de celui de l'animal ; il a compris sa forme, comme celle de tous les animaux, dans un plan général : mais en même temps qu'il lui a départi cette forme matérielle semblable à celle du singe, il a pénétré ce corps animal de son souffle divin. S'il eût fait la même faveur, je ne dis pas au singe, mais à l'espèce

la plus vile, à l'animal qui nous paroît le plus mal organisé, cette espèce seroit bientôt devenue la rivale de l'homme ; vivifiée par l'esprit, elle eût primé sur les autres, elle eût pensé, elle eût parlé. Quelque ressemblance qu'il y ait donc entre l'Hottentot et le singe, l'intervalle qui les sépare est immense, puisqu'à l'intérieur il est rempli par la pensée et au dehors par la parole.

Qui pourra jamais dire en quoi l'organisation d'un imbécille diffère de celle d'un autre homme? le défaut est certainement dans les organes matériels, puisque l'imbécille a son ame comme un autre: or, puisque d'homme à homme, où tout est entièrement conforme et parfaitement semblable, une différence si petite qu'on ne peut la saisir, suffit pour détruire la pensée ou l'empêcher de naître, doit-on s'étonner qu'elle ne soit jamais née dans le singe, qui n'en a pas le principe?

L'ame en général a son action propre et indépendante de la matière : mais comme il a plu à son divin auteur de l'unir avec le corps, l'exercice de ses actes particuliers dépend de la constitution des organes matériels; et cette dépendance est non seulement

prouvée par l'exemple de l'imbécille, mais même démontrée par ceux du malade en délire, de l'homme en santé qui dort, de l'enfant nouveau né qui ne pense pas encore, et du vieillard décrépit qui ne pense plus; il semble même que l'effet principal de l'éducation soit moins d'instruire l'ame ou de perfectionner ses opérations spirituelles, que de modifier les organes matériels, et de leur procurer l'état le plus favorable à l'exercice du principe pensant. Or il y a deux éducations qui me paroissent devoir être soigneusement distinguées, parce que leurs produits sont fort différens : l'éducation de l'individu, qui est commune à l'homme et aux animaux; et l'éducation de l'espèce, qui n'appartient qu'à l'homme. Un jeune animal, tant par l'incitation que par l'exemple, apprend en quelques semaines d'âge à faire tout ce que ses père et mère font : il faut des années à l'enfant, parce qu'en naissant il est sans comparaison beaucoup moins avancé, moins fort et moins formé que ne le sont les petits animaux; il l'est même si peu, que dans ce premier temps il est nul pour l'esprit relativement à ce qu'il doit être un jour. L'enfant

est donc beaucoup plus lent que l'animal à recevoir l'éducation individuelle : mais par cette raison même il devient susceptible de celle de l'espèce ; les secours multipliés, les soins continuels qu'exige pendant long-temps son état de foiblesse, entretiennent, augmentent l'attachement des père et mère, et en soignant le corps ils cultivent l'esprit ; le temps qu'il faut au premier pour se fortifier, tourne au profit du second. Le commun des animaux est plus avancé pour les facultés du corps à deux mois, que l'enfant ne peut l'être à deux ans : il y a donc douze fois plus de temps employé à sa première éducation, sans compter les fruits de celle qui suit, sans considérer que les animaux se détachent de leurs petits dès qu'ils les voient en état de se pourvoir d'eux-mêmes ; que dès lors ils se séparent et bientôt ne se connoissent plus, en sorte que tout attachement, toute éducation, cessent de très-bonne heure, et dès le moment où les secours ne sont plus nécessaires : or ce temps d'éducation étant si court, le produit ne peut en être que très-petit, et il est même étonnant que les animaux acquièrent en deux mois tout ce qui leur est

pénétration de matière nouvelle dans toutes les parties de la masse ; que ces parties augmentant proportionnellement au tout, et le tout proportionnellement aux parties, la forme se conserve et demeure toujours la même jusqu'à son développement entier ; qu'enfin le corps ayant acquis toute son étendue, la même matière jusqu'alors employée à son accroissement est dès lors renvoyée, comme superflue, de toutes les parties auxquelles elle s'étoit assimilée, et qu'en se réunissant dans un point commun, elle y forme un nouvel être semblable au premier, qui n'en diffère que du petit au grand, et qui n'a besoin, pour le représenter, que d'atteindre aux mêmes dimensions en se développant à son tour par la même voie de la nutrition. Il a reconnu que l'homme, le quadrupède, le cétacé, l'oiseau, le reptile, l'insecte, l'arbre, la plante, l'herbe, se nourrissent, se développent et se reproduisent par cette même loi, et que si la manière dont s'exécutent leur nutrition et leur génération paroît si différente, c'est que, quoique dépendante d'une cause générale et commune, elle ne peut s'exercer en particulier que d'une

façon relative à la forme de chaque espèce d'êtres ; et, chemin faisant (car il a fallu des siècles à l'esprit humain pour arriver à ces grandes vérités, desquelles toutes les autres dépendent), il n'a cessé de comparer les êtres ; il leur a donné des noms particuliers pour les distinguer les uns des autres, et des noms généraux pour les réunir sous un même point de vue : prenant son corps pour le modèle physique de tous les êtres vivans, et les ayant mesurés, sondés, comparés dans toutes leurs parties, il a vu que la forme de tout ce qui respire est à peu près la même ; qu'en disséquant le singe on pouvoit donner l'anatomie de l'homme ; qu'en prenant un autre animal, on trouvoit toujours le même fond d'organisation, les mêmes sens, les mêmes viscères, les mêmes os, la même chair, le même mouvement dans les fluides, le même jeu, la même action dans les solides : il a trouvé dans tous un cœur, des veines et des artères ; dans tous, les mêmes organes de circulation, de respiration, de digestion, de nutrition, d'excrétion ; dans tous, une charpente solide, composée des mêmes pièces à peu près assemblées de la même manière : et

l'état de nature ne possède rièn, pas même la parole, cette longue habitude avec son enfant ne suffiroit-elle pas pour faire naître une langue? Ainsi cet état de pure nature où l'on suppose l'homme sans pensée, sans parole, est un état idéal, imaginaire, qui n'a jamais existé; la nécessité de la longue habitude des parens à l'enfant produit la société au milieu du désert; la famille s'entend et par signes et par sons, et ce premier rayon d'intelligence, entretenu, cultivé, communiqué, a fait ensuite éclore tous les germes de la pensée : comme l'habitude n'a pu s'exercer, se soutenir si long-temps sans produire des signes mutuels et des sons réciproques, ces signes ou ces sons, toujours répétés et gravés peu à peu dans la mémoire de l'enfant, deviennent des expressions constantes; quelque courte qu'en soit la liste, c'est une langue qui deviendra bientôt plus étendue, si la famille augmente, et qui toujours suivra dans sa marche tous les progrès de la société. Dès qu'elle commence à se former, l'éducation de l'enfant n'est plus une éducation purement individuelle, puisque ses parens lui communiquent non seulement ce

qu'ils tiennent de la Nature, mais encore ce qu'ils ont reçu de leurs aïeux et de la société dont ils font partie : ce n'est plus une communication faite par des individus isolés, qui, comme dans les animaux, se borneroit à transmettre leurs simples facultés ; c'est une institution à laquelle l'espèce entière a part, et dont le produit fait la base et le lien de la société.

Parmi les animaux même, quoique tous dépourvus du principe pensant, ceux dont l'éducation est la plus longue sont aussi ceux qui paroissent avoir le plus d'intelligence : l'éléphant, qui de tous est le plus long-temps à croître, et qui a besoin des secours de sa mère pendant toute la première année, est aussi le plus intelligent de tous ; le cochon d'Inde, auquel il ne faut que trois semaines d'âge pour prendre tout son accroissement et se trouver en état d'engendrer, est peut-être par cette seule raison l'un des plus stupides ; et à l'égard du singe, dont il s'agit ici de décider la nature, quelque ressemblant qu'il soit à l'homme, il a néanmoins une si forte teinture d'animalité, qu'elle se reconnoît dès le moment de la naissance ;

car il est à proportion plus fort et plus formé que l'enfant, il croît beaucoup plus vîte, les secours de la mère ne lui sont nécessaires que pendant les premiers mois, il ne reçoit qu'une éducation purement individuelle, et par conséquent aussi stérile que celle des autres animaux.

Il est donc animal, et malgré sa ressemblance à l'homme, bien loin d'être le second dans notre espèce, il n'est pas le premier dans l'ordre des animaux, puisqu'il n'est pas le plus intelligent : c'est uniquement sur ce rapport de ressemblance corporelle qu'est appuyé le préjugé de la grande opinion qu'on s'est formée des facultés du singe : il nous ressemble, a-t-on dit, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur; il doit donc non seulement nous imiter, mais faire encore de lui-même tout ce que nous faisons. On vient de voir que toutes les actions qu'on doit appeler *humaines*, sont relatives à la société; qu'elles dépendent d'abord de l'ame, et ensuite de l'éducation, dont le principe physique est la nécessité de la longue habitude des parens à l'enfant; que dans le singe cette habitude est fort courte; qu'il ne reçoit, comme

les autres animaux, qu'une éducation purement individuelle, et qu'il n'est pas même susceptible de celle de l'espèce; par conséquent, il ne peut rien faire de tout ce que l'homme fait, puisqu'aucune de ses actions n'a le même principe ni la même fin. Et à l'égard de l'imitation, qui paroît être le caractère le plus marqué, l'attribut le plus frappant de l'espèce du singe, et que le vulgaire lui accorde comme un talent unique, il faut, avant de décider, examiner si cette imitation est libre ou forcée. Le singe nous imite-t-il parce qu'il le veut, ou bien parce que sans le vouloir il le peut? J'en appelle sur cela volontiers à tous ceux qui ont observé cet animal sans prévention, et je suis convaincu qu'ils diront avec moi qu'il n'y a rien de libre, rien de volontaire, dans cette imitation; le singe ayant des bras et des mains, s'en sert comme nous, mais sans songer à nous; la similitude des membres et des organes produit nécessairement des mouvemens et quelquefois même des suites de mouvemens qui ressemblent aux nôtres: étant conformé comme l'homme, le singe ne peut que se mouvoir comme lui; mais se

mouvoir de même n'est pas agir pour imiter. Qu'on donne à deux corps bruts la même impulsion; qu'on construise deux pendules, deux machines pareilles, elles se mouvront de même, et l'on auroit tort de dire que ces corps bruts ou ces machines ne se meuvent ainsi que pour s'imiter. Il en est de même du singe relativement au corps de l'homme; ce sont deux machines construites, organisées de même, qui par nécessité de nature se meuvent à très-peu près de la même façon: néanmoins parité n'est pas imitation; l'une gît dans la matière, et l'autre n'existe que par l'esprit: l'imitation suppose le dessein d'imiter; le singe est incapable de former ce dessein, qui demande une suite de pensées, et par cette raison l'homme peut, s'il le veut, imiter le singe, et le singe ne peut pas même vouloir imiter l'homme.

Et cette parité, qui n'est que le physique de l'imitation, n'est pas aussi complète ici que la similitude, dont cependant elle émane comme effet immédiat. Le singe ressemble plus à l'homme par le corps et les membres que par l'usage qu'il en fait: en l'observant avec quelque attention, on s'appercevra aisé-

ment que tous ses mouvemens sont brusques, intermittens, précipités, et que pour les comparer à ceux de l'homme, il faudroit leur supposer une autre échelle, ou plutôt un module différent. Toutes les actions du singe tiennent de son éducation, qui est purement animale; elles nous paroissent ridicules, inconséquentes, extravagantes, parce que nous nous trompons d'échelle en les rapportant à nous, et que l'unité qui doit leur servir de mesure est très-différente de la nôtre. Comme sa nature est vive, son tempérament chaud, son naturel pétulant, qu'aucune de ses affections n'a été mitigée par l'éducation, toutes ses habitudes sont excessives, et ressemblent beaucoup plus aux mouvemens d'un maniaque qu'aux actions d'un homme, ou même d'un animal tranquille. C'est par la même raison que nous le trouvons indocile, et qu'il reçoit difficilement les habitudes qu'on voudroit lui transmettre; il est insensible aux caresses, et n'obéit qu'au châtiment; on peut le tenir en captivité, mais non pas en domesticité; toujours triste ou revêche, toujours répugnant, grimaçant, on le domte plutôt qu'on ne le prive: aussi

l'espèce n'a jamais été domestique nulle part; et par ce rapport il est plus éloigné de l'homme que la plupart des animaux : car la docilité suppose quelque analogie entre celui qui donne et celui qui reçoit; c'est une qualité relative qui ne peut être exercée que lorsqu'il se trouve des deux parts un certain nombre de facultés communes, qui ne diffèrent entre elles que parce qu'elles sont actives dans le maître et passives dans le sujet. Or le passif du singe a moins de rapport avec l'actif de l'homme que le passif du chien ou de l'éléphant, qu'il suffit de bien traiter pour leur communiquer les sentimens doux et même délicats de l'attachement fidèle, de l'obéissance volontaire, du service gratuit et du dévouement sans réserve.

Le singe est donc plus loin de l'homme que la plupart des autres animaux par les qualités relatives; il en diffère aussi beaucoup par le tempérament. L'homme peut habiter tous les climats; il vit, il multiplie dans ceux du Nord et dans ceux du Midi : le singe a de la peine à vivre dans les contrées tempérées, et ne peut multiplier que dans les pays les plus chauds. Cette différence

dans le tempérament en suppose d'autres dans l'organisation, qui, quoique cachées, n'en sont pas moins réelles; elle doit aussi influer beaucoup sur le naturel : l'excès de chaleur qui est nécessaire à la pleine vie de cet animal, rend excessives toutes ses affections, toutes ses qualités; et il ne faut pas chercher une autre cause à sa pétulance, à sa lubricité et à ses autres passions, qui toutes nous paroissent aussi violentes que désordonnées.

Ainsi ce singe, que les philosophes, avec le vulgaire, ont regardé comme un être difficile à définir, dont la nature étoit au moins équivoque et moyenne entre celle de l'homme et celle des animaux, n'est dans la vérité qu'un pur animal, portant à l'extérieur un masque de figure humaine, mais dénué à l'intérieur de la pensée et de tout ce qui fait l'homme; un animal au-dessous de plusieurs autres par les facultés relatives, et encore essentiellement différent de l'homme par le naturel, par le tempérament, et aussi par la mesure du temps nécessaire à l'éducation, à la gestation, à l'accroissement du

corps, à la durée de la vie, c'est-à-dire, par toutes les habitudes réelles qui constituent ce qu'on appelle *nature* dans un être particulier.



LE JOCKO.

J. J. Jacquet S.

LES ORANGS-OUTANGS,

OU

LE PONGO[1] ET LE JOCKO[2].

Nous présentons ces deux animaux ensemble, parce qu'il se peut qu'ils ne fassent tous deux qu'une seule et même espèce. Ce sont de tous les singes ceux qui ressemblent le plus à l'homme, ceux qui, par conséquent, sont les plus dignes d'être observés. Nous avons vu le petit orang-outang ou le jocko vivant, et nous en avons conservé les dépouilles ; mais nous ne pouvons parler du pongo ou grand orang-outang que d'après les relations des voyageurs. Si elles étoient fidèles,

[1] *Orang-outang*, nom de cet animal aux Indes orientales. — *Pongo*, nom de ce même animal à Lowando, province de Congo; *kukurlacko* dans quelques endroits des Indes orientales.

[2] *Jocko*, *enjocko*, nom de cet animal à Congo, que nous avons adopté.

si souvent elles n'étoient pas obscures, fautives, exagérées, nous ne douterions pas qu'il ne fût d'une autre espèce que le jocko, d'une espèce plus parfaite et plus voisine encore de l'espèce de l'homme. Bontius, qui étoit médecin en chef à Batavia, et qui nous a laissé de bonnes observations sur l'histoire naturelle de cette partie des Indes, dit expressément qu'il a vu avec admiration quelques individus de cette espèce marchant debout sur leurs pieds, et entre autres une femelle (dont il donne la figure) qui sembloit avoir de la pudeur, qui se couvroit de sa main à l'aspect des hommes qu'elle ne connoissoit pas, qui pleuroit, gémissoit et faisoit les autres actions humaines, de manière qu'il sembloit que rien ne lui manquât que la parole. M. Linnæus dit, d'après Kjoep et quelques autres voyageurs, que cette faculté même ne manque pas à l'orang-outang, qu'il pense, qu'il parle et s'exprime en sifflant; il l'appelle *homme nocturne*, et en donne en même temps une description, par laquelle il ne seroit guère possible de décider si c'est un animal ou un homme : seulement on doit remarquer que cet être, quel qu'il soit, n'a

selon lui, que la moitié de la hauteur de l'homme; et comme Bontius ne fait nulle mention de la grandeur de son orang-outang, on pourroit penser, avec M. Linnæus, que c'est le même : mais alors cet orang-outang de Linnæus et de Bontius ne seroit pas le véritable, qui est de la taille des plus grands hommes. Ce ne seroit pas non plus celui que nous appelons *jocko*, et que j'ai vu vivant; car quoiqu'il soit de la taille que M. Linnæus donne au sien, il en diffère néanmoins par tous les autres caractères. Je puis assurer, l'ayant vu plusieurs fois, que non seulement il ne parle ni ne siffle pour s'exprimer, mais même qu'il ne fait rien qu'un chien bien instruit ne pût faire; et d'ailleurs il diffère presque en tout de la description que M. Linnæus donne de l'orang-outang, et se rapporte beaucoup mieux à celle du *satyrus* de ce même auteur. Je doute donc beaucoup de la vérité de la description de cet homme nocturne; je doute même de son existence, et c'est probablement un nègre blanc, un chacrelas*, que les voyageurs cités

* Voyez ce que nous avons dit de cette race

« visage nud et sans poil, aussi-bien que les
« oreilles et les mains, le corps légèrement
« velu; et qu'il ne diffère de l'homme à l'ex-
« térieur que par les jambes, parce qu'il n'a
« que peu ou point de mollets; que cependant
« il marche toujours debout; qu'il dort sur
« les arbres et se construit une hutte, un abri
« contre le soleil et la pluie; qu'il vit de fruit
« et ne mange point de chair; qu'il ne peut
« parler, quoiqu'il ait plus d'entendement
« que les autres animaux; que quand les nègres
« font du feu dans les bois, ces pongos viennent
« s'asseoir autour et se chauffer, mais qu'ils
« n'ont pas assez d'esprit pour entretenir le
« feu en y mettant du bois; qu'ils vont de
« compagnie, et tuent quelquefois des nègres
« dans les lieux écartés; qu'ils attaquent
« même l'éléphant, qu'ils le frappent à coups
« de bâton et le chassent de leurs bois; qu'on
« ne peut prendre ces pongos vivans, parce
« qu'ils sont si forts, que dix hommes ne
« suffiroient pas pour en domter un seul;
« qu'on ne peut donc attraper que les petits
« tout jeunes; que la mère les porte mar-
« chant debout, et qu'ils se tiennent attachés
à son corps avec les mains et les genoux;

« qu'il y a deux espèces de ces singes très-« ressemblans à l'homme, le pongo, qui est « aussi grand et plus gros qu'un homme, et « l'enjocko, qui est beaucoup plus petit, etc. » C'est de ce passage très-précis que j'ai tiré les noms de *pongo* et de *jocko*. Battel dit encore que lorsqu'un de ces animaux meurt, les autres couvrent son corps d'un amas de branches et de feuillages. Purchass ajoute en forme de note, que, dans les conversations qu'il avoit eues avec Battel, il avoit appris de lui qu'un pongo lui enleva un petit nègre, qui passa un an entier dans la société de ces animaux; qu'à son retour ce petit nègre raconta qu'ils ne lui avoient fait aucun mal; que communément ils étoient de la hauteur de l'homme, mais qu'ils sont plus gros et qu'ils ont à peu près le double du volume d'un homme ordinaire. Jobson assure avoir vu dans les endroits fréquentés par ces animaux, une sorte d'habitation composée de branches entrelacées, qui pouvoit servir du moins à les garantir de l'ardeur du soleil. « Les singes de Guinée, dit Bosman, que « l'on appelle *smitten* en flamand, sont de « couleur fauve, et deviennent extrêmement

« grands ; j'en ai vu, ajoute-t-il, un de mes
« propres yeux qui avoit cinq pieds de haut....
« Ces singes ont une assez vilaine figure,
« aussi-bien que ceux d'une seconde espèce
« qui leur ressemblent en tout, si ce n'est
« que quatre de ceux-ci seroient à peine aussi
« gros qu'un de la première espèce.....
« On peut leur apprendre presque tout ce
« que l'on veut ».... Gauthier Schouten dit
« que les singes appelés par les Indiens *orangs-*
« *outangs*, sont presque de la même figure et
« de la même grandeur que les hommes,
« mais qu'ils ont le dos et les reins tout cou-
« verts de poil, sans en avoir néanmoins
« au-devant du corps ; que les femelles ont
« deux grosses mamelles ; que tous ont le
« visage rude, le nez plat, même enfoncé,
« les oreilles comme les hommes ; qu'ils sont
« robustes, agiles, hardis ; qu'ils se mettent
« en défense contre les hommes armés ; qu'ils
« sont passionnés pour les femmes ; qu'il n'y a
« point de sûreté pour elles à passer dans les
« bois, où elles se trouvent tout d'un coup
« attaquées et violées par ces singes ». Dam-
pier, Froger et d'autres voyageurs, assurent
qu'ils enlèvent de petites filles de huit ou

dix ans, qu'ils les emportent au-dessus des arbres, et qu'on a mille peines à les leur ôter. Nous pouvons ajouter à tous ces témoignages celui de M. de la Brosse, qui a écrit son voyage à la côte d'Angole en 1738, et dont on nous a communiqué l'extrait. Ce voyageur assure « que les orangs-outangs « qu'il appelle *quimpezés*, tâchent de sur- « prendre des négresses ; qu'ils les gardent « avec eux pour en jouir ; qu'ils les nour- « rissent très-bien. J'ai connu, dit-il, à « Lowango une négresse qui étoit restée trois « ans avec ces animaux. Ils croissent de six « à sept pieds de haut ; ils sont d'une force sans « égale ; ils cabanent et se servent de bâtons « pour se défendre ; ils ont la face plate, le « nez camus et épaté, les oreilles plates sans « bourrelet, la peau un peu plus claire que « celle d'un mulâtre, un poil long et clair- « semé dans plusieurs parties du corps, le « ventre extrêmement tendu, les talons plats « et élevés d'un demi-pouce environ par-der- « rière ; ils marchent sur leurs deux pieds, « et sur les quatre quand ils en ont la fan- « taisie. Nous en achetâmes deux jeunes, « un mâle qui avoit quatorze lunes, et

« une femelle qui n'avoit que douze lunes « d'âge, etc. »

Voilà ce que nous avons trouvé de plus précis et de plus certain au sujet du grand orang-outang ou pongo : et comme la grandeur est le seul caractère bien marqué par lequel il diffère du jocko, je persiste à croire qu'ils sont de la même espèce ; car il y a ici deux choses possibles : la première, que le jocko soit une variété constante, c'est-à-dire, une race beaucoup plus petite que celle du pongo. A la vérité, ils sont tous deux du même climat, ils vivent de la même façon, et devroient par conséquent se ressembler en tout, puisqu'ils subissent et reçoivent également les mêmes altérations, les mêmes influences de la terre et du ciel. Mais n'avons-nous pas dans l'espèce humaine un exemple de variété semblable ? Le Lappon et le Finlandois, sous le même climat, diffèrent entre eux presque autant par la taille, et beaucoup plus pour les autres attributs, que le jocko ou petit orang-outang ne diffère du grand. La seconde chose possible, c'est que le jocko ou petit orang-outang que nous avons vu vivant, celui de Tulpius, celui de Tyson, et

les autres qu'on a transportés en Europe, n'étoient peut-être tous que de jeunes animaux qui n'avoient encore pris qu'une partie de leur accroissement. Celui que j'ai vu avoit près de deux pieds et demi de hauteur ; le sieur Nonfoux, auquel il appartenoit, m'assura qu'il n'avoit que deux ans. Il auroit donc pu parvenir à plus de cinq pieds de hauteur s'il eût vécu, en supposant son accroissement proportionnel à celui de l'homme. L'orang-outang de Tyson étoit encore plus jeune; car il n'avoit qu'environ deux pieds de hauteur, et ses dents n'étoient pas entièrement formées. Celui de Tulpius étoit à peu près de la grandeur de celui que j'ai vu; il en est de même de celui qui est gravé dans les *Glanures* de M. Edwards. Il est donc très-probable que ces jeunes animaux auroient pris avec l'âge un accroissement considérable, et que s'ils eussent été en liberté dans leur climat, ils auroient acquis la même hauteur, les mêmes dimensions que les voyageurs donnent à leur grand orang-outang. Ainsi nous ne considérerons plus ces deux animaux comme différens entre eux, mais comme ne faisant qu'une seule et même

espèce, en attendant que des connoissances plus précises détruisent ou confirment cette opinion qui nous paroît fondée.

L'orang-outang que j'ai vu marchoit toujours debout sur ses deux pieds, même en portant des choses lourdes; son air étoit assez triste, sa démarche grave, ses mouvemens mesurés, son naturel doux et très-différent de celui des autres singes; il n'avoit ni l'impatience du magot, ni la méchanceté du babouin, ni l'extravagance des guenons. Il avoit été, dira-t-on, instruit et bien appris; mais les autres que je viens de citer et que je lui compare, avoient eu de même leur éducation. Le signe et la parole suffisoient pour faire agir notre orang-outang; il falloit le bâton pour le babouin, et le fouet pour tous les autres, qui n'obéissent guère qu'à la force des coups. J'ai vu cet animal présenter sa main pour reconduire les gens qui venoient le visiter, se promener gravement avec eux et comme de compagnie; je l'ai vu s'asseoir à table, déployer sa serviette, s'en essuyer les lèvres, se servir de la cuiller et de la fourchette pour porter à sa bouche, verser lui-même sa boisson dans un verre, le cho-

quer lorsqu'il y étoit invité, aller prendre une tasse et une soucoupe, l'apporter sur la table, y mettre du sucre, y verser du thé, le laisser refroidir pour le boire, et tout cela sans autre instigation que les signes ou la parole de son maître, et souvent de lui-même. Il ne faisoit du mal à personne, s'approchoit même avec circonspection, et se présentoit comme pour demander des caresses. Il aimoit prodigieusement les bonbons : tout le monde lui en donnoit; et comme il avoit une toux fréquente et la poitrine attaquée, cette grande quantité de choses sucrées contribua sans doute à abréger sa vie. Il ne vécut à Paris qu'un été, et mourut l'hiver suivant à Londres. Il mangeoit presque de tout; seulement il préféroit les fruits mûrs et secs à tous les autres alimens. Il buvoit du vin, mais en petite quantité; il le laissoit volontiers pour du lait, du thé, ou d'autres liqueurs douces. Tulpius, qui a donné une bonne description avec la figure d'un de ces animaux qu'on avoit présenté vivant à Frédéric-Henri prince d'Orange, en raconte les mêmes choses à peu près que celles que nous avons vues nous-mêmes, et que nous venons de

rapporter. Mais si l'on veut reconnoître ce qui appartient en propre à cet animal, et le distinguer de ce qu'il avoit reçu de son maître; si l'on veut séparer sa nature de son éducation, qui en effet lui étoit étrangère, puisqu'au lieu de la tenir de ses père et mère, il l'avoit reçue des hommes, il faut comparer ces faits dont nous avons été témoins, avec ceux que nous ont donnés les voyageurs qui ont vu ces animaux dans leur état de nature, en liberté et en captivité. M. de la Brosse, qui avoit acheté d'un nègre deux petits orangs-outangs qui n'avoient qu'un an d'âge, ne dit pas si le nègre les avoit éduqués; il paroît assurer, au contraire, que c'étoit d'eux-mêmes qu'ils faisoient une grande partie des choses que nous avons rapportées ci-dessus. « Ces animaux, dit-il, ont « l'instinct de s'asseoir à table comme les « hommes; ils mangent de tout sans distinc- « tion; ils se servent de couteau, de la cuiller « et de la fourchette pour couper et prendre « ce qu'on leur sert sur l'assiette : ils boivent « du vin et d'autres liqueurs. Nous les por- « tâmes à bord : quand ils étoient à table, » ils se faisoient entendre des mousses lors-

« qu'ils avoient besoin de quelque chose; et « quelquefois quand ces enfans refusoient de « leur donner ce qu'ils demandoient, ils se « mettoient en colère, leur saisissoient les « bras, les mordoient et les abattoient sous « eux...... Le mâle fut malade en rade : il « se faisoit soigner comme une personne; il « fut même saigné deux fois au bras droit: « toutes les fois qu'il se trouva depuis in- « commodé, il montroit son bras pour qu'on « le saignât, comme s'il eût su que cela lui « avoit fait du bien. »

Henri Grosse dit « qu'il se trouve de ces « animaux vers le nord de Coromandel, dans « les forêts du domaine du raïa de Carnate; « qu'on en fit présent de deux, l'un mâle, « l'autre femelle, à M. Horne, gouverneur « de Bombay; qu'ils avoient à peine deux « pieds de haut, mais la forme entièrement « humaine; qu'ils marchoient sur leurs deux « pieds, et qu'ils étoient d'un blanc pâle, « sans autres cheveux ni poils qu'aux en- « droits où nous en avons communément; « que leurs actions étoient très-semblables « pour la plupart aux actions humaines, et « que leur mélancolie faisoit voir qu'ils sen-

« toient fort bien leur captivité ; qu'ils fai-
« soient leur lit avec soin dans la cage dans
« laquelle on les avoit envoyés sur le vais-
« seau ; que quand on les regardoit, ils ca-
« choient avec leurs mains les parties que la
« modestie empêche de montrer. La femelle,
« ajoute-t-il, mourut de maladie sur le vais-
« seau ; et le mâle donnant toutes sortes de
« signes de douleur, prit tellement à cœur
« la mort de sa compagne, qu'il refusa de
« manger, et ne lui survécut pas plus de
« deux jours. »

François Pyrard rapporte « qu'il se trouve
« dans la province de Sierra-Liona une es-
« pèce d'animaux appelée *baris*, qui sont
« gros et membrus, lesquels ont une telle
« industrie, que si on les nourrit et instruit
« de jeunesse, ils servent comme une per-
« sonne ; qu'ils marchent d'ordinaire sur les
« deux pattes de derrière seulement ; qu'ils
« pilent ce qu'on leur donne à piler dans des
« mortiers ; qu'ils vont querir de l'eau à
« la rivière dans de petites cruches qu'ils
« portent toutes pleines sur leur tête ; mais
« qu'arrivant bientôt à la porte de la maison,
« si on ne leur prend bientôt leurs cruches,

« ils les laissent tomber; et voyant la cruche « versée et rompue, ils se mettent à crier et « à pleurer ». Le père du Jaric, cité par Nieremberg, dit la même chose, et presque dans les mêmes termes. Le témoignage de Schouten s'accorde avec celui de Pyrard au sujet de l'éducation de ces animaux. « On « en prend, dit-il, avec des lacs; on les ap- « privoise ; on leur apprend à marcher sur « les pieds de derrière, et à se servir des pieds « de devant, qui sont à peu près comme des « mains, pour faire certains ouvrages, et « même ceux du ménage, comme rincer « des verres, donner à boire, tourner la « broche, etc. ». « J'ai vu à Java, dit le Guat, « un singe fort extraordinaire : c'étoit une « femelle ; elle étoit de grande taille, et « marchoit souvent fort droit sur ses pieds « de derrière ; alors elle cachoit d'une de ses « mains l'endroit de son corps qui distin- « guoit son sexe ; elle avoit le visage sans « autre poil que celui des sourcils, et elle « ressembloit assez en général à ces faces gro- « tesques des femmes hottentotes que j'ai « vues au Cap : elle faisoit tous les jours « proprement son lit, s'y couchoit la tête sur

« un oreiller et se couvroit d'une couver-
« ture..... Quand elle avoit mal à la tête, elle
« se serroit d'un mouchoir, et c'étoit un
« plaisir de la voir ainsi coiffée dans son lit.
« Je pourrois en raconter diverses autres pe-
« tites choses qui paroissent extrêmement sin-
« gulières ; mais j'avoue que je ne pouvois pas
« admirer cela autant que le faisoit la mul-
« titude, parce que n'ignorant pas le dessein
« qu'on avoit de porter cet animal en Europe
« pour le faire voir, j'avois beaucoup de
« penchant à supposer qu'on l'avoit dressé à
« la plupart des singeries que le peuple re-
« gardoit comme lui étant naturelles : à la
« vérité, c'étoit une supposition. Il mourut à
« la hauteur du cap de Bonne-Espérance dans
« un vaisseau sur lequel j'étois. Il est cer-
« tain que la figure de ce singe ressembloit
« beaucoup à celle de l'homme, etc. ». Ge-
melli Carreri dit en avoir vu un qui se plai-
gnoit comme un enfant, qui marchoit sur
les deux pieds de derrière, en portant sa
natte sous son bras pour se coucher et dor-
mir. Ces singes, ajoute-t-il, paroissent avoir
plus d'esprit que les hommes, à certains
égards : car, quand ils ne trouvent plus de

fruits sur les montagnes, ils vont au bord de la mer, où ils attrapent des crabes, des huîtres et autres choses semblables. Il y a une espèce d'huîtres qu'on appelle *taclovo*, qui pèsent plusieurs livres et qui sont souvent ouvertes sur le rivage; or le singe craignant que quand il veut les manger, elles ne lui attrapent la patte en se refermant, il jette une pierre dans la coquille qui l'empêche de se fermer, et ensuite il mange l'huître sans crainte.

« Sur les côtes de la rivière de Gambie, dit « Froger, les singes y sont plus gros et plus « méchans qu'en aucun endroit de l'Afrique; « les nègres les craignent, et ils ne peuvent « aller seuls dans la campagne sans courir « risque d'être attaqués par ces animaux, qui « leur présentent un bâton et les obligent à « se battre..... Souvent on les a vus porter « sur les arbres des enfans de sept à huit ans « qu'on avoit une peine incroyable à leur « ôter. La plupart des nègres croient que « c'est une nation étrangère qui est venue « s'établir dans leur pays, et que s'ils ne « parlent pas, c'est qu'ils craignent qu'on ne « les oblige à travailler. »

« On se passeroit bien, dit un autre voya-
« geur, de voir à Macaçar un aussi grand
« nombre de singes, car leur rencontre est
« souvent funeste; il faut toujours être bien
« armé pour s'en défendre.... Ils n'ont point
« de queue; ils se tiennent toujours droits
« comme des hommes, et ne vont jamais que
« sur les deux pieds de derrière. »

Voilà du moins, à très-peu près, tout ce que les voyageurs les moins crédules et les plus véridiques nous disent de cet animal; j'ai cru devoir rapporter leurs passages en entier, parce que tout peut paroître important dans l'histoire d'une bête si ressemblante à l'homme; et pour qu'on puisse prononcer avec encore plus de connoissance sur sa nature, nous allons exposer aussi toutes les différences qui éloignent cette espèce de l'espèce humaine, et toutes les conformités qui l'en approchent. Il diffère de l'homme à l'extérieur par le nez qui n'est pas proéminent, par le front qui est trop court, par le menton qui n'est pas relevé à la base; il a les oreilles proportionnellement trop grandes, les yeux trop voisins l'un de l'autre; l'intervalle entre le nez et la bouche

est aussi trop étendu : ce sont-là les seules différences de la face de l'orang-outang avec le visage de l'homme. Le corps et les membres diffèrent en ce que les cuisses sont relativement trop courtes, les bras trop longs, les pouces trop petits, la paume des mains trop longue et trop serrée, les pieds plutôt faits comme des mains que comme des pieds humains : les parties de la génération du mâle ne sont différentes de celles de l'homme qu'en ce qu'il n'y a point de frein au prépuce ; les parties de la femelle sont à l'extérieur fort semblables à celles de la femme.

A l'intérieur, cette espèce diffère de l'espèce humaine par le nombre des côtes ; l'homme n'en a que douze, l'orang-outang en a treize : il a aussi les vertèbres du cou plus courtes, les os du bassin plus serrés, les hanches plus plates, les orbites des yeux plus enfoncées ; il n'y a point d'apophyse épineuse à la première vertèbre du cou ; les reins sont plus ronds que ceux de l'homme, et les uretères ont une forme différente, aussi-bien que la vessie et la vésicule du fiel, qui sont plus étroites et plus longues que dans l'homme ; toutes les autres parties du corps,

de la tête et des membres, tant extérieures qu'intérieures, sont si parfaitement semblables à celles de l'homme, qu'on ne peut les comparer sans admiration, et sans être étonné que d'une conformation si pareille et d'une organisation qui est absolument la même, il n'en résulte pas les mêmes effets. Par exemple, la langue et tous les organes de la voix sont les mêmes que dans l'homme, et cependant l'orang-outang ne parle pas; le cerveau est absolument de la même forme et de la même proportion, et il ne pense pas : y a-t-il une preuve plus évidente que la matière seule, quoique parfaitement organisée, ne peut produire ni la pensée ni la parole qui en est le signe, à moins qu'elle ne soit animée par un principe supérieur? L'homme et l'orang-outang sont les seuls qui aient des fesses et des mollets, et qui par conséquent soient faits pour marcher debout; les seuls qui aient la poitrine large, les épaules applaties et les vertèbres conformées l'un comme l'autre; les seuls dont le cerveau, le cœur, les poumons, le foie, la rate, le pancréas, l'estomac, les boyaux, soient absolument pareils; les seuls qui aient l'appendice vermi-

culaire au cœcum. Enfin l'orang-outang ressemble plus à l'homme qu'à aucun des animaux, plus même qu'aux babouins et aux guenons, non seulement par toutes les parties que je viens d'indiquer, mais encore par la largeur du visage, la forme du crâne, des mâchoires, des dents, des autres os de la tête et de la face, par la grosseur des doigts et du pouce, par la figure des ongles, par le nombre des vertèbres lombaires et sacrées, par celui des os du coccix, et enfin par la conformité dans les articulations, dans la grandeur et la figure de la rotule, dans celle du sternum, etc.; en sorte qu'en comparant cet animal avec ceux qui lui ressemblent le plus, comme avec le magot, le babouin ou la guenon, il se trouve encore avoir plus de conformité avec l'homme qu'avec ces animaux, dont les espèces cependant paroissent être si voisines de la sienne, qu'on les a toutes désignées par le même nom de *singes*: ainsi les Indiens sont excusables de l'avoir associé à l'espèce humaine par le nom d'*orang-outang*, homme sauvage, puisqu'il ressemble à l'homme par le corps plus qu'il ne ressemble aux autres singes ou à aucun

autre animal. Comme quelques uns des faits que nous venons d'exposer, pourroient paroître suspects à ceux qui n'auroient pas vu cet animal, nous avons cru devoir les appuyer de l'autorité de deux célèbres anatomistes, Tyson * et Cowper, qui l'ont ensemble

* L'orang-outang ressemble plus à l'homme qu'aux singes ou aux guenons : 1°. en ce qu'il a les poils des épaules dirigés en bas et ceux des bras dirigés en haut ; 2°. par la face, qui est plus semblable à celle de l'homme, étant plus large et plus applatie que celle des singes ; 3°. par la figure de l'oreille, qui ressemble plus à celle de l'homme, à l'exception que la partie cartilagineuse est mince comme dans les singes ; 4°. par les doigts, qui sont proportionnellement plus gros que ceux des singes ; 5°. en ce qu'il est à tous égards fait pour marcher debout, au lieu que les singes et les guenons ne sont pas conformés à cette fin ; 6°. en ce qu'il a des fesses plus grosses que tous les autres singes ; 7°. en ce qu'il a des mollets aux jambes ; 8°. en ce que sa poitrine et ses épaules sont plus larges que celles des singes ; 9°. son talon plus long ; 10°. en ce qu'il a la membrane adipeuse placée, comme l'homme, sous la peau ; 11°. le péritoine entier, et non percé ou alongé, comme il l'est dans les singes ; 12°. les intestins plus longs que dans les singes ; 13°. le canal

disséqué avec une exactitude scrupuleuse, et qui nous ont donné les résultats des comparaisons qu'ils ont faites de toutes les parties

des intestins de différent diamètre, comme dans l'homme, et non pas égal ou à peu près égal, comme il l'est dans les singes; 14°. en ce que le *cœcum* a l'appendice vermiculaire comme dans l'homme, tandis que cet appendice vermiculaire manque dans tous les autres singes, et aussi en ce que le commencement du colon n'est pas si prolongé qu'il l'est dans les singes; 15°. en ce que l'insertion du conduit biliaire et du conduit pancréatique n'ont qu'un seul orifice commun dans l'homme et l'orang-outang, au lieu que ces insertions sont à deux pouces de distance dans les guenons; 16°. en ce que le colon est plus long que dans les singes; 17°. en ce que le foie n'est pas divisé en lobes, comme dans les singes, mais entier et d'une seule pièce, comme dans l'homme; 18°. en ce que les vaisseaux biliaires sont les mêmes que dans l'homme; 19°. la rate la même; 20°. le pancréas le même; 21°. le nombre des lobes du poumon le même; 22°. le péricarde attaché au diaphragme comme dans l'homme, et non pas comme il l'est dans les singes ou guenons; 23°. le cône du cœur plus émoussé que dans les singes; 24°. en ce qu'il n'a point d'abajoues ou

de son corps avec celui de l'homme. J'ai cru devoir traduire de l'anglois et présenter ici cet article de leurs ouvrages, afin que tout le

poches au bas des joues, comme les autres singes et guenons; 25°. en ce qu'il a le cerveau beaucoup plus grand que ne l'ont les singes, et, dans toutes ses parties, exactement conformé comme le cerveau de l'homme; 26°. le crâne plus arrondi et du double plus grand que dans les guenons; 27°. toutes les sutures du crâne semblables à celles de l'homme; les os appelés *ossa triquetra wormiana* se trouvent dans la suture lamboïde, ce qui n'est pas dans les autres singes ou guenons; 28°. il a l'os cribiforme et le *crista galli*, ce que les guenons n'ont pas; 29°. la selle (*sella equina*) comme dans l'homme, au lieu que dans les singes et guenons cette partie est plus élevée et plus proéminente; 30°. le *processus pterygoïdes* comme dans l'homme; cette partie manque aux singes et guenons; 31°. les os des tempes et les os appelés *ossa bregmatis* comme dans l'homme; ces os sont d'une forme différente dans les singes et guenons; 32°. l'os zygomatique petit, au lieu que dans les singes et guenons cet os est grand; 33°. les dents sont plus semblables à celles de l'homme qu'à celles des autres singes, sur-tout les canines et les molaires; 34°. les apophyses trans-

monde puisse mieux juger de la ressemblance presque entière de cet animal avec l'homme. J'observerai seulement, pour une plus grande

verses des vertèbres du cou et les sixième et septième vertèbres ressemblent plus à celles de l'homme qu'à celles des singes et des guenons; 35°. les vertèbres du cou ne sont pas percées comme dans les singes pour laisser passer les nerfs, elles sont pleines et sans trou dans l'orang-outang comme dans l'homme; 36°. les vertèbres du dos et leurs apophyses sont comme dans l'homme; et dans les vertèbres du bas il n'y a que deux apophyses inférieures, au lieu qu'il y en a quatre dans les singes; 37°. il n'y a que cinq vertèbres lombaires comme dans l'homme, au lieu que dans les guenons il y en a six ou sept; 38°. les apophyses épineuses des vertèbres lombaires sont droites comme dans l'homme; 39°. l'os sacrum est composé de cinq vertèbres comme dans l'homme, au lieu que dans les singes et guenons il n'est composé que de trois; 40°. le coccix n'a que quatre os, comme dans l'homme, et ces os ne sont pas troués, au lieu que dans les singes et guenons le coccix est composé d'un plus grand nombre d'os, et ces os sont troués; 41°. dans l'orang-outang il n'y a que sept vraies côtes (*costæ veræ*), et les extrémités des fausses

intelligence de cette note, que les Anglois ne sont pas réduits, comme nous, à un seul nom pour désigner les singes; ils ont, comme

côtes (*nothæ*) sont cartilagineuses, et les côtes sont articulées au corps des vertèbres; dans les singes et guenons il y a huit vraies côtes, et les extrémités des fausses côtes sont osseuses, et leur articulation se trouve placée dans l'interstice entre les vertèbres; 42°. l'os du sternum dans l'orang-outang est large comme dans l'homme, et non pas étroit comme dans les guenons; 43°. les os des quatre doigts sont plus gros qu'ils ne le sont dans les singes; 44°. l'os de la cuisse, soit dans son articulation, soit à tous autres égards, est semblable à celui de l'homme; 45°. la rotule est ronde et non pas longue, simple et non pas double, comme elle l'est dans les singes; 46°. le talon, le tarse et le métatarse de l'orang-outang sont comme ceux de l'homme; 47°. le doigt du milieu dans le pied n'est pas si long qu'il l'est dans les singes; 48°. les muscles *obliquus inferior capitis, pyriformis et biceps femoris*, sont semblables dans l'orang-outang et dans l'homme, tandis qu'ils sont différens dans les singes et guenons, etc.

L'orang-outang diffère de l'homme plus que les singes ou guenons : 1°. en ce que le pouce est plus

les Grecs, deux noms différens, l'un pour les singes sans queue, qu'ils appellent *ape*, et l'autre pour les singes à queue, qu'ils

petit à proportion que celui de l'homme, quoique cependant il soit plus gros que celui des autres singes; 2°. en ce que la paume de la main est plus longue et plus étroite que dans l'homme; 3°. il diffère de l'homme et approche des singes par la longueur des doigts des pieds; 4°. il diffère de l'homme en ce qu'il a le gros doigt des pieds éloigné à peu près comme un pouce, étant plutôt quadrumane, comme les autres singes, que quadrupède; 5°. en ce qu'il a les cuisses plus courtes que l'homme; 6°. les bras plus longs; 7°. en ce qu'il n'a pas les bourses pendantes; 8°. l'épiploon plus ample que dans l'homme; 9°. la vésicule du fiel longue et plus étroite; 10°. les reins plus ronds que dans l'homme, et les uretères différens; 11°. la vessie plus longue; 12°. en ce qu'il n'a point de frein au prépuce; 13°. les os de l'orbite de l'œil trop enfoncés; 14°. en ce qu'il n'a pas les deux cavités au-dessus de la selle du turc (*sella turcica*) comme dans l'homme; 15°. en ce que les *processus mastoïdes et styloïdes* sont très-petits et presque nuls; 16°. en ce qu'il a les os du nez plats; 17°. il diffère de l'homme en ce que les vertèbres du cou sont courtes comme

appellent *monkey*. J'ai toujours traduit le mot *monkey* par celui de *guenon*, et le mot *ape* par celui de *singe*; et ces singes que Tyson

dans les singes, plates devant et non pas rondes, et que leurs apophyses épineuses ne sont pas fourchues comme dans l'homme; 18°. en ce qu'il n'y a point d'apophyse épineuse dans la première vertèbre du cou; 19°. il diffère de l'homme en ce qu'il a treize côtes de chaque côté, et que l'homme n'en a que douze; 20°. en ce que les os des îles sont parfaitement semblables à ceux des singes, étant plus longs, plus étroits et moins concaves que dans l'homme; 21°. il diffère de l'homme en ce que les muscles suivans se trouvent dans le corps humain et manquent dans celui de l'orang-outang, savoir, *occipitales, frontales, dilatatores alarum nasi seu elevatores labii superioris, interspinales colli, glutœi minimi, extensor digitorum pedis brevis et transversalis pedis*; 22°. les muscles qui ne paroissent pas se trouver dans l'orang-outang, et qui se trouvent quelquefois dans l'homme, sont ceux qu'on appelle *pyramidales, caro musculosa quadrata*; le long tendon et le corps charnu du muscle *palmaire*, les muscles *attollens et retrahens auriculam*; 23°. les muscles élevateurs des clavicules sont dans l'orang-outang comme dans les singes, et

désigne par le mot *ape*, ne peuvent être que ceux que nous avons appelés le *pithèque* et le *magot*; et il y a même toute apparence que c'est au magot seul qu'on doit rapporter le nom *ape* ou *singe* de la comparaison de Tyson. Je dois observer aussi que cet auteur donne quelques caractères de ressemblance et de différence qui ne sont pas assez fondés : j'ai cru devoir faire sur cela quelques remarques. On trouvera peut-être que ce détail est long; mais il me semble qu'on ne peut pas examiner de trop près un être qui, sous la forme d'un homme, n'est cependant qu'un animal.

1°. Tyson donne comme un caractère particulier à l'homme et à l'orang-outang, d'a-

non pas comme dans l'homme; 24°. les muscles par lesquels l'orang-outang ressemble aux singes et diffère de l'homme, sont les suivans, *longus colli*, *pectoralis*, *latissimus dorsi*, *glutæus maximus et medius*, *psoas magnus et parvus*, *iliacus internus et gasteronamius internus*; 25°. il diffère encore de l'homme par la forme des muscles *deltoïdes*, *pronator radii teres et extensor pollicis brevis*. (*Anatomie de l'orang-outang*, par Tyson; Londres, 1699; in-4°.)

voir le poil des épaules dirigé en bas, et celui des bras dirigé en haut. Il est vrai que la plupart des quadrupèdes ont le poil de toutes les parties du corps dirigé en bas ou en arrière; mais cela n'est pas sans exception. Le paresseux et le fourmilier ont le poil des parties antérieures du corps dirigé en arrière, et celui de la croupe et des reins dirigé en avant: ainsi ce caractère n'est pas d'un grand poids dans la comparaison de cet animal à l'homme.

2°. J'ai aussi retranché dans ma traduction les quatre premières différences, qui, comme celles-ci, sont trop légères ou mal fondées. La première, c'est la différence de la taille; ce caractère est très-incertain et tout-à-fait gratuit, puisque l'auteur dit lui-même que son animal étoit fort jeune: les seconde, troisième et quatrième ne roulent que sur la forme du nez, la quantité du poil, et sur d'autres rapports aussi petits. Il en est de même de plusieurs autres que j'ai retranchées; par exemple, du vingt-unième caractère tiré du nombre des dents: il est certain que cet animal et l'homme ont le même nombre de dents, et que s'il n'en avoit que vingt-huit,

comme le dit l'auteur, c'est qu'il étoit fort jeune, et l'on sait que l'homme dans sa jeunesse n'en a pas davantage.

3°. Le onzième caractère des différences de l'auteur est aussi très-équivoque : les enfans ont les bourses fort relevées ; cet animal étant fort jeune ne devoit pas les avoir pendantes.

4°. Le quarante-huitième caractère des ressemblances, et les trente, trente-unième, trente-deuxième, trente-troisième et trente-quatrième caractères des différences, ne désignant que la présence ou la figure de certains muscles qui, dans l'espèce humaine, varient pour la plupart d'un individu à l'autre, ne doivent pas être considérés comme des caractères essentiels.

5°. Toutes les ressemblances et différences tirées de parties trop petites, telles que les apophyses des vertèbres, ou prises de la position de certaines parties, de leur grandeur, de leur grosseur, ne doivent aussi être considérées que comme des caractères accessoires, en sorte que tout le détail de cette table de Tyson peut se réduire aux différences et aux ressemblances essentielles que nous avons indiquées.

6°. Je crois devoir insister sur quelques caractères plus généraux, dont les uns ont été omis par Tyson, et les autres mal indiqués. 1°. L'orang-outang est le seul de tous les singes qui n'ait point d'abajoues, c'est-à-dire, de poches au bas des joues ; toutes les guenons, tous les babouins, et même le magot et le gibbon, ont ces poches, où ils peuvent garder leurs alimens avant de les avaler : l'orang-outang seul a cette partie du dedans de la bouche faite comme l'homme. 2°. Le gibbon, le magot, tous les babouins et toutes les guenons, à l'exception du douc, ont les fesses plates et des callosités sur ces parties : l'orang-outang est encore le seul qui ait les fesses renflées et sans callosités. Le douc les a aussi sans callosités ; mais elles sont plates et velues, en sorte qu'à cet égard le douc fait la nuance entre l'orang-outang et les guenons, comme le gibbon et le magot font cette même nuance à l'égard des abajoues, et le magot seul à l'égard des dents canines et de l'alongement du museau. 3°. L'orang-outang est le seul qui ait des mollets ou gras-de-jambes et des fesses charnues : ce caractère indique qu'il est de tous

le mieux conformé pour marcher debout; seulement, comme les doigts de ses pieds sont fort longs, et que son talon pose plus difficilement à terre que celui de l'homme, il court plus facilement qu'il ne marche, et il auroit besoin de talons artificiels plus élevés que ceux de nos souliers, si l'on vouloit le faire marcher aisément et long-temps. 4°. Quoique l'orang-outang ait treize côtes, et que l'homme n'en ait que douze, cette différence ne l'approche pas plus des babouins ou des guenons qu'elle l'éloigne de l'homme, parce que le nombre des côtes varie dans la plupart de ces espèces, et que les uns de ces animaux en ont douze, d'autres onze et d'autres dix, etc.; en sorte que les seules différences essentielles entre le corps de cet animal et celui de l'homme se réduisent à deux, savoir, la conformation des os du bassin et la conformation des pieds; ce sont-là les seules parties considérables par lesquelles l'orang-outang ressemble plus aux autres singes qu'il ne ressemble à l'homme.

D'après cet exposé, que j'ai fait avec toute l'exactitude dont je suis capable, on voit ce que l'on doit penser de cet animal. S'il y

avoit un degré par lequel on pût descendre de la nature humaine à celle des animaux, si l'essence de cette nature consistoit en entier dans la forme du corps et dépendoit de son organisation, ce singe se trouveroit plus près de l'homme que d'aucun animal : assis au second rang des êtres, s'il ne pouvoit commander en premier, il feroit au moins sentir aux autres sa supériorité, et s'efforceroit de ne pas obéir. Si l'imitation qui semble copier de si près la pensée, en étoit le vrai signe ou l'un des résultats, ce singe se trouveroit encore à une plus grande distance des animaux et plus voisin de l'homme ; mais, comme nous l'avons dit, l'intervalle qui l'en sépare réellement n'en est pas moins immense, et la ressemblance de la forme, la conformité de l'organisation, les mouvemens d'imitation qui paroissent résulter de ces similitudes, ni ne le rapprochent de la nature de l'homme, ni même ne l'élèvent audessus de celle des animaux.

Caractères distinctifs de cette espèce.

L'ORANG-OUTANG n'a point d'aba-

joues, c'est-à-dire, point de poches au-dedans des joues, point de queue, point de callosités sur les fesses; il les a renflées et charnues : il a toutes les dents, et même les canines, semblables à celles de l'homme : il a la face plate, nue et basanée; les oreilles, les mains, les pieds, la poitrine, le ventre, aussi nuds : il a des poils sur la tête qui descendent en forme de cheveux des deux côtés des tempes, du poil sur le dos et sur les lombes, mais en petite quantité; il a cinq ou six pieds de hauteur, et marche toujours droit sur ses deux pieds. Nous n'avons pas été à portée de vérifier si les femelles sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique; mais nous le présumons, et, par analogie, nous ne pouvons guère en douter.

LE PITHÈQUE *.

« Il y a, dit Aristote, des animaux dont la « nature est ambiguë, et tient en partie de « l'homme et en partie du quadrupède, tels « que les pithèques, les kèbes et les cynocé- « phales. Le kèbe est un pithèque avec une « queue. Le cynocéphale est tout semblable « au pithèque : seulement il est plus grand et « plus fort ; il a le museau avancé, appro- « chant presque de celui du dogue, et c'est de « là qu'on a tiré son nom : il est aussi de « mœurs plus féroces, et il a les dents plus « fortes que le pithèque, et plus ressem- « blantes à celles du chien ». D'après ce passage, il est clair que le pithèque et le cynocéphale indiqués par Aristote n'ont ni l'un ni l'autre de queue, puisqu'il dit que les pithèques qui ont une queue s'appellent *kèbes*, et que le cynocéphale ressemble en tout au

* En latin, *simia*.

pithèque, à l'exception du museau qu'il a plus avancé et des dents qu'il a plus grosses. Aristote fait donc mention de deux espèces de singes sans queue, le pithèque et le cynocéphale, et d'autres singes avec une queue, qu'il appelle *kèbes*. Maintenant, pour comparer ce que nous connoissons avec ce qui étoit connu d'Aristote, nous observerons que nous avons vu trois espèces de singes qui n'ont point de queue, savoir, l'orang-outang, le gibbon et le magot, et qu'aucune de ces trois espèces n'est le pithèque; car les deux premières, c'est-à-dire, l'orang-outang et le gibbon, n'étoient certainement pas connues d'Aristote, puisque ces animaux ne se trouvent que dans les parties méridionales de l'Afrique et des Indes qui n'étoient pas découvertes de son temps, et que d'ailleurs ils ont des caractères très-différens de ceux qu'il donne au pithèque. Mais la troisième espèce, que nous appelons *magot*, est le cynocéphale d'Aristote; il en a tous les caractères; il n'a point de queue; il a le museau comme un dogue, et les dents canines grosses et longues : d'ailleurs il se trouve communément dans l'Asie mineure et dans les autres

provinces de l'Orient qui étoient connues des Grecs. Le pithèque est du même pays ; mais nous ne l'avons pas vu : nous ne le connoissons que par le témoignage des auteurs ; et quoique depuis vingt ans que nous recherchons les singes, cette espèce ne se soit pas rencontrée sous nos yeux, nous ne doutons cependant pas qu'elle n'existe aussi réellement que celle du cynocéphale. Gesner et Jonston ont donné des figures de ce singe pithèque : M. Brisson l'a indiqué comme l'ayant vu ; il le distingue du cynocéphale ou magot, qu'il désigne aussi comme l'ayant vu, et il confirme ce que dit Aristote, en assurant que ces deux animaux se ressemblent à tous égards, à l'exception du museau, qui est court dans le pithèque ou singe proprement dit, et alongé dans le cynocéphale. Nous avons dit que l'orang-outang, le pithèque, le gibbon et le magot, sont les seuls animaux auxquels on doive appliquer le nom générique de *singe*, parce qu'ils sont les seuls qui n'ont point de queue, et les seuls qui marchent plus volontiers et plus souvent sur deux pieds que sur quatre. L'orang-outang et le gibbon sont très-différens du

pithèque et du magot ; mais comme ceux-ci se ressemblent en tout, à l'exception de la grandeur des mâchoires et de la grosseur des dents canines, ils ont souvent été pris l'un pour l'autre : on les a toujours indiqués par le nom commun de *singe;* et même dans les langues où il y a un nom pour les singes sans queue, et un autre nom pour les singes à queue, on n'a pas distingué le pithèque du magot ; on les appelle tous deux du même nom *aff* en allemand, *ape* en anglois : ce n'est que dans la langue grecque que ces deux animaux ont eu chacun leur nom ; encore le mot *cynocéphale* est plutôt une dénomination adjective qu'un substantif propre, et c'est par cette raison que nous ne l'avons pas adopté.

Il paroît, par les témoignages des anciens, que le pithèque est le plus doux, le plus docile de tous les singes qui leur étoient connus, et qu'il étoit commun en Asie aussi-bien que dans la Libye et dans les autres provinces de l'Afrique qui étoient fréquentées par les voyageurs grecs et romains ; c'est ce qui me fait présumer qu'on doit rapporter à cette espèce de singe les passages suivans de

Léon l'Africain et de Marmol : ils disent que les singes à longue queue qu'on voit en Mauritanie, et que les Africains appellent *mones*, viennent du pays des Nègres; mais que les singes sans queue sont naturels et se trouvent en très-grande quantité dans les montagnes de Mauritanie, de Bugie et de Constantine. « Ils ont, dit Marmol, les pieds, les mains, « et, s'il faut ainsi dire, le visage de l'homme, « avec beaucoup d'esprit et de malice. Ils « vivent d'herbes, de blé et de toutes sortes « de fruits qu'ils vont en troupes dérober « dans les jardins ou dans les champs : mais « avant que de sortir de leur fort, il y en a « un qui monte sur une éminence, d'où il « découvre toute la campagne; et quand il « ne voit paroître personne, il fait signe aux « autres par un cri pour les faire sortir, et ne « bouge de là tandis qu'ils sont dehors : mais « sitôt qu'il voit venir quelqu'un, il jette de « grands cris, et sautant d'arbre en arbre « tous se sauvent dans les montagnes : c'est « une chose admirable que de les voir fuir ; « car les femelles portent sur leur dos quatre « ou cinq petits, et ne laissent pas avec cela « de faire de grands sauts de branche en

« branche. Il s'en prend quantité par diverses « inventions, quoiqu'ils soient fort fins. « Quand ils deviennent farouches, ils mor- « dent; mais pour peu qu'on les flatte, ils « s'apprivoisent aisément. Ils font grand tort « aux fruits et au blé, parce qu'ils ne font « autre chose que de cueillir, couper et jeter « par terre, soit qu'il soit mûr ou non, et en « perdent beaucoup plus qu'ils n'en mangent « et qu'ils n'en emportent. Ceux qui sont « apprivoisés font des choses incroyables, « imitant l'homme en tout ce qu'ils voient ». Kolbe rapporte les mêmes faits à peu près au sujet des singes du cap de Bonne-Espérance; mais on voit, par la figure et la description qu'il en donne, que ces singes sont des babouins qui ont une queue courte, le museau alongé, les ongles pointus, etc. et qu'ils sont aussi beaucoup plus gros et plus forts que ces singes de Mauritanie *. On peut donc présumer que Kolbe a copié le passage de Marmol, et appliqué aux babouins du cap les habitudes naturelles des pithèques de Mauritanie.

Le pithèque, le magot, et le babouin que nous avons appelé *papion*, étoient tous trois

* Voyez ci-après l'article du *papion*.

connus des anciens : aussi ces animaux se trouvent dans l'Asie mineure, en Arabie, dans la haute Égypte et dans toute la partie septentrionale de l'Afrique. On pourroit donc aussi appliquer ce passage de Marmol à tous trois : mais il est clair qu'il ne convient pas au babouin, puisqu'il y est dit que ces singes n'ont point de queue ; et ce qui me fait présumer que ce n'est pas du magot, mais du pithèque, que cet auteur a parlé, c'est que le magot n'est pas aisé à apprivoiser, qu'il ne produit ordinairement que deux petits et non pas quatre ou cinq, comme le dit Marmol, au lieu que le pithèque, qui est plus petit, doit en produire davantage ; d'ailleurs il est plus doux et plus docile que le magot, qui ne s'apprivoise qu'avec peine et ne se prive jamais parfaitement. Je me suis convaincu par toutes ces raisons que ce n'est point au magot, mais au pithèque, qu'il faut appliquer ce passage des auteurs africains. Il en est de même de celui de Rubruquis, où il est fait mention des singes du Cathay. Il dit « qu'ils ont en toutes choses la « forme et les façons des hommes.... qu'ils « ne sont pas plus hauts qu'une coudée, et

« tout couverts de poils; qu'ils habitent dans « des cavernes; que, pour les prendre, on « y porte des boissons fortes et enivrantes..... « qu'ils viennent tous ensemble goûter de ce « breuvage, en criant *chinchin*, dont on leur « a donné le nom de *chinchin*, et qu'ils « s'enivrent si bien qu'ils s'endorment, en « sorte que les chasseurs les prennent aisé- « ment ». Ces caractères ne conviennent qu'au pithèque, et point du tout au magot. Nous avons eu celui-ci vivant, et nous ne l'avons jamais entendu crier *chinchin*: d'ailleurs il a beaucoup plus d'une coudée de hauteur, et ressemble moins à l'homme que ne le dit l'auteur. Nous avons eu les mêmes raisons pour appliquer au pithèque, et non point au magot, la figure et l'indication de Prosper Alpin, par laquelle il assure que les petits singes sans queue qu'il a vus en Égypte, s'apprivoisent plus vîte et plus aisément que les autres, qu'ils ont plus d'intelligence et d'industrie, et qu'ils sont aussi plus gais et plus plaisans que tous les autres. Or le magot est d'une grosse et assez grande taille; il est maussade, triste, farouche, et ne s'apprivoise qu'à demi. Les caractères que donne ici Prosper

Alpin à son singe sans queue, ne conviennent donc en aucune manière au magot, et ne peuvent appartenir à un autre animal qu'au pithèque.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le pithèque n'a point de queue; il n'a point les dents canines plus grandes à proportion que celles de l'homme; il a la face plate, les ongles plats aussi, et arrondis comme ceux de l'homme; il marche sur ses deux pieds; il a environ une coudée, c'est-à-dire, tout au plus un pied et demi de hauteur; son naturel est doux, et on l'apprivoise aisément. Les anciens ont dit que la femelle est sujette à l'écoulement périodique, et l'analogie ne nous permet pas d'en douter.



LE GRAND GIBBON

J. Fouquet S.



LE PETIT GIBBON

J. J. Jouquet S.

LE GIBBON*.

LE gibbon se tient toujours debout, lors même qu'il marche à quatre pieds, parce que ses bras sont aussi longs que son corps et ses jambes. Nous l'avons vu vivant; il n'avoit pas trois pieds de hauteur : mais il étoit

* *Gibbon*, c'est le nom sous lequel M. Dupleix nous a donné ce singe, qu'il avoit apporté des Indes orientales. J'ai d'abord cru que ce mot étoit indien; mais en faisant des recherches sur la nomenclature des singes, j'ai trouvé dans une note de Daléchamp sur Pline, que Strabon a désigné le *cephus* par le mot *keipon*, dont il est probable qu'on a fait *guibon*, *gibbon*. Voici le passage de Pline, avec la note de Daléchamp : *Pompeii Magni primùm ludi ostenderunt ex Æthiopia quas vocant* cephos*, *quarum pedes posteriores pedibus humanis et cruribus, priores manibus fuere similes : hoc animal postea Roma non vidit.*

* (Cephos) *Strabo, lib. XV*, keipon *vocat, esseque tradit facie satyro similem*. (Dal. *in Plin. Hist. nat.* lib. VIII, cap. 19.)

Il me paroît que le *cebus* des Grecs et le *cephus* de Pline, qu'on doit prononcer *kebus* et *kephus*, pourroient bien venir originairement de *koph* ou *kophin*, qui en hébreu et en chaldéen est le nom du singe.

jeune, il étoit en captivité; ainsi l'on doit présumer qu'il n'avoit pas encore acquis toutes ses dimensions, et que, dans l'état de nature, lorsqu'il est adulte, il parvient au moins à quatre pieds de hauteur. Il n'a nulle apparence de queue; mais le caractère qui le distingue évidemment des autres singes, c'est cette prodigieuse grandeur de ses bras, qui sont aussi longs que le corps et les jambes pris ensemble, en sorte que l'animal étant debout sur ses pieds de derrière, ses mains touchent encore à terre, et qu'il peut marcher à quatre pieds sans que son corps se penche. Il a tout autour de la face un cercle de poil gris, de manière qu'elle se présente comme si elle étoit environnée d'un cadre rond; ce qui donne à ce singe un air très-extraordinaire. Ses yeux sont grands, mais enfoncés; ses oreilles nues et bien bordées; sa face est applatie, de couleur tannée, et assez semblable à celle de l'homme. Le gibbon est, après l'orang-outang et le pithèque, celui qui approcheroit le plus de la figure humaine, si la longueur excessive de ses bras ne le rendoit pas difforme: car, dans l'état de nature, l'homme auroit aussi une mine bien

étrange ; les cheveux et la barbe, s'ils étoient négligés, formeroient autour de son visage un cadre de poil assez semblable à celui qui environne la face du gibbon.

Ce singe nous a paru d'un naturel tranquille et de mœurs assez douces ; ses mouvemens n'étoient ni trop brusques ni trop précipités : il prenoit doucement ce qu'on lui donnoit à manger ; on le nourrissoit de pain, de fruits, d'amandes, etc. Il craignoit beaucoup le froid et l'humidité, et il n'a pas vécu long-temps hors de son pays natal. Il est originaire des Indes orientales, particulièrement des terres de Coromandel, de Malaca et des îles Moluques *. Il paroît qu'il se

* Le P. Lecomte dit avoir vu aux Moluques une espèce de singe, marchant naturellement sur ses deux pieds, se servant de ses bras comme un homme, le visage à peu près comme celui d'un Hottentot, mais le corps tout couvert d'une espèce de laine grise, étant exactement comme un enfant, et exprimant parfaitement ses passions et ses appétits. Il ajoute que ces singes sont d'un naturel très-doux ; que pour montrer leur affection aux personnes qu'ils connoissent, ils les embrassent et les baisent avec des transports singuliers ; que l'un de ces singes qu'il a vu avoit au moins quatre pieds de hauteur,

trouve aussi dans des provinces moins méridionales, et qu'on doit rapporter au gibbon le singe du royaume de Gannaure, frontière de la Chine, que quelques voyageurs ont indiqué sous le nom de *fefé**. Au reste, cette espèce varie pour la grandeur et pour les couleurs du poil. Il y en a deux au Cabinet, dont le second, quoiqu'adulte, est bien plus petit que le premier, et n'a que du brun dans

qu'il étoit extrêmement adroit et encore plus agile. (*Mémoires sur la Chine*, par Louis Lecomte, page 510.)

* « Dans le royaume de Gannaure, frontière de « la Chine, il se trouve un animal qui est fort rare, « qu'ils nomment *fefé* : il a presque la forme hu- « maine, les bras fort longs, le corps noir et velu, « marche fort légèrement et fort vîte. » (*Recueil des voyages, etc.*; Rouen, 1716; tome III, page 168.)

1°. Ce caractère des *bras fort longs* n'appartient qu'à ce singe, et par conséquent indique assez clairement que le fefé est le même que le gibbon. 2°. On peut présumer que le mot *fefé* vient de *jesef* ou *sesef*, nom du babouin dans les provinces de l'Afrique voisines de l'Arabie, et qu'on a transféré ce nom du babouin au gibbon; car le babouin n'a pas les bras plus longs que les autres singes.

tous les endroits où l'autre a du noir; mais comme ils se ressemblent parfaitement à tous autres égards, nous ne doutons pas qu'ils ne soient tous deux d'une seule et même espèce.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le gibbon n'a point de queue; il a les fesses pelées, avec de légères callosités; sa face est plate, brune, et environnée tout autour d'un cercle de poils gris; il a les dents canines plus grandes à proportion que celles de l'homme; il a les oreilles nues, noires et arrondies, le poil brun ou gris suivant l'âge ou la race, les bras excessivement longs; il marche sur ses deux pieds de derrière: il a deux pieds et demi ou trois pieds de hauteur. La femelle est sujette, comme les femmes, à un écoulement périodique de sang.

LE MAGOT[1].

CET animal est de tous les singes, c'est-à-dire, de tous ceux qui n'ont point de queue[2], celui qui s'accommode le mieux de la température de notre climat. Nous en avons nourri un pendant plusieurs années; l'été il se plaisoit à l'air, et l'hiver on pouvoit le tenir dans une chambre sans feu. Quoiqu'il ne fût pas délicat, il étoit toujours triste et souvent maussade; il faisoit également la grimace pour marquer sa colère ou montrer

[1] *Magot*, nom ancien de ce singe en françois, et que nous avons adopté; *momenet*, selon Jonston: on l'a aussi appelé *tartarin*, parce qu'il est fort commun dans la Tartarie méridionale.

[2] Il est certain que ce singe est sans queue, quoiqu'il en ait une légère apparence formée par un petit appendice de peau d'environ un demi-pouce de longueur, qui se trouve au-dessus de l'anus; mais cet appendice n'est point une queue avec des vertèbres, ce n'est qu'un bout de peau qui ne tient pas même plus particulièrement au coccix que le reste de la peau.



LE MAGOT.

J. Pauquet S.



MAGOT.

J. F. Pauquet f.

son appétit : ses mouvemens étoient brusques, ses manières grossières, et sa physionomie encore plus laide que ridicule; pour peu qu'il fût agité de passion, il montroit et grinçoit les dents en remuant la mâchoire. Il remplissoit les poches de ses joues de tout ce qu'on lui donnoit, et il mangeoit généralement de tout, à l'exception de la viande crue, du fromage et d'autres choses fermentées; il aimoit à se jucher, pour dormir, sur un barreau, sur une patte de fer. On le tenoit toujours à la chaîne, parce que, malgré sa longue domesticité, il n'en étoit pas plus civilisé, pas plus attaché à ses maîtres : il avoit apparemment été mal éduqué; car j'en ai vu d'autres de la même espèce qui en tout étoient mieux, plus connoissans, plus obéissans, même plus gais et assez dociles pour apprendre à danser, à gesticuler en cadence, et à se laisser tranquillement vêtir et coiffer.

Ce singe peut avoir deux pieds et demi ou trois pieds de hauteur lorsqu'il est debout sur ses jambes de derrière : la femelle est plus petite que le mâle. Il marche plus volontiers à quatre pieds qu'à deux. Lorsqu'il est en repos, il est presque toujours assis, et son

corps porte sur deux callosités très-éminentes qui sont situées au bas de la région où devroient être les fesses ; l'anus est plus élevé : ainsi il est assis plus bas que sur le cul ; aussi son corps est plus incliné que celui d'un homme assis. Il diffère du pithèque ou singe proprement dit, 1°. en ce qu'il a le museau gros et avancé comme un dogue, au lieu que le pithèque a la face applatie ; 2°. en ce qu'il a de longues dents canines, tandis que le pithèque ne les a pas plus longues à proportion que l'homme ; 3°. en ce qu'il n'a pas les ongles des doigts aussi plats et aussi arrondis ; et enfin parce qu'il est plus grand, plus trapu et d'un naturel moins docile et moins doux.

Au reste, il y a quelques variétés dans l'espèce du magot ; nous en avons vu de différentes grandeurs et de poils plus ou moins foncés et plus ou moins fournis : il paroît même que les cinq animaux dont Prosper Alpin a donné les figures et les indications sous le nom de *cynocéphales,* sont tous cinq des magots, qui ne diffèrent que par la grandeur et par quelques autres caractères trop légers pour qu'on doive en faire des espèces

distinctes et séparées. Il paroît aussi que l'espèce en est assez généralement répandue dans tous les climats chauds de l'ancien continent, et qu'on la trouve également en Tartarie, en Arabie, en Éthiopie, au Malabar, en Barbarie, en Mauritanie, et jusque dans les terres du cap de Bonne-Espérance.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le magot n'a point de queue, quoiqu'il ait un petit bout de peau qui en ait l'apparence : il a des abajoues, de grosses callosités proéminentes sur les fesses, des dents canines beaucoup plus longues à proportion que celles de l'homme ; la face relevée par le bas en forme de museau, semblable à celui du dogue : il a du duvet sur la face, du poil brun verdâtre sur le corps, et jaune blanchâtre sous le ventre ; il marche sur ses deux pieds de derrière, et plus souvent à quatre : il a trois pieds ou trois pieds et demi de hauteur, et il paroît qu'il y a dans cette espèce des races qui sont encore plus grandes. Les femelles sont, comme les femmes, sujettes à un écoulement périodique de sang.

LE PAPION *,

OU

BABOUIN PROPREMENT DIT.

DANS l'homme, la physionomie trompe, et la figure du corps ne décide pas de la forme de l'ame; mais, dans les animaux, on peut juger du naturel par la mine, et de tout l'intérieur par ce qui paroît au dehors : par exemple, en jetant les yeux sur nos singes et nos babouins, il est aisé de voir que ceux-ci doivent être plus sauvages, plus méchans que les autres; il y a les mêmes différences, les mêmes nuances dans les mœurs que dans les figures. L'orang-outang, qui ressemble le plus à l'homme, est le plus intelligent, le plus grave, le plus docile de tous; le magot,

* *Papion*, mot dérivé de *papio*, nom de cet animal en latin moderne, et que nous avons adopté pour le distinguer des autres babouins. *Baboon* en anglois, *pavyon* en allemand.



GRAND PAPION

J. Duquet S.

LE PAPION *,

OU

BABOUIN PROPREMENT DIT.

DANS l'homme, la physionomie trompe, et la figure du corps ne décide pas de la forme de l'ame; mais, dans les animaux, on peut juger du naturel par la mine, et de tout l'intérieur par ce qui paroît au dehors : par exemple, en jetant les yeux sur nos singes et nos babouins, il est aisé de voir que ceux-ci doivent être plus sauvages, plus méchans que les autres; il y a les mêmes différences, les mêmes nuances dans les mœurs que dans les figures. L'orang-outang, qui ressemble le plus à l'homme, est le plus intelligent, le plus grave, le plus docile de tous; le magot,

* *Papion*, mot dérivé de *papio*, nom de cet animal en latin moderne, et que nous avons adopté pour le distinguer des autres babouins. *Baboon* en anglois, *pavyon* en allemand.



LE PETIT PAPION.

J Pouquet S

qui commence à s'éloigner de la forme humaine, et qui approche par le museau et par les dents canines de celle des animaux, est brusque, désobéissant et maussade ; et les babouins, qui ne ressemblent plus à l'homme que par les mains, et qui ont une queue, des ongles aigus, de gros museaux, etc. ont l'air de bêtes féroces, et le sont en effet. J'ai vu vivant celui dont nous donnons ici la figure ; il n'étoit point hideux, et cependant il faisoit horreur : grinçant continuellement les dents, s'agitant, se débattant avec colère, on étoit obligé de le tenir enfermé dans une cage de fer, dont il remuoit si puissamment les barreaux avec les mains, qu'il inspiroit de la crainte aux spectateurs. C'est un animal trapu, dont le corps ramassé et les membres nerveux indiquent la force et l'agilité, qui, couvert d'un poil épais et long, paroît encore beaucoup plus gros qu'il n'est, mais qui, dans le réel, est si puissant et si fort, qu'il viendroit aisément à bout d'un ou de plusieurs hommes, s'ils n'étoient point armés *. D'ailleurs il

* C'est à cette espèce qu'il faut rapporter l'animal appelé *tré tré tré tré* à Madagascar. « Il est, « dit Flaccourt, gros comme un veau de deux ans ;

paroît continuellement excité par cette passion qui rend furieux les animaux les plus doux : il est insolemment lubrique, et affecte de se montrer en cet état, de se toucher, de se satisfaire seul aux yeux de tout le monde ; et cette action, l'une des plus honteuses de l'humanité, et qu'aucun animal ne se permet, copiée par la main du babouin, rappelle l'idée du vice, et rend abominable l'aspect de cette bête, que la Nature paroît avoir particulièrement vouée à cette espèce d'impudence ; car dans tous les autres animaux, et même dans l'homme, elle a voilé ces parties : dans le babouin, au contraire, elles sont tout-à-fait nues, et d'autant plus évidentes que le corps est couvert de longs poils ; il a de même les fesses nues et d'un rouge couleur de sang, les bourses pendantes, l'anus découvert, la queue toujours levée. Il

« il a la tête ronde et une face d'homme, les pieds « de devant et de derrière comme un singe, le poil « frisotté, la queue courte, les oreilles comme celles « de l'homme ; il ressemble au *tamach* décrit par « Ambroise Paré: C'est un animal solitaire : les gens « du pays en ont grand'peur ». (*Voyage à Madagascar*, page 151.)

semble faire parade de toutes ces nudités, présentant son derrière plus souvent que sa tête, sur-tout dès qu'il apperçoit des femmes, pour lesquelles il déploie une telle effronterie, qu'elle ne peut naître que du desir le plus immodéré. Le magot et quelques autres ont bien les mêmes inclinations; mais comme ils sont plus petits et moins pétulans, on les rend modestes à coups de fouet, au lieu que le babouin est non seulement incorrigible sur cela, mais intraitable à tous autres égards.

Quelque violente que soit la passion de ces animaux, ils ne produisent pas dans les pays tempérés; la femelle ne fait ordinairement qu'un petit, qu'elle porte entre ses bras, et attaché, pour ainsi dire, à sa mamelle : elle est sujette, comme la femme, à l'évacuation périodique, et cela lui est commun avec toutes les autres femelles de singes qui ont les fesses nues. Au reste, ces babouins, quoique méchans et féroces, ne sont pas du nombre des animaux carnassiers; ils se nourrissent principalement de fruits, de racines et de grains : ils se réunissent et s'entendent pour piller les jardins; ils se jettent les fruits de

main en main et par-dessus les murs, et font de grands dégâts dans toutes les terres cultivées.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le papion a des abajoues et de larges callosités sur les fesses, qui sont nues et de couleur de sang : il a la queue arquée et de sept ou huit pouces de long; les dents canines beaucoup plus longues et plus grosses à proportion que celles de l'homme ; le museau très-gros et très-long ; les oreilles nues, mais point bordées ; le corps massif et ramassé ; les membres gros et courts; les parties génitales nues et couleur de chair; le poil long et touffu, d'un brun roussâtre, et de couleur assez uniforme sur tout le corps. Il marche plus souvent à quatre qu'à deux pieds; il a trois ou quatre pieds de hauteur lorsqu'il est debout. Il paroît qu'il y a dans cette espèce des races encore plus grandes, et d'autres beaucoup plus petites. Le babouin que nous avons fait représenter est de la petite espèce; nous l'avons soigneusement comparé au grand babouin ou papion, et nous n'avons

remarqué d'autre différence entre eux que celle de la grandeur ; et cette différence ne venoit pas de celle de l'âge, car le petit babouin nous a paru adulte comme le grand. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique.

LE MANDRILL *.

CE babouin est d'une laideur désagréable et dégoûtante : indépendamment de son nez tout plat, ou plutôt de deux naseaux dont découle continuellement une morve qu'il recueille avec la langue ; indépendamment de son très-gros et long museau, de son corps trapu, de ses fesses couleur de sang, et de son anus apparent, et placé, pour ainsi dire, dans les lombes, il a encore la face violette et sillonnée des deux côtés de rides profondes et longitudinales qui en augmentent beaucoup la tristesse et la difformité. Il est aussi plus grand et peut-être plus fort que le papion ; mais il est en même temps plus tranquille et moins féroce. Nous donnons ici la figure du mâle et de la femelle, que nous avons vus vivans : soit qu'ils eussent été mieux éduqués, ou que naturellement ils

* *Mandrill,* nom que les Anglois qui fréquentent la côte de Guinée, ont donné à cet animal, et que nous avons adopté.



MANDRILL MÂLE.

J Pouquet S



MANDRILL FEMELLE.

J. Pauquet S.



soient plus doux que le papion, ils nous ont paru plus traitables et moins impudens sans être moins désagréables.

Cette espèce de babouin se trouve à la côte d'Or et dans les autres provinces méridionales de l'Afrique, où les Nègres l'appellent *boggo*, et les Européens *mandrill*. Il paroît qu'après l'orang-outang c'est le plus grand de tous les singes et de tous les babouins. Smith * raconte qu'on lui fit présent d'une femelle

* Dans le même pays l'on appelle *boogoc* ou *boggo* et *mandrill* l'animal dont il est ici question, et l'on appelle aussi *pongo* et *drill* l'orang-outang : ces noms se ressemblent, et sont vraisemblablement dérivés les uns des autres. Et en effet, le pongo et le boggo, ou, si l'on veut, le drill et le mandrill, ont plusieurs caractères communs : mais le premier est un singe sans queue et presque sans poil, qui a la face applatie et ovale ; au lieu que le second est un babouin avec une queue, de longs poils, et le museau gros et long. Le mot *man*, dans les langues allemande, angloise, etc. signifie l'*homme en général ;* et le mot *drill*, dans le jargon de quelques unes de nos provinces de France, comme en Bourgogne, signifie *un homme vigoureux et libertin :* les paysans disent, *c'est un bon drill, c'est un maître drill.*

mandrill qui n'étoit âgée que de six mois et qui étoit déja aussi grande à cet âge qu'un babouin adulte. Il dit aussi que ces mandrills marchent toujours sur deux pieds, qu'ils pleurent et qu'ils gémissent comme des hommes, qu'ils ont une violente passion pour les femmes, et qu'ils ne manquent pas de les attaquer avec succès lorsqu'ils les trouvent à l'écart.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le mandrill a des abajoues et des callosités sur les fesses : il a la queue très-courte, et seulement de deux ou trois pouces de long; les dents canines beaucoup plus grosses et plus longues à proportion que celles de l'homme; le museau très-gros et très-long, et sillonné des deux côtés de rides longitudinales, profondes et très-marquées; la face nue et de couleur bleuâtre; les oreilles nues, aussi-bien que le dedans des mains et des pieds; le poil long, d'un brun roussâtre sur le corps, et gris sur la poitrine et le ventre: il marche sur deux pieds plus souvent que sur quatre. Il a quatre ou quatre pieds et

demi de hauteur lorsqu'il est debout : il paroît même qu'il y en a d'encore plus grands. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

L'OUANDEROU [1],

ET

LE LOWANDO [2].

Quoique ces deux animaux nous paroissent être d'une seule et même espèce, nous n'avons pas laissé de leur conserver à chacun le nom qu'ils portent dans leur pays natal, à Ceylan, parce qu'ils forment au moins deux races distinctes et constantes.

[1] *Ouanderou, wanderu*, nom de cet animal à Ceylan, et que nous avons adopté.

[2] *Lowando, elwandu*, nom de cet animal à Ceylan, et que nous avons adopté.

1°. Il nous paroît n'être qu'une variété de l'ouanderou; 2°. il nous paroît qu'il y a une seconde variété dans ces animaux : l'ouanderou a le corps noir et la barbe grise; le lowando a le corps gris et la barbe noire, et il y en a d'autres de même espèce qui sont tout blancs, corps et barbe.



L'OUANDEROU.

J. Panquet S.

L'ouanderou a le corps couvert de poils bruns et noirs, avec une large chevelure et une grande barbe blanche; au contraire le lowando a le corps couvert de poils blanchâtres, avec la chevelure et la barbe noires. Il y a encore dans le même pays une troisième race ou variété qui pourroit bien être la tige commune des deux autres, parce qu'elle est d'une couleur uniforme et entièrement blanche, corps, chevelure et barbe. Ces trois animaux ne sont pas des singes, mais des babouins; ils en ont tous les caractères, tant pour la figure que pour le naturel; ils sont farouches et même un peu féroces : ils ont le museau alongé, la queue courte, et sont à peu près de la même grandeur et de la même force que les papions; ils ont seulement le corps moins ramassé, et paroissent plus foibles des parties de l'arrière du corps. Celui dont nous donnons la figure, nous avoit été présenté sous une fausse dénomination, tant pour le nom que pour le climat; les gens auxquels il appartenoit nous dirent qu'il venoit du continent de l'Amérique méridionale, et qu'on l'appeloit *cayouvassou*. Je reconnus bientôt que ce mot *cayouvassou* est un

terme brasilien qui se prononce *sajououassou*, et qui signifie *sapajou*, et que par conséquent ce nom avoit été mal appliqué, puisque tous les sapajous ont de très-longues queues, au lieu que l'animal dont il est ici question est un babouin à queue très-courte. D'ailleurs, non seulement cette espèce, mais même aucune espèce de babouin, ne se trouve en Amérique, et par conséquent on s'étoit aussi trompé sur l'indication du climat; et cela arrive assez ordinairement, sur-tout à ces montreurs d'ours et de singes, qui, lorsqu'ils ignorent le climat et le nom d'un animal, ne manquent pas de lui appliquer une dénomination étrangère, laquelle, vraie ou fausse, est également bonne pour l'usage qu'ils en font. Au reste, ces babouins-ouanderous, lorsqu'ils ne sont pas domtés, sont si méchans, qu'on est obligé de les tenir dans une cage de fer, où souvent ils s'agitent avec fureur; mais lorsqu'on les prend jeunes, on les apprivoise aisément, et ils paroissent même être plus susceptibles d'éducation que les autres babouins. Les Indiens se plaisent à les instruire, et ils prétendent que les autres singes, c'est-à-dire, les guenons, respectent

beaucoup ces babouins, qui ont plus de gravité et plus d'intelligence qu'elles. Dans leur état de liberté, ils sont extrêmement sauvages, et se tiennent dans les bois. Si l'on en croit les voyageurs, ceux qui sont tout blancs sont les plus forts et les plus méchans de tous. Ils sont très-ardens pour les femmes, et assez forts pour les violer lorsqu'ils les trouvent seules, et souvent ils les outragent jusqu'à les faire mourir.

Caractères distinctifs de cette espèce.

L'OUANDEROU a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue de sept ou huit pouces de long, les dents canines plus longues et plus grosses que celles de l'homme, le museau gros et alongé, la tête environnée d'une large crinière et d'une grande barbe de poils rudes, le corps assez long et assez mince par le bas. Il y a dans cette espèce des races qui varient par la couleur du poil : les uns ont celui du corps noir et la barbe blanche; les autres ont le poil du corps blanchâtre et la barbe noire. Ils marchent à quatre pieds

plus souvent qu'à deux, et ils ont trois pieds ou trois pieds et demi de hauteur lorsqu'ils sont debout. Les femelles sont sujettes à l'écoulement périodique.



LE MAIMON.

J. Pouquet S.

LE MAIMON *.

Les singes, les babouins et les guenons forment trois troupes qui laissent entre elles deux intervalles ; le premier est rempli par le magot, et le second par le maimon : celui-ci fait la nuance entre les babouins et les guenons, comme le magot la fait entre les singes et les babouins. En effet, le maimon ressemble encore aux babouins par son gros et large museau, par sa queue courte et arquée; mais il en diffère et s'approche des guenons par sa taille, qui est fort au-dessous de celle des babouins, et par la douceur de son naturel. M. Edwards nous a donné la figure et la description de cet animal sous la dénomination de *singe à queue de cochon*.

* *Maimon, maimonet*, nom que l'on a donné dans les derniers siècles aux singes à queue courte, et que nous avons appliqué à celui-ci en attendant qu'on soit informé du nom qu'il porte dans son pays natal, à Sumatra, et dans les autres provinces de l'Inde méridionale.

Ce caractère particulier suffit pour le faire reconnoître ; car il est le seul de tous les babouins et guenons qui ait la queue nue, menue et tournée comme celle du cochon. Il est à peu près de la grandeur du magot, et ressemble si fort au macaque, qu'on pourroit le prendre pour une variété de cette espèce, si sa queue n'étoit pas tout-à-fait différente. Il a la face nue et basanée, les yeux châtains, les paupières noires, le nez plat, les lèvres minces, avec quelques poils roides, mais trop courts pour faire une moustache apparente. Il n'a pas, comme les singes et les babouins, les bourses à l'extérieur et la verge saillante; le tout est caché sous la peau : aussi le maimon, quoique très-vif et plein de feu, n'a rien de la pétulance impudente des babouins; il est doux, traitable, et même caressant. On le trouve à Sumatra, et vraisemblablement dans les autres provinces de l'Inde méridionale : aussi souffre-t-il avec peine le froid de notre climat. Celui que nous avons vu à Paris, n'a vécu que peu de temps, et M. Edwards dit n'avoir gardé qu'un an à Londres celui qu'il a décrit.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le maimon a des abajoues et des callosités sur les fesses ; la queue nue, recoquillée et longue de cinq ou six pouces ; les dents canines pas plus longues à proportion que celles de l'homme ; le museau très-large ; les orbites des yeux fort saillantes au-dessus ; la face, les oreilles, les mains et les pieds nuds et de couleur de chair ; le poil d'un noir olive sur le corps, et d'un jaune roussâtre sur le ventre. Il marche tantôt sur deux pieds, et tantôt sur quatre ; il a deux pieds ou deux pieds et demi de hauteur lorsqu'il est debout. La femelle est sujette à l'écoulement périodique.

LE MACAQUE[1],

ET

L'AIGRETTE[2].

De toutes les guenons ou singes à longue queue, le macaque est celui qui approche le plus des babouins; il a, comme eux, le corps court et ramassé, la tête grosse, le museau large, le nez plat, les joues ridées, et en même temps il est plus gros et plus grand que la plupart des autres guenons : il est

[1] *Macaque, macaquo*, nom de cet animal dans son pays natal, à Congo, et que nous avons adopté.

[2] *Aigrette*. Cette guenon ne nous paroît être qu'une variété du macaque : nous l'avons appelée *l'aigrette*, parce qu'elle a un grand épi de poil au-dessus de la tête. Nous croyons que c'est le même que l'*aigula* de M. Linnæus (*Syst. nat.* edit. X, pag. 27), indiqué par Osbeck sous la dénomination *simia caudata subbarbata grisea, eminentiâ pilosâ verticis longitudinali*. (*Itiner.* pag. 99.)



LE MACAQUE.

J. Pauquet S.



L'AIGRETTE.

J. J. Bouquet S.

aussi d'une laideur hideuse, en sorte qu'on pourroit le regarder comme une petite espèce de babouin, s'il n'en différoit pas par la queue qu'il porte en arc comme eux, mais qui est longue et bien touffue, au lieu que celle des babouins en général est fort courte. Cette espèce est originaire de Congo et des autres parties de l'Afrique méridionale ; elle est nombreuse et sujette à plusieurs variétés pour la grandeur, les couleurs et la disposition du poil. Celui qu'Hasselquist a décrit avoit le corps long de plus de deux pieds, et ceux que nous avons vus ne l'avoient guère que d'un pied et demi. Celui que nous appelons ici *l'aigrette*, parce qu'il a sur le sommet de la tête un épi ou aigrette de poil, ne nous a paru qu'une variété du premier, auquel il ressemble en tout, à l'exception de cette différence et de quelques autres légères variétés dans le poil. Ils ont tous deux les mœurs douces et sont assez dociles ; mais, indépendamment d'une odeur de fourmi ou de faux musc qu'ils répandent autour d'eux, ils sont si mal-propres, si laids et même si affreux lorsqu'ils font la grimace, qu'on ne peut les regarder sans horreur et dégoût. Ces guenons

vont souvent par troupes, et se rassemblent sur-tout pour voler des fruits et des légumes. Bosman raconte qu'elles prennent dans chaque patte un ou deux pieds de milhio, autant sous leurs bras et autant dans leur bouche; qu'elles s'en retournent ainsi chargées, sautant continuellement sur les pattes de derrière, et que, quand on les poursuit, elles jettent les tiges de milhio qu'elles tenoient dans les mains et sous les bras, ne gardant que celles qui sont entre leurs dents, afin de pouvoir fuir plus vîte sur les quatre pieds. Au reste, ajoute ce voyageur, elles examinent avec la dernière exactitude chaque tige de milhio qu'elles arrachent; et si elle ne leur plaît pas, elles la rejettent à terre et en arrachent d'autres, en sorte que, par leur bizarre délicatesse, elles causent beaucoup plus de dommage encore que par leurs vols.

Caractères distinctifs de ces espèces.

Le macaque a des abajoues et des callosités sur les fesses : il a la queue longue à peu près comme la tête et le corps pris ensemble, d'environ dix-huit à vingt pouces; la tête

grosse ; le museau très-gros ; la face nue, livide et ridée ; les oreilles velues ; le corps court et ramassé, les jambes courtes et grosses : le poil des parties supérieures est d'un cendré verdâtre, et sur la poitrine et le ventre, d'un gris jaunâtre. Il porte une petite crête de poil au-dessus de la tête ; il marche à quatre et quelquefois à deux pieds. La longueur de son corps, y compris celle de la tête, est d'environ dix-huit ou vingt pouces. Il paroît qu'il y a dans cette espèce des races beaucoup plus grandes et d'autres plus petites, telles que celle qui suit.

L'aigrette ne nous paroît être qu'une variété du macaque ; elle est plus petite d'environ un tiers dans toutes les dimensions : au lieu de la petite crête de poil qui se trouve au sommet de la tête du macaque, l'aigrette porte un épi droit et pointu. Elle semble différer encore du macaque par le poil du front, qui est noir, au lieu que sur le front du macaque il est verdâtre. Il paroît aussi que l'aigrette a la queue plus longue que le macaque, à proportion de la longueur du corps. Les femelles dans ces espèces sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

LE PATAS *.

Le patas est encore du même pays et à peu près de la même grosseur que le macaque : mais il en diffère en ce qu'il a le corps plus alongé, la face moins hideuse et le poil plus beau ; il est même remarquable par la couleur brillante de sa robe, qui est d'un roux si vif, qu'elle paroît avoir été peinte. Nous avons vu deux de ces animaux qui font variété dans l'espèce : le premier porte un bandeau de poils noirs au-dessus des yeux, qui s'étend d'une oreille à l'autre ; le second ne diffère du premier que par la couleur de ce bandeau, qui est blanc : tous deux ont du poil long au-dessous du menton et autour des joues, ce qui leur fait une belle barbe ; mais le premier l'a jaune, et le second l'a blanche. Cette variété paroît en indiquer d'autres dans la couleur du poil, et je suis

* *Patas*, nom de cette espèce de guenon ou [illegible] à longue queue dans son pays natal, au Sénégal, et que nous avons adopté. On l'appelle vulgairement *le singe rouge du Sénégal*.



PATAS À BANDEAU-NOIR.

J. Pauquet S.





PATAS À BANDEAU-BLANC.

fort porté à croire que l'espèce de guenon couleur de chat sauvage dont parle Marmol, et qu'il dit venir du pays des Nègres, est une des variétés de l'espèce du patas. Ces guenons sont moins adroites que les autres, et en même temps elles sont extrêmement curieuses. « Je les ai vues, dit Brue, descendre « du haut des arbres jusqu'à l'extrémité des « branches pour admirer les barques à leur « passage; elles les considéroient quelque « temps, et, paroissant s'entretenir de ce « qu'elles avoient vu, elles abandonnoient la « place à celles qui arrivoient après; quel- « ques unes devinrent familières jusqu'à jeter « des branches aux François, qui leur répon- « dirent à coups de fusil. Il en tomba quel- « ques unes, d'autres demeurèrent blessées, « et tout le reste tomba dans une étrange « consternation; une partie se mit à pousser « des cris affreux, une autre à ramasser des « pierres pour les jeter à leurs ennemis: quel- « ques unes se vidèrent le ventre dans leur « main, et s'efforcèrent d'envoyer ce pré- « sent aux spectateurs; mais s'appercevant à « la fin que le combat étoit du moins inégal, « elles prirent le parti de se retirer. »

Il est à présumer que c'est cette même espèce de guenon dont parle le Maire. « On « ne sauroit exprimer, dit ce voyageur, le « dégât que les singes font dans les terres du « Sénégal lorsque le mil et les grains dont ils « se nourrissent sont en maturité. Ils s'as- « semblent quarante ou cinquante ; l'un d'eux « demeure en sentinelle sur un arbre, écoute « et regarde de tous côtés pendant que les « autres font la récolte : dès qu'il apperçoit « quelqu'un, il crie comme un enragé pour « avertir les autres, qui, au signal, s'en- « fuient avec leur proie, sautant d'un arbre « à l'autre avec une prodigieuse agilité ; les « femelles, qui portent leurs petits contre « leur ventre, s'enfuient comme les autres, « et sautent comme si elles n'avoient rien. »

Au reste, quoiqu'il y ait dans toutes les terres de l'Afrique un très-grand nombre d'espèces de singes, de babouins et de guenons, dont quelques unes paroissent assez semblables, les voyageurs ont cependant remarqué qu'elles ne se mêlent jamais, et que, pour l'ordinaire, chaque espèce habite un quartier différent.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le patas a des abajoues et des callosités sur les fesses ; sa queue est moins longue que la tête et le corps pris ensemble : il a le sommet de la tête plat, le museau long, le corps alongé, les jambes longues ; il a du poil noir sur le nez, et un bandeau étroit de même couleur au-dessus des yeux, qui s'étend d'une oreille à l'autre : le poil de toutes les parties supérieures du corps est d'un roux presque rouge, et celui des parties de dessous, telles que la gorge, la poitrine et le ventre, est d'un gris jaunâtre. Il y a variété dans cette espèce pour la couleur du bandeau qui est au-dessus des yeux ; les uns l'ont noir, et les autres, blanc. Ils n'agitent pas leur mâchoire comme le font les autres guenons lorsqu'elles sont en colère. Ils marchent à quatre pieds plus souvent qu'à deux, et ils ont environ un pied et demi ou deux pieds depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Il paroît, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a de plus grands. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique.

LE MALBROUCK [1],

ET

LE BONNET-CHINOIS [2].

Ces deux guenons ou singes à longue queue nous paroissent être de la même espèce ; et cette espèce, quoique différente à quelques égards de celle du macaque, ne laisse pas d'en être assez voisine pour que nous soyons dans le doute si le macaque, l'aigrette, le malbrouck et le bonnet-chinois, ne sont pas quatre variétés, c'est-à-dire, quatre races constantes d'une seule et même espèce. Comme ces animaux ne produisent pas dans notre climat, nous n'avons pu acquérir par l'expé-

[1] *Malbrouck*, nom de cet animal dans son pays natal, à Bengale, et que nous avons adopté.

[2] *Bonnet-chinois*, nom que l'on a donné à cette espèce de guenon ou singe à longue queue, parce qu'elle a le poil du sommet de la tête disposé en forme de calotte ou de bonnet plat, comme le sont les bonnets des Chinois.



LE MALBROUCK.

J. Pauquet. S.



LE BONNET-CHINOIS.

J Pouquet S

rience aucune connoissance sur l'unité ou la diversité de leurs espèces, et nous sommes réduits à en juger par la différence de la figure et des autres attributs extérieurs. Le macaque et l'aigrette nous ont paru assez semblables pour présumer qu'ils sont de la même espèce. Il en est de même du malbrouck et du bonnet-chinois ; mais comme ils diffèrent plus des deux premiers qu'ils ne diffèrent entre eux, nous avons cru devoir les en séparer. Notre présomption sur la diversité de ces deux espèces est fondée, 1°. sur la différence de la forme extérieure ; 2°. sur celle de la couleur et de la disposition du poil ; 3°. sur les différences qui se trouvent dans les proportions du squelette de chacun de ces animaux ; et enfin sur ce que les deux premiers sont natifs des contrées méridionales de l'Afrique, et que les deux dont il s'agit ici sont du pays de Bengale. Cette dernière considération est d'un aussi grand poids qu'aucune autre ; car nous avons prouvé que, dans les animaux sauvages et indépendans de l'homme, l'éloignement du climat est un indice assez sûr de celui des espèces. Au reste, le malbrouck et le bonnet-chinois ne sont pas les

seules espèces ou races de singes que l'on trouve à Bengale* : il paroît, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a quatre variétés; savoir, des blancs, des noirs, des rouges et des gris. Ils disent que les noirs sont les plus aisés à apprivoiser : ceux-ci étoient d'un gris roussâtre, et nous ont paru privés et même assez dociles.

« Ces animaux, disent les voyageurs, dé-« robent les fruits, et sur-tout les cannes de « sucre; l'un d'eux fait sentinelle sur un « arbre pendant que les autres se chargent du « butin : s'il apperçoit quelqu'un, il crie, « *houp, houp, houp*, d'une voix haute et « distincte; au moment de l'avis, tous jettent « les cannes qu'ils tenoient dans la main « gauche, et ils s'enfuient en courant à trois

* Je crois qu'on peut rapporter au malbrouck de Bengale l'espèce de singe à poil grisâtre de Calicut dont parle Pyrard. « Il est, dit ce voya-« geur, défendu de tuer aucun singe dans ce pays : « ils sont si importuns, si fâcheux et en si grand « nombre, qu'ils causent beaucoup de dommage, et « que les habitans des villes et des campagnes sont « obligés de mettre des treillis à leurs fenêtres « pour les empêcher d'entrer dans les maisons ». (*Voyages de Fr. Pyrard*, tome I, page 427.)

« pieds ; et s'ils sont vivement poursuivis, « ils jettent encore ce qu'ils tenoient dans la « main droite, et se sauvent en grimpant « sur les arbres, qui sont leurs demeures « ordinaires : ils sautent d'arbre en arbre ; « les femelles, même chargées de leurs pe- « tits, qui les tiennent étroitement embras- « sées, sautent aussi comme les autres, mais « tombent quelquefois. Ces animaux ne s'ap- « privoisent qu'à demi ; il faut toujours les « tenir à la chaîne. Ils ne produisent pas dans « leur état de servitude, même dans leur « pays ; il faut qu'ils soient en liberté dans « leurs bois. Lorsque les fruits et les plantes « succulentes leur manquent, ils mangent « des insectes, et quelquefois ils descendent « sur les bords des fleuves et de la mer pour « attraper des poissons et des crabes. Ils « mettent leur queue entre les pinces du « crabe ; et dès qu'elles serrent, ils l'enlèvent « brusquement, et l'emportent pour le man- « ger à leur aise. Ils cueillent les noix de « cocos, et savent fort bien en tirer la liqueur « pour la boire, et le noyau pour le manger. « Ils boivent aussi du *zari* qui dégoutte par « des *bambockes* qu'on met exprès à la cime

« des arbres pour en attirer la liqueur, et ils « se servent de l'occasion. On les prend par « le moyen des noix de cocos où l'on fait une « petite ouverture ; ils y fourrent la patte avec « peine, parce que le trou est étroit, et les « gens qui sont à l'affût les prennent avant « qu'ils ne puissent se dégager. Dans les pro- « vinces de l'Inde habitées par les Bramans, « qui, comme l'on sait, épargnent la vie de « tous les animaux, les singes, plus respec- « tés encore que tous les autres, sont en « nombre infini ; ils viennent en troupe dans « les villes ; ils entrent dans les maisons à « toute heure ; en toute liberté, en sorte que « ceux qui vendent des denrées, et sur-tout « des fruits, des légumes, etc. ont bien de la « peine à les conserver ». Il y a dans Amadabad, capitale du Guzarate, deux ou trois hôpitaux d'animaux, où l'on nourrit les singes estropiés, invalides, et même ceux qui, sans être malades, veulent y demeurer. Deux fois par semaine, les singes du voisinage de cette ville se rendent d'eux-mêmes tous ensemble dans les rues ; ensuite ils montent sur les maisons, qui ont chacune une petite terrasse où l'on va coucher pen-

dant les grandes chaleurs : on ne manque pas de mettre, ces deux jours-là, sur ces petites terrasses, du riz, du millet, des cannes de sucre dans la saison, et autres choses semblables ; car si par hasard les singes ne trouvoient pas leur provision sur ces terrasses, ils romproient les tuiles dont le reste de la maison est couvert, et feroient un grand désordre. Ils ne mangent rien sans le bien sentir auparavant; et lorsqu'ils sont repus, ils remplissent pour le lendemain les poches de leurs joues. Les oiseaux ne peuvent guère nicher sur les arbres dans les endroits où il y a beaucoup de singes; car ils ne manquent jamais de détruire les nids et de jeter les œufs par terre.

Les ennemis les plus redoutables pour les singes ne sont ni le tigre ni les autres bêtes féroces ; car ils leur échappent aisément par leur légéreté et par le choix de leur domicile au-dessus des arbres, où il n'y a que les serpens qui aillent les chercher et sachent les surprendre.

« Les singes, dit un voyageur, sont en pos« session d'être maîtres des forêts; car il n'y « a ni tigres ni lions qui leur disputent le

« terrain : ils n'ont rien à craindre que les « serpens, qui nuit et jour leur font la guerre. « Il y en a de prodigieuse grandeur, qui, tout « d'un coup, avalent un singe; d'autres, « moins gros, mais plus agiles, les vont « chercher jusque sur les arbres.... ils épient « le temps où ils sont endormis, etc. »

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le malbrouck a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue à peu près longue comme la tête et le corps pris ensemble, les paupières couleur de chair, la face d'un gris cendré, les yeux grands, le museau large et relevé; les oreilles grandes, minces et couleur de chair. Il porte un bandeau de poils gris comme la mone; mais au reste il a le poil d'une couleur uniforme, d'un jaune brun sur les parties supérieures du corps, et d'un gris jaunâtre sur celles du dessous. Il marche à quatre pieds, et il a environ un pied et demi de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue.

Le bonnet-chinois paroît être une variété du malbrouck; il en diffère en ce qu'il a le



LE BONNET-CHINOIS.

J. Pauquet S.

LE MANGABEY *.

Nous avons eu deux individus de cette espèce de guenons ou singes à longue queue; tous deux nous ont été donnés sous la dénomination de *singes de Madagascar*. Il est facile de les distinguer de tous les autres par un caractère très-apparent : les mangabeys ont les paupières nues et d'une blancheur frappante; ils ont aussi le museau gros, large et alongé, et un bourrelet saillant autour des yeux. Ils varient pour les couleurs : les uns ont le poil de la tête noir, celui du cou et du dessus du corps brun fauve, et le ventre blanc; les autres l'ont plus clair sur la tête et sur le corps, et ils diffèrent sur-tout des

* *Mangabey*, nom précaire que nous donnons à cet animal, en attendant qu'on sache son vrai nom. Comme il se trouve à Madagascar, dans les terres voisines de Mangabey, cette dénomination en rappellera l'idée aux voyageurs qui seront à portée de le voir, et de s'informer du nom qu'il porte dans cette île, qui est son pays natal.



LE MANGABEY.

J J Pouquet. S.



LE MANGABEY À COLLIER BLANC

J Pauquet S.

premiers par un large collier de poils blancs qui leur environne le cou et les joues : tous deux portent la queue relevée et ont le poil long et touffu. Ils sont du même pays que le vari ; et comme ils lui ressemblent par l'alongement du museau, par la longueur de la queue, par la manière de la porter, et par les variétés de la couleur du poil, ils me paroissent faire la nuance entre les makis et les guenons.

Caractères distinctifs de cette espèce.

LE mangabey a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue aussi longue que la tête et le corps pris ensemble. Il a un bourrelet proéminent autour des yeux, et la paupière superieure d'une blancheur frappante. Son museau est gros et long ; ses sourcils sont d'un poil roide et hérissé ; ses oreilles sont noires et presque nues ; le poil des parties supérieures du corps est brun, et celui des parties inférieures est gris. Il y a variété dans cette espèce, les uns étant de couleur uniforme, et les autres ayant un cercle de poils blancs en forme de collier autour du cou,

et en forme de barbe autour des joues. Ils marchent à quatre-pieds, et ils ont à peu près un pied et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles dans ces espèces sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique.

---

et en forme de barbe autour des joues. Ils marchent à quatre-pieds, et ils ont à peu près un pied et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles dans ces espèces sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique.



LA MONE.

J. Pouquet. S.

LA MONE*.

La mone est la plus commune des guenons ou singes à longue queue. Nous l'avons eue vivante pendant plusieurs années. C'est, avec le magot, l'espèce qui s'accommode le mieux de la température de notre climat; cela seul suffiroit pour prouver qu'elle n'est pas originaire des pays les plus chauds de l'Afrique et des Indes méridionales : et elle se trouve en effet en Barbarie, en Arabie, en Perse, et dans les autres parties de l'Asie qui étoient connues des anciens; ils l'avoient désignée par le nom de *kébos*, *cebus*, *cephus*, à cause de la variété de ses couleurs. Elle a en effet la face brune, avec une espèce de barbe mêlée de blanc, de jaune, et d'un peu de noir; le poil du dessus de la tête et du cou, mêlé de jaune et de noir; celui du dos mêlé de roux et de noir; le ventre blanchâtre, aussi-bien

* *Mona*, *monina*, *mounina*, est le nom des guenons ou singes à longue queue, dans les langues moresque, espagnole et provençale.

que l'intérieur des cuisses et des jambes; l'extérieur des jambes et les pieds noirs; la queue d'un gris foncé; deux petites taches blanches, une de chaque côté de l'origine de la queue; un croissant de poils gris sur le front; une bande noire depuis les yeux jusqu'aux oreilles, et depuis les oreilles jusqu'à l'épaule et au bras. Quelques uns l'ont appelée *nonne* par corruption de *mone;* d'autres, à cause de sa barbe grise, l'ont appelée *le vieillard:* mais la dénomination vulgaire sous laquelle la mone est le plus connue, est celle de *singe varié,* et cette dénomination répond parfaitement au nom *kébos* que lui avoient donné les Grecs, et qui, par la définition d'Aristote, désigne une *guenon* ou *singe à longue queue, de couleur variée.*

En général, les guenons sont d'un naturel beaucoup plus doux que les babouins, et d'un caractère moins triste que les singes: elles sont vives jusqu'à l'extravagance et sans férocité; car elles deviennent dociles dès qu'on les fixe par la crainte. La mone en particulier est susceptible d'éducation, et même d'un certain attachement pour ceux qui la soignent: celle que nous avons nourrie se

laissoit toucher et enlever par les gens qu'elle connoissoit ; mais elle se refusoit aux autres, et même les mordoit. Elle cherchoit aussi à se mettre en liberté : on la tenoit attachée avec une longue chaîne ; quand elle pouvoit ou la rompre ou s'en délivrer, elle s'enfuyoit à la campagne ; et quoiqu'elle ne revînt pas d'elle-même, elle se laissoit assez aisément reprendre par son maître. Elle mangeoit de tout, de la viande cuite, du pain, et surtout des fruits ; elle cherchoit aussi les araignées, les fourmis, les insectes. Elle remplissoit ses abajoues lorsqu'on lui donnoit plusieurs morceaux de suite. Cette habitude est commune à tous les babouins et guenons, auxquels la Nature a donné ces espèces de poches au bas des joues, où ils peuvent garder une quantité d'alimens assez grande pour se nourrir un jour ou deux.

Caractères distinctifs de cette espèce.

La mone a des abajoues et des callosités sur les fesses ; elle a la queue d'environ deux pieds de longueur, plus longue d'un demi-pied que la tête et le corps pris ensemble, la

tête petite et ronde, le museau gros et court, la face couleur de chair basanée ; elle porte un bandeau de poils gris sur le front, une bande de poils noirs qui s'étend des yeux aux oreilles, et des oreilles jusqu'aux épaules et aux bras ; elle a une espèce de barbe grise formée par les poils de la gorge et du dessous du cou, qui sont plus longs que les autres ; son poil est d'un noir roussâtre sur le corps, blanchâtre sous le ventre ; l'extérieur des jambes et les pieds sont noirs ; la queue est d'un gris brun, avec deux taches blanches de chaque côté de son origine. Elle marche à quatre pieds, et la longueur de sa tête et de son corps pris ensemble, depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, est d'environ un pied et demi. La femelle est sujette, comme les femmes, à l'écoulement périodique.



LE CALLITRICHE.

J. Pauquet S.

LE CALLITRICHE.

CALLITHRIX est un terme employé par Homère pour exprimer en général la belle couleur du poil des animaux : ce n'est que plusieurs siècles après celui d'Homère que les Grecs ont en particulier appliqué ce nom à quelques espèces de guenons ou singes à longue queue, remarquables par la beauté des couleurs de leur poil; mais il doit appartenir de préférence à celui dont il est ici question. Il est d'un beau verd sur le corps, d'un beau blanc sur la gorge et le ventre, et il a la face d'un beau noir : d'ailleurs il se trouve en Mauritanie et dans les terres de l'ancienne Carthage. Ainsi il y a toute apparence qu'il étoit connu des Grecs et des Romains, et que c'étoit l'une des guenons ou singes à longue queue auxquels ils donnoient le nom de *callithrix*. Il y a d'autres guenons de couleur blonde dans les terres voisines de l'Égypte, soit du côté de l'Éthiopie, soit de celui de l'Arabie, que les anciens ont aussi désignées par le nom

[illegible]

[illegible] et
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] de
[illegible] et
[illegible] trois.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] les
[illegible]
[illegible]
[illegible]

« d'un arbre sur la cime d'un autre........
« Pendant ce petit manége, je continuois
« toujours à tirer dessus, et j'en tuai jus-
« qu'au nombre de vingt-trois en moins d'une
« heure, et dans un espace de vingt toises,
« sans qu'aucun d'eux eût jeté un seul cri,
« quoiqu'ils se fussent plusieurs fois rassem-
« blés par compagnie en sourcillant, grin-
« çant des dents, et faisant mine de vouloir
« m'attaquer *. »

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le callitriche a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue beaucoup plus longue que la tête et le corps pris ensemble; il a la tête petite, le museau alongé, la face noire, aussi-bien que les oreilles; il porte une bande étroite, au lieu de sourcils, au bas du front, et cette bande est de longs poils noirs. Il est d'un verd vif mêlé d'un peu de jaune sur le corps, et d'un blanc jaunâtre sur la poitrine et le ventre : il

* *Voyage au Sénégal*, par M. Adanson, page 178.

générique de *callithrix*. Prosper Alpin et Pietro della Valle parlent de ces callitriches de couleur blonde. Nous n'avons pas vu cette espèce blonde, qui n'est peut-être qu'une variété de celle-ci ou de celle de la mone, qui est très-commune dans ces mêmes contrées.

Au reste, il paroît que le *callitriche* ou *singe verd* se trouve au Sénégal aussi-bien qu'en Mauritanie et aux îles du cap Verd. M. Adanson rapporte que les environs des bois de Podor, le long du fleuve Niger, sont remplis de singes verds. « Je n'apperçus ces « singes, dit cet auteur, que par les branches « qu'ils cassoient au haut des arbres, d'où « elles tomboient sur moi; car ils étoient « d'ailleurs fort silencieux et si légers dans « leurs gambades, qu'il eût été difficile de « les entendre. Je n'allai pas plus loin, et « j'en tuai d'abord un, deux et même trois, « sans que les autres parussent effrayés : ce- « pendant, lorsque la plupart se sentirent « blessés, ils commencèrent à se mettre à « l'abri, les uns en se cachant derrière les « grosses branches, les autres en descendant « à terre; d'autres enfin, et c'étoit le plus « grand nombre, s'élançoient de la pointe

« d'un arbre sur la cime d'un autre........
« Pendant ce petit manége, je continuois
« toujours à tirer dessus, et j'en tuai jus-
« qu'au nombre de vingt-trois en moins d'une
« heure, et dans un espace de vingt toises,
« sans qu'aucun d'eux eût jeté un seul cri,
« quoiqu'ils se fussent plusieurs fois rassem-
« blés par compagnie en sourcillant, grin-
« çant des dents, et faisant mine de vouloir
« m'attaquer *. »

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le callitriche a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue beaucoup plus longue que la tête et le corps pris ensemble; il a la tête petite, le museau alongé, la face noire, aussi-bien que les oreilles; il porte une bande étroite, au lieu de sourcils, au bas du front, et cette bande est de longs poils noirs. Il est d'un verd vif mêlé d'un peu de jaune sur le corps, et d'un blanc jaunâtre sur la poitrine et le ventre : il

* *Voyage au Sénégal*, par M. Adanson, page 178.



LE MOUSTAC.

J Pauquet-S.

LE MOUSTAC *.

Le moustac nous paroît être du même pays que le macaque, parce qu'il a, comme lui, le corps plus court et plus ramassé que les autres guenons. C'est très-vraisemblablement le même animal que les voyageurs de Guinée ont appelé *blanc-nez*, parce qu'en effet il a les lèvres au-dessous du nez d'une blancheur éclatante, tandis que le reste de sa face est d'un bleu noirâtre : il a aussi deux toupets de poils jaunes au-dessous des oreilles, ce qui lui donne l'air très-singulier; et comme il est en même temps d'assez petite taille, c'est de tous les singes à longue queue celui qui nous a paru le plus joli.

* *Mustax*, moustache : comme la guenon dont il est ici question n'a point été nommée, nous lui avons donné ce nom, qui suffira pour la faire reconnoître et distinguer de toutes les autres. Elle est en effet très-remarquable par sa lèvre supérieure, qui est nue et d'une blancheur d'autant plus frappante, que le reste de sa face est noir.



LE MOUSTAC.

J. Pauquet-S.

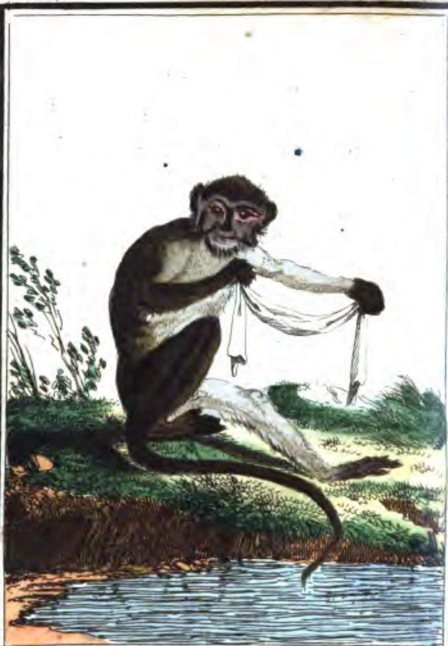
LE MOUSTAC *.

Le moustac nous paroît être du même pays que le macaque, parce qu'il a, comme lui, le corps plus court et plus ramassé que les autres guenons. C'est très-vraisemblablement le même animal que les voyageurs de Guinée ont appelé *blanc-nez*, parce qu'en effet il a les lèvres au-dessous du nez d'une blancheur éclatante, tandis que le reste de sa face est d'un bleu noirâtre : il a aussi deux toupets de poils jaunes au-dessous des oreilles, ce qui lui donne l'air très-singulier; et comme il est en même temps d'assez petite taille, c'est de tous les singes à longue queue celui qui nous a paru le plus joli.

* *Mustax*, moustache : comme la guenon dont il est ici question n'a point été nommée, nous lui avons donné ce nom, qui suffira pour la faire reconnoître et distinguer de toutes les autres. Elle est en effet très-remarquable par sa lèvre supérieure, qui est nue et d'une blancheur d'autant plus frappante, que le reste de sa face est noir.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le moustac a des abajoues et des callosités sur les fesses ; la queue beaucoup plus longue que la tête et le corps pris ensemble, elle a dix-neuf ou vingt pouces de longueur. Il a la face d'un noir bleuâtre, avec une grande et large marque blanche en forme de chevron au-dessous du nez et sur toute l'étendue de la lèvre supérieure, qui est nue dans toute cette partie ; elle est seulement bordée de poils noirs, aussi-bien que la lèvre inférieure tout autour de la bouche. Il a le corps court et ramassé ; il porte deux gros toupets de poils d'un jaune vif au-dessous des oreilles ; il a aussi un toupet de poils hérissés au-dessus de la tête ; le poil du corps est d'un cendré verdâtre ; la poitrine et le ventre d'un cendré blanchâtre : il marche à quatre pieds, et il n'a qu'environ un pied de longueur, la tête et le corps compris. La femelle est sujette à l'écoulement périodique.



LE TALAPOIN.

J. Dauquet S.

LE TALAPOIN *.

Cette guenon est de petite taille, et d'une assez jolie figure. Son nom paroîtroit indiquer qu'elle se trouve à Siam et dans les autres provinces de l'Asie orientale; mais nous ne pouvons l'assurer : seulement il est certain qu'elle est originaire de l'ancien continent, et qu'elle ne se trouve point dans le nouveau, parce qu'elle a des abajoues et des callosités sur les fesses, et que ces deux caractères n'appartiennent ni aux sagouins ni aux sapajous, qui sont les seuls animaux du nouveau monde qu'on puisse comparer aux guenons.

Ce qui me porte à croire, indépendamment du nom, que cette guenon se trouve plus communément aux Indes orientales qu'en Afrique, c'est que les voyageurs rapportent que la plupart des singes de cette partie de l'Asie ont le poil d'un verd brun.

* *Talapoin*, nom sous lequel ce singe nous a été donné, et que nous avons adopté.

« Les singes du Guzarate, disent-ils, sont « d'un verd brun ; ils ont la barbe et les « sourcils longs et blancs. Ces animaux, que « les Banianes laissent multiplier à l'infini « par un principe de religion, sont si fami- « liers, qu'ils entrent dans les maisons à « toute heure et en si grand nombre, que « les marchands de fruits et de confitures « ont beaucoup de peine à conserver leurs « marchandises. »

M. Edwards a donné la figure et la description d'une guenon sous le nom de *singe noir de moyenne grandeur*, qui nous paroît approcher de l'espèce du talapoin plus que d'aucune autre. J'ai cru devoir en rapporter ici la description *, et renvoyer à la

* Ce singe étoit à peu près de la taille d'un gros chat; il étoit d'un naturel doux, ne faisant mal à personne....... C'étoit un mâle, et il étoit un peu vieux........ Sa tête étoit assez ronde; la peau de son visage étoit d'une couleur de chair rembrunie, couverte de poils noirs assez clair-semés; les oreilles étoient faites comme celles de l'homme; les yeux étoient d'une couleur de noisette rougeâtre, avec les paupières noires : le poil étoit long au-dessous des yeux, et les sourcils se joignoient; il étoit long aussi

figure donnée par M. Edwards, pour qu'on puisse comparer ces animaux : on verra qu'à l'exception de la grandeur et de la couleur ils se ressemblent assez pour qu'on doive présumer que ce sont au moins deux espèces bien voisines, si ce ne sont pas des variétés de la même espèce. Dans ce cas, comme nous ne sommes pas sûrs que notre talapoin soit natif des Indes orientales, et que M. Edwards assure que celui qu'il décrit venoit de Guinée, nous rendrions le talapoin à ce même climat, ou bien nous supposerions que cette espèce se trouve également dans les terres du midi de l'Afrique et de l'Asie. C'est vraisemblablement cette même espèce

sur les tempes, et couvroit en partie les oreilles : la tête, le dos, les jambes de devant et de derrière et la queue, étoient couverts d'assez longs poils d'un brun noirâtre, qui n'étoient ni trop doux ni trop rudes; la poitrine, le ventre, etc. étoient presque sans poils, d'une couleur de chair rembrunie, ayant des bouts de sein à la poitrine. Les quatre pattes étoient faites à peu près comme la main de l'homme, étant couvertes d'une peau douce et noire presque sans poils ; les ongles étoient plats. (*Glanures d'Edwards*, page 221.)

de singes noirs décrits par M. Edwards dont parle Bosman sous le nom de *baurdmannetjes*, et dont il dit que la peau fait une bonne fourrure.



LE DOUC.

LE DOUC *.

Le douc est le dernier de la classe des animaux que nous avons appelés *singes*, *babouins* et *guenons*, Sans être précisément d'aucun de ces trois genres, il participe de tous ; il tient des guenons par sa queue longue, des babouins par sa grande taille, et des singes par sa face plate : il a de plus un caractère particulier, et par lequel il paroît faire la nuance entre les guenons et les sapajous. Ces deux familles d'animaux diffèrent entre elles en ce que les guenons ont les fesses pelées, et que tous les sapajous les ont couvertes de poil. Le douc est la seule des guenons qui ait du poil sur les fesses comme les sapajous. Il leur ressemble aussi par l'applatissement du museau : mais en tout il approche infiniment plus des guenons que des sapajous, desquels

* *Douc*, nom de cet animal à la Cochinchine, et que nous avons adopté. Ce nom, que nous ignorions, nous a été donné par M. Poivre, aussi-bien que l'animal même. *Sifac* à Madagascar.

il diffère en ce qu'il n'a pas la queue prenante, et aussi par plusieurs autres caractères essentiels. D'ailleurs l'intervalle qui sépare ces deux familles est immense, puisque le douc et toutes les guenons sont de l'ancien continent, tandis que tous les sapajous ne se trouvent que dans le nouveau. On pourroit dire aussi, avec quelque raison, que le douc ayant une longue queue comme les guenons, et n'ayant pas comme elles des callosités sur les fesses, il fait la nuance entre les orangs-outangs et les guenons, comme le gibbon la fait aussi à un autre égard, n'ayant point de queue comme les orangs-outangs, mais ayant des callosités sur les fesses comme les guenons. Indépendamment de ces rapports généraux, le douc a des caractères particuliers par lesquels il est très-remarquable et fort aisé à distinguer de tous les singes, babouins, guenons ou sapajous, même au premier coup d'œil; sa robe variée de toutes couleurs semble indiquer l'ambiguité de sa nature, et en même temps différencier son espèce d'une manière évidente. Il porte autour du cou un collier d'un brun pourpre, autour des joues une barbe blanche; il a les lèvres et le tour

des yeux noirs, la face et les oreilles rouges, le dessus de la tête et le corps gris, la poitrine et le ventre jaunes; les jambes blanches en bas, noires en haut; la queue blanche avec une large tache de même couleur sur les lombes; les pieds noirs avec plusieurs autres nuances de couleur. Il me paroît que cet animal, qu'on nous a assuré venir de la Cochinchine, se trouve aussi à Madagascar, et que c'est le même que Flaccourt indique sous le nom de *sifac* dans les termes suivans : « A « Madagascar, il y a, dit-il, une autre « espèce de guenuche blanche, qui a un cha- « peron tanné, et qui se tient le plus souvent « sur les pieds de derrière ; elle a la queue « blanche et deux taches tannées sur les flancs: « elle est plus grande que le vari (mococo), « mais plus petite que le varicossi (vari). « Cette espèce s'appelle *sifac*; elle vit de féves : « il y en a beaucoup vers Andrivoure, Dam- « bourlomb et Ranafoulchy ». Le chaperon ou collier tanné, la queue blanche, les taches sur les flancs, sont des caractères qui indiquent assez clairement que ce sifac de Madagascar est de la même espèce que le douc de la Cochinchine.

Les voyageurs assurent que les grands singes des parties méridionales de l'Asie produisent des bézoards qu'on trouve dans leur estomac, et dont la qualité est supérieure à celle des bézoards des chèvres et des gazelles. Ces grands singes des parties méridionales de l'Inde sont l'ouanderou et le douc ; nous croyons donc que c'est à ces espèces qu'il faut rapporter la production des bézoards. On prétend que ces bézoards de singe sont toujours d'une forme ronde, au lieu que les autres bézoards sont de différentes figures *.

* « Comme les singes, aussi-bien que les chèvres, « mangent les boutons de certains arbrisseaux, il se « produit dans leur ventre des pierres de bézoard : « on en trouve souvent dans leurs excrémens, que « la peur qu'ils ont d'être battus leur fait lâcher en « courant. Ces pierres de bézoard sont les plus « chères et les plus estimées de toutes celles qui se « trouvent dans les Indes ; elles sont aussi plus « rondes que les autres, et ont bien plus de force : « on a éprouvé quelquefois qu'un grain de celles-ci « avoit autant d'effet que deux de celles qui viennent « des chèvres. » (*Description historique de Macaçar*, page 51.)

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le douc n'a point de callosités sur les fesses ; il les a garnies de poil par-tout : sa queue, quoique longue, ne l'est pas autant que la tête et le corps pris ensemble. Il a la face rouge et couverte d'un duvet roux, les oreilles nues et de même couleur que la face ; les lèvres brunes, aussi-bien que les orbites des yeux ; le poil de couleurs très-vives et très-variées : il porte un bandeau et un collier d'un brun pourpre ; il a du blanc sur le front, sur la tête, sur le corps, les bras, les jambes, etc. une espèce de barbe d'un blanc jaunâtre ; il a du noir au-dessus du front et à la partie supérieure des bras ; les parties du dessous du corps sont d'un gris cendré et d'un jaune blanchâtre ; la queue est blanche, aussi-bien que le bas des lombes : il marche aussi souvent sur deux pieds que sur quatre, et il a trois pieds et demi ou quatre pieds de hauteur lorsqu'il est debout. J'ignore si les femelles dans cette espèce sont sujettes à l'écoulement périodique.

DE LA
DÉGÉNÉRATION
DES ANIMAUX.

Dès que l'homme a commencé à changer de ciel, et qu'il s'est répandu de climats en climats, sa nature a subi des altérations : elles ont été légères dans les contrées tempérées, que nous supposons voisines du lieu de son origine ; mais elles ont augmenté à mesure qu'il s'en est éloigné ; et lorsqu'après des siècles écoulés, des continens traversés, et des générations déja dégénérées par l'influence des différentes terres, il a voulu s'habituer dans les climats extrêmes et peupler les sables du Midi et les glaces du Nord, les changemens sont devenus si grands et si sensibles, qu'il y auroit lieu de croire que le Nègre, le Lappon et le Blanc, forment des espèces différentes, si, d'un côté, l'on n'étoit assuré

qu'il n'y a eu qu'un seul homme de créé, et de l'autre, que ce Blanc, ce Lappon et ce Nègre, si dissemblans entre eux, peuvent cependant s'unir ensemble et propager en commun la grande et unique famille de notre genre humain. Ainsi leurs taches ne sont point originelles ; leurs dissemblances n'étant qu'extérieures, ces altérations de nature ne sont que superficielles, et il est certain que tous ne font que le même homme, qui s'est verni de noir sous la zone torride, et qui s'est tanné, rapetissé par le froid glacial du pole de la sphère. Cela seul suffiroit pour nous démontrer qu'il y a plus de force, plus d'étendue, plus de flexibilité dans la nature de l'homme que dans celle de tous les autres êtres ; car les végétaux et presque tous les animaux sont confinés chacun à leur terrain, à leur climat : et cette étendue dans notre nature vient moins des propriétés du corps que de celles de l'ame ; c'est par elle que l'homme a cherché les secours qui étoient nécessaires à la délicatesse de son corps ; c'est par elle qu'il a trouvé les moyens de braver l'inclémence de l'air et de vaincre la dureté de la terre : il s'est, pour ainsi dire, soumis

les élémens; par un seul rayon de son intelligence, il a produit celui du feu, qui n'existoit pas sur la surface de la terre; il a su se vêtir, s'abriter, se loger; il a compensé par l'esprit toutes les facultés qui manquent à la matière; et, sans être ni si fort, ni si grand, ni si robuste que la plupart des animaux, il a su les vaincre, les domter, les subjuguer, les confiner, les chasser, et s'emparer des espaces que la Nature sembloit leur avoir exclusivement départis.

La grande division de la terre est celle des deux continens; elle est plus ancienne que tous nos monumens : cependant l'homme est encore plus ancien; car il s'est trouvé le même dans ces deux mondes : l'Asiatique, l'Européen, le Nègre, produisent également avec l'Américain ; rien ne prouve mieux qu'ils sont issus d'une seule et même souche que la facilité qu'ils ont de se réunir à la tige commune : le sang est différent, mais le germe est le même; la peau, les cheveux, les traits, la taille, ont varié sans que la forme intérieure ait changé ; le type en est général et commun ; et s'il arrivoit jamais, par des révolutions qu'on ne doit pas prévoir, mais

seulement entrevoir dans l'ordre général des possibilités que le temps peut toutes amener; s'il arrivoit, dis-je, que l'homme fût contraint d'abandonner les climats qu'il a autrefois envahis, pour se réduire à son pays natal, il reprendroit, avec le temps, ses traits originaux, sa taille primitive et sa couleur naturelle. Le rappel de l'homme à son climat ameneroit cet effet : le mélange des races l'ameneroit aussi et bien plus promptement; le blanc avec la noire, ou le noir avec la blanche, produisent également un mulâtre dont la couleur est brune, c'est-à-dire, mêlée de blanc et de noir; ce mulâtre avec un blanc produit un second mulâtre moins brun que le premier; et si ce second mulâtre s'unit de même à un individu de race blanche, le troisième mulâtre n'aura plus qu'une nuance légère de brun, qui disparoîtra tout-à-fait dans les générations suivantes. Il ne faut donc que cent cinquante ou deux cents ans pour laver la peau d'un nègre par cette voie du mélange avec le sang du blanc; mais il faudroit peut-être un assez grand nombre de siècles pour produire ce même effet par la seule influence du climat. Depuis qu'on trans-

porte des nègres en Amérique, c'est-à-dire, depuis environ deux cent cinquante ans, l'on ne s'est pas apperçu que les familles noires qui se sont soutenues sans mélange, aient perdu quelques nuances de leur teinte originelle; il est vrai que ce climat de l'Amérique méridionale étant par lui-même assez chaud pour brunir ses habitans, on ne doit pas s'étonner que les nègres y demeurent noirs. Pour faire l'expérience du changement de couleur dans l'espèce humaine, il faudroit transporter quelques individus de cette race noire du Sénégal en Danemarck, où l'homme ayant communément la peau blanche, les cheveux blonds, les yeux bleus, la différence du sang et l'opposition de couleur est la plus grande; il faudroit cloîtrer ces nègres avec leurs femelles, et conserver scrupuleusement leur race sans leur permettre de la croiser: ce moyen est le seul qu'on puisse employer pour savoir combien il faudroit de temps pour réintégrer à cet égard la nature de l'homme, et, par la même raison, combien il en a fallu pour la changer du blanc au noir.

C'est là la plus grande altération que le ciel

ait fait subir à l'homme, et l'on voit qu'elle n'est pas profonde. La couleur de la peau, des cheveux et des yeux, varie par la seule influence du climat : les autres changemens, tels que ceux de la taille, de la forme des traits et de la qualité des cheveux, ne me paroissent pas dépendre de cette seule cause; car, dans la race des nègres, lesquels, comme l'on sait, ont, pour la plupart, la tête couverte d'une laine crépue, le nez épaté, les lèvres épaisses, on trouve des nations entières avec de longs et vrais cheveux, avec des traits réguliers ; et si l'on comparoit, dans la race des blancs, le Danois au Calmouck, ou seulement le Finlandois au Lappon dont il est si voisin, on trouveroit entre eux autant de différence pour les traits et la taille qu'il y en a dans la race des noirs; par conséquent il faut admettre pour ces altérations, qui sont plus profondes que les premières, quelques autres causes réunies avec celle du climat. La plus générale et la plus directe est la qualité de la nourriture; c'est principalement par les alimens que l'homme reçoit l'influence de la terre qu'il habite : celle de l'air et du ciel agit plus superficiellement ;

et tandis qu'elle altère la surface la plus extérieure en changeant la couleur de la peau, la nourriture agit sur la forme intérieure par ses propriétés, qui sont constamment relatives à celles de la terre qui la produit. On voit, dans le même pays, des différences marquées entre les hommes qui en occupent les hauteurs et ceux qui demeurent dans les lieux bas; les habitans de la montagne sont toujours mieux faits, plus vifs et plus beaux que ceux de la vallée : à plus forte raison dans des climats éloignés du climat primitif, dans des climats où les herbes, les fruits, les grains et la chair des animaux sont de qualité et même de substance différentes, les hommes qui s'en nourrissent doivent devenir différens. Ces impressions ne se font pas subitement, ni même dans l'espace de quelques années : il faut du temps pour que l'homme reçoive la teinture du ciel; il en faut encore plus pour que la terre lui transmette ses qualités, et il a fallu des siècles, joints à un usage toujours constant des mêmes nourritures, pour influer sur la forme des traits, sur la grandeur du corps, sur la substance des cheveux, et produire ces altéra-

tions intérieures, qui, s'étant ensuite perpétuées par la génération, sont devenues les caractères généraux et constans auxquels on reconnoît les races et même les nations différentes qui composent le genre humain.

Dans les animaux, ces effets sont plus prompts et plus grands, parce qu'ils tiennent à la terre de bien plus près que l'homme; parce que leur nourriture étant plus uniforme, plus constamment la même, et n'étant nullement préparée, la qualité en est plus décidée et l'influence plus forte; parce que d'ailleurs les animaux ne pouvant ni se vêtir, ni s'abriter, ni faire usage de l'élément du feu pour se réchauffer, ils demeurent nûment exposés et pleinement livrés à l'action de l'air et à toutes les intempéries du climat: et c'est par cette raison que chacun d'eux a, suivant sa nature, choisi sa zone et sa contrée; c'est par la même raison qu'ils y sont retenus, et qu'au lieu de s'étendre ou de se disperser comme l'homme, ils demeurent, pour la plupart, concentrés dans les lieux qui leur conviennent le mieux; et lorsque, par des révolutions sur le globe ou par la force de l'homme, ils ont été con-

de cette espèce, paroît avoir moins dégénéré que par-tout ailleurs; quoique réduit en domesticité, il a conservé sa taille et son poil : seulement il a beaucoup perdu sur la grandeur et la masse de ses armes. Les brebis du Sénégal et des Indes sont les plus grandes des brebis domestiques, et celles de toutes dont la nature est la moins dégradée : les brebis de la Barbarie, de l'Égypte, de l'Arabie, de la Perse, de l'Arménie, de la Calmouquie, etc. ont subi de plus grands changemens; elles se sont, relativement à nous, perfectionnées à certains égards, et viciées à d'autres : mais, comme se perfectionner ou se vicier est la même chose relativement à la Nature, elles se sont toujours dénaturées : leur poil rude s'est changé en une laine fine; leur queue s'étant chargée d'une masse de graisse, a pris un volume incommode et si grand, que l'animal ne peut la traîner qu'avec peine; et en même temps qu'il s'est bouffi d'une matière superflue et qu'il s'est paré d'une belle toison, il a perdu sa force, son agilité, sa grandeur et ses armes; car ces brebis à longue et large queue n'ont guère que la moitié de la taille du mouflon. Elles

ne peuvent fuir le danger ni résister à l'ennemi ; elles ont un besoin continuel des secours et des soins de l'homme pour se conserver et se multiplier. La dégradation de l'espèce originaire est encore plus grande dans nos climats : de toutes les qualités du mouflon, il ne reste rien à nos brebis, rien à notre belier, qu'un peu de vivacité, mais si douce ; qu'elle cède encore à la houlette d'une bergère ; la timidité, la foiblesse, et même la stupidité et l'abandon de son être, sont les seuls et tristes restes de leur nature dégradée. Si l'on vouloit la relever pour la force et la taille, il faudroit unir le mouflon avec notre brebis flandrine, et cesser de propager les races inférieures ; et si, comme chose plus utile, nous voulons dévouer cette espèce à ne nous donner que de la bonne chair et de la belle laine, il faudroit au moins, comme l'ont fait nos voisins, choisir et propager la race des brebis de Barbarie, qui, transportée en Espagne et même en Angleterre, a très-bien réussi. La force du corps et la grandeur de la taille sont des attributs masculins ; l'embonpoint et la beauté de la peau sont des qualités féminines. Il faudroit donc,

dans le procédé des mélanges; observer cette différence, donner à nos beliers des femelles de Barbarie pour avoir de belles laines, et donner le mouflon à nos brebis pour en relever la taille.

Il en seroit à cet égard de nos chèvres comme de nos brebis; on pourroit, en les mêlant avec la chèvre d'Angora, changer leur poil, et le rendre aussi utile que la plus belle laine. L'espèce de la chèvre en général, quoique fort dégénérée, l'est cependant moins que celle de la brebis dans nos climats; elle paroît l'être davantage dans les pays chauds de l'Afrique et des Indes. Les plus petites et les plus foibles de toutes les chèvres sont celles de Guinée, de Juda, etc.; et, dans ces mêmes climats, l'on trouve au contraire les plus grandes et les plus fortes brebis.

L'espèce du bœuf est celle de tous les animaux domestiques sur laquelle la nourriture paroît avoir la plus grande influence; il devient d'une taille prodigieuse dans les contrées où le pâturage est riche et toujours renaissant. Les anciens ont appelé *taureaux-éléphans* les bœufs d'Éthiopie et de quelques autres provinces de l'Asie, où ces animaux

approchent en effet de la grandeur de l'éléphant. L'abondance des herbes et leur qualité substantielle et succulente produisent cet effet; nous en avons la preuve même dans notre climat; un bœuf nourri sur les têtes des montagnes vertes de Savoie ou de Suisse, acquiert le double du volume de celui de nos bœufs, et néanmoins ces bœufs de Suisse sont, comme les nôtres, enfermés dans l'étable, et réduits au fourrage pendant la plus grande partie de l'année : mais ce qui fait cette grande différence, c'est qu'en Suisse on les met en pleine pâture, dès que les neiges sont fondues, au lieu que dans nos provinces on leur interdit l'entrée des prairies jusqu'après la récolte de l'herbe qu'on réserve aux chevaux. Ils ne sont donc jamais ni largement ni convenablement nourris; et ce seroit une attention bien nécessaire, bien utile à l'État, que de faire un réglement à cet égard, par lequel on aboliroit les vaines pâtures en permettant les enclos. Le climat a aussi beaucoup influé sur la nature du bœuf : dans les terres du nord des deux continens, il est couvert d'un poil long et doux comme de la fine laine; il porte aussi une grosse

loupe sur les épaules, et cette difformité se trouve également dans tous les bœufs de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. Il n'y a que ceux d'Europe qui ne soient pas bossus; cette race d'Europe est cependant la race primitive, à laquelle les races bossues remontent par le mélange dès la première ou la seconde génération : et ce qui prouve encore que cette race bossue n'est qu'une variété de la première, c'est qu'elle est sujette à de plus grandes altérations et à des dégradations qui paroissent excessives; car il y a dans ces bœufs bossus des différences énormes pour la taille; le petit zébu de l'Arabie a tout au plus la dixième partie du volume du taureau-éléphant d'Éthiopie.

En général, l'influence de la nourriture est plus grande et produit des effets plus sensibles sur les animaux qui se nourrissent d'herbes ou de fruits; ceux, au contraire, qui ne vivent que de proie, varient moins par cette cause que par l'influence du climat, parce que la chair est un aliment préparé et déja assimilé à la nature de l'animal carnassier qui la dévore, au lieu que l'herbe étant le premier produit de la terre, elle en a toutes

les propriétés, et transmet immédiatement les qualités terrestres à l'animal qui s'en nourrit.

Aussi le chien, sur lequel la nourriture ne paroît avoir que de légères influences, est néanmoins celui de tous les animaux carnassiers dont l'espèce est la plus variée; il semble suivre exactement dans ses dégradations les différences du climat : il est nud dans les pays les plus chauds, couvert d'un poil épais et rude dans les contrées du Nord, paré d'une belle robe soyeuse en Espagne, en Syrie, où la douce température de l'air change le poil de la plupart des animaux en une sorte de soie. Mais, indépendamment de ces variétés extérieures qui sont produites par la seule influence du climat, il y a d'autres altérations dans cette espèce qui proviennent de sa condition, de sa captivité, ou, si l'on veut, de l'état de société du chien avec l'homme. L'augmentation ou la diminution de la taille viennent des soins que l'on a pris d'unir ensemble les plus grands ou les plus petits individus; l'accourcissement de la queue, du museau, des oreilles, provient aussi de la main de l'homme. Les chiens auxquels, de

génération en génération, on a coupé les oreilles et la queue, transmettent ces défauts, en tout ou en partie, à leurs descendans. J'ai vu des chiens nés sans queue, que je pris d'abord pour des monstres individuels dans l'espèce; mais je me suis assuré depuis, que cette race existe, et qu'elle se perpétue par la génération. Et les oreilles pendantes, qui sont le signe le plus général et le plus certain de la servitude domestique, ne se trouvent-elles pas dans presque tous les chiens? Sur environ trente races différentes dont l'espèce est aujourd'hui composée, il n'y en a que deux ou trois qui aient conservé leurs oreilles primitives. Le chien de berger, le chien-loup et les chiens du Nord, ont seuls les oreilles droites. La voix de ces animaux a subi, comme tout le reste, d'étranges mutations. Il semble que le chien soit devenu criard avec l'homme, qui, de tous les êtres qui ont une langue, est celui qui en use et abuse le plus : car, dans l'état de nature, le chien est presque muet; il n'a qu'un hurlement de besoin par accès assez rares. Il a pris son aboiement dans son commerce avec l'homme, sur-tout avec l'homme policé; car



lorsqu'on le transporte dans des climats extrêmes et chez des peuples grossiers, tels que les Lappons et les Nègres, il perd son aboiement, reprend sa voix naturelle, qui est le hurlement, et devient même quelquefois absolument muet. Les chiens à oreilles droites, et sur-tout le chien de berger, qui de tous est celui qui a le moins dégénéré, est aussi celui qui donne le moins de voix. Comme il passe sa vie solitairement dans la campagne, et qu'il n'a de commerce qu'avec les moutons et quelques hommes simples, il est, comme eux, sérieux et silencieux, quoiqu'en même temps il soit très-vif et fort intelligent. C'est de tous les chiens celui qui a le moins de qualités acquises et le plus de talens naturels; c'est le plus utile pour le bon ordre et pour la garde des troupeaux, et il seroit plus avantageux d'en multiplier, d'en étendre la race que celles des autres chiens, qui ne servent qu'à nos amusemens, et dont le nombre est si grand, qu'il n'y a point de villes où l'on ne pût nourrir un nombre de familles des seuls alimens que les chiens consomment.

L'état de domesticité a beaucoup contribué à faire varier la couleur des animaux:

elle est, en général, originairement fauve ou noire. Le chien, le bœuf, la chèvre, la brebis, le cheval, ont pris toutes sortes de couleurs; le cochon a changé du noir au blanc, et il paroît que le blanc pur et sans aucune tache est à cet égard le signe du dernier degré de dégénération, et qu'ordinairement il est accompagné d'imperfections ou de défauts essentiels. Dans la race des hommes blancs, ceux qui le sont beaucoup plus que les autres, et dont les cheveux, les sourcils, la barbe, etc. sont naturellement blancs, ont souvent le défaut d'être sourds, et d'avoir en même temps les yeux rouges et foibles; dans la race des noirs, les nègres blancs sont encore d'une nature plus foible et plus défectueuse. Tous les animaux absolument blancs ont ordinairement ces mêmes défauts de l'oreille dure et des yeux rouges : cette sorte de dégénération, quoique plus fréquente dans les animaux domestiques, se montre aussi quelquefois dans les espèces libres, comme dans celles des éléphans, des cerfs, des daims, des guenons, des taupes, des souris; et dans toutes, cette couleur est toujours accompagnée de plus ou moins de foiblesse de corps et d'hébétation des sens.

Mais l'espèce sur laquelle le poids de l'esclavage paroît avoir le plus appuyé et fait les impressions les plus profondes, c'est celle du chameau. Il naît avec des loupes sur le dos, et des callosités sur la poitrine et sur les genoux : ces callosités sont des plaies évidentes occasionnées par le frottement ; car elles sont remplies de pus et de sang corrompu. Comme il ne marche jamais qu'avec une grosse charge, la pression du fardeau a commencé par empêcher la libre extension et l'accroissement uniforme des parties musculeuses du dos, ensuite elle a fait gonfler la chair aux endroits voisins ; et comme, lorsque le chameau veut se reposer ou dormir, on le contraint d'abord à s'abattre sur ses jambes repliées, et que peu à peu il en prend l'habitude de lui-même, tout le poids de son corps porte, pendant plusieurs heures de suite chaque jour, sur sa poitrine et ses genoux, et la peau de ces parties, pressée, frottée contre la terre, se dépile, se froisse, se durcit et se désorganise. Le lama, qui, comme le chameau, passe sa vie sous le fardeau, et ne se repose aussi qu'en s'abattant sur la poitrine, a de semblables callosités

qui se perpétuent de même par la génération. Les babouins et les guenons, dont la posture la plus ordinaire est d'être assis, soit en veillant, soit en dormant, ont aussi des callosités au-dessous de la région des fesses, et cette peau calleuse est même devenue inhérente aux os du derrière contre lesquels elle est continuellement pressée par le poids du corps; mais ces callosités des babouins et des guenons sont sèches et saines, parce qu'elles ne proviennent pas de la contrainte des entraves ni du faix accablant d'un poids étranger, et qu'elles ne sont au contraire que les effets des habitudes naturelles de l'animal qui se tient plus volontiers et plus long-temps assis que dans aucune autre situation. Il en est de ces callosités des guenons comme de la double semelle de peau que nous portons sous nos pieds; cette semelle est une callosité naturelle que notre habitude constante à marcher ou rester debout rend plus ou moins épaisse, ou plus ou moins dure, selon le plus ou le moins de frottement que nous faisons éprouver à la plante de nos pieds.

Les animaux sauvages, n'étant pas immédiatement soumis à l'empire de l'homme,

ne sont pas sujets à d'aussi grandes altérations que les animaux domestiques; leur nature paroît varier suivant les différens climats, mais nulle part elle n'est dégradée. S'ils étoient absolument les maîtres de choisir leur climat et leur nourriture, ces altérations seroient encore moindres: mais comme de tout temps ils ont été chassés, relégués par l'homme, ou même par ceux d'entre eux qui ont le plus de force et de méchanceté, la plupart ont été contraints de fuir, d'abandonner leur pays natal et de s'habituer dans des terres moins heureuses. Ceux dont la nature s'est trouvée assez flexible pour se prêter à cette nouvelle situation, se sont répandus au loin, tandis que les autres n'ont eu d'autre ressource que de se confiner dans les déserts voisins de leur pays. Il n'y a aucune espèce d'animal qui, comme celle de l'homme, se trouve généralement par-tout sur la surface de la terre: les unes, et en grand nombre, sont bornées aux terres méridionales de l'ancien continent; les autres, aux parties méridionales du nouveau monde; d'autres, en moindre quantité, sont confinées dans les terres du Nord, et au lieu de

s'étendre vers les contrées du Midi, elles ont passé d'un continent à l'autre par des routes jusqu'à ce jour inconnues ; enfin quelques autres espèces n'habitent que certaines montagnes ou certaines vallées, et les altérations de leur nature sont en général d'autant moins sensibles qu'elles sont plus confinées.

Le climat et la nourriture ayant peu d'influence sur les animaux libres, et l'empire de l'homme en ayant encore moins, leurs principales variétés viennent d'une autre cause ; elles sont relatives à la combinaison du nombre dans les individus, tant de ceux qui produisent que de ceux qui sont produits. Dans les espèces, comme celle du chevreuil, où le mâle s'attache à sa femelle et ne la change pas, les petits démontrent la constante fidélité de leurs parens par leur entière ressemblance entre eux : dans celles au contraire où les femelles changent souvent de mâle, comme dans celle du cerf, il se trouve des variétés assez nombreuses ; et comme dans toute la Nature il n'y a pas un seul individu qui soit parfaitement ressemblant à un autre, il se trouve d'autant plus de variétés dans les animaux, que le nombre

de leur produit est plus grand et plus fréquent. Dans les espèces où la femelle produit cinq ou six petits, trois ou quatre fois par an, de mâles différens, il est nécessaire que le nombre des variétés soit beaucoup plus grand que dans celles où le produit est annuel et unique : aussi les espèces inférieures, les petits animaux qui tous produisent plus souvent et en plus grand nombre que ceux des espèces majeures, sont-elles sujettes à plus de variétés. La grandeur du corps, qui ne paroît être qu'une quantité relative, a néanmoins des attributs positifs et des droits réels dans l'ordonnance de la Nature; le grand y est aussi fixe que le petit y est variable : on pourra s'en convaincre aisément par l'énumération que nous allons faire des variétés des grands et des petits animaux.

Le sanglier a pris en Guinée des oreilles très-longues et couchées sur le dos ; à la Chine, un gros ventre pendant et des jambes fort courtes; au cap Verd, et dans d'autres endroits, des défenses très-grosses et tournées comme des cornes de bœuf; dans l'état de domesticité, il a pris par-tout des oreilles

sa nature est dure aussi, et résiste également aux mauvais traitemens et aux incommodités d'un climat fâcheux et d'une nourriture grossière. Quoiqu'il soit originaire des pays chauds, il peut vivre et même se multiplier sans les soins de l'homme dans les climats tempérés. Autrefois il y avoit des onagres ou ânes sauvages dans tous les déserts de l'Asie mineure : aujourd'hui ils y sont plus rares, et on ne les trouve en grande quantité que dans ceux de la Tartarie. Le mulet de Daurie, appelé *czigithai* par les Tartares Mongoux, est probablement le même animal que l'onagre des autres provinces de l'Asie; il n'en diffère que par la longueur et les couleurs du poil, qui, selon M. Bell, paroît ondé de brun et de blanc. Ces onagres czigithaïs se trouvent dans les forêts de la Tartarie jusqu'au cinquante-unième et cinquante-deuxième degré; et il ne faut pas les confondre avec les zèbres, dont les couleurs sont bien plus vives et bien autrement tranchées, et qui d'ailleurs forment une espèce particulière presque aussi différente de celle de l'âne que de celle du cheval. La seule dégénération remarquable

dans l'âne en domesticité, c'est que sa peau s'est ramollie et qu'elle a perdu les petits tubercules qui se trouvent semés sur la peau de l'onagre, de laquelle les Levantins font le cuir grenu qu'on appelle *chagrin*.

Le lièvre est d'une nature flexible et ferme en même temps, car il est répandu dans presque tous les climats de l'ancien continent, et par-tout il est à très-peu près le même : seulement son poil blanchit pendant l'hiver dans les climats très-froids, et il reprend en été sa couleur naturelle, qui ne varie que du fauve au roux. La qualité de la chair varie de même ; les lièvres les plus rouges sont toujours les meilleurs à manger. Mais le lapin, sans être d'une nature aussi flexible que le lièvre, puisqu'il est beaucoup moins répandu, et que même il paroît confiné à de certaines contrées, est néanmoins sujet à plus de variétés, parce que le lièvre est sauvage par-tout, au lieu que le lapin est presque par-tout à demi domestique. Les lapins clapiers ont varié par la couleur du fauve au gris, au blanc, au noir ; ils ont aussi varié par la grandeur, la quantité, la qualité du poil. Cet animal, qui est

originaire d'Espagne, a pris en Tartarie une queue longue, en Syrie du poil touffu et pelotonné comme du feutre, etc. On trouve quelquefois des lièvres noirs dans les pays froids. On prétend aussi qu'il y a dans la Norvége, et dans quelques autres provinces du Nord, des lièvres qui ont des cornes. M. Klein a fait graver deux de ces lièvres cornus. Il est aisé de juger, à l'inspection des figures, que ces cornes sont des bois semblables au bois du chevreuil. Cette variété, si elle existe, n'est qu'individuelle, et ne se manifeste probablement que dans les endroits où le lièvre ne trouve point d'herbes, et ne peut se nourrir que de substances ligneuses, d'écorce, de boutons, de feuilles d'arbres, de lichens, etc.

L'élan, dont l'espèce est confinée dans le nord des deux continens, est seulement plus petit en Amérique qu'en Europe; et l'on voit par les énormes bois que l'on a trouvés sous terre en Canada, en Russie, en Sibérie, etc., qu'autrefois ces animaux étoient plus grands qu'ils ne le sont aujourd'hui : peut-être cela vient-il de ce qu'ils jouissoient en toute tranquillité de leurs forêts, et que n'étant point

inquiétés par l'homme, qui n'avoit pas encore pénétré dans ces climats, ils étoient maîtres de choisir leur demeure dans les endroits où l'air, la terre et l'eau leur convenoient le mieux. Le renne, que les Lappons ont rendu domestique, a, par cette raison, plus changé que l'élan, qui n'a jamais été réduit en servitude. Les rennes sauvages sont plus grands, plus forts et d'un poil plus noir que les rennes domestiques : ceux-ci ont beaucoup varié pour la couleur du poil, et aussi pour la grandeur et la grosseur du bois. Cette espèce de lichen ou de grande mousse blanche qui fait la principale nourriture du renne, semble contribuer beaucoup par sa qualité à la formation et à l'accroissement du bois, qui proportionnellement est plus grand dans le renne que dans aucune autre espèce; et c'est peut-être cette même nourriture qui, dans ce climat, produit du bois sur la tête du lièvre, comme sur celle de la femelle du renne; car dans tous les autres climats il n'y a ni lièvres cornus, ni aucun animal dont la femelle porte du bois comme le mâle.

L'espèce de l'éléphant est la seule sur

laquelle l'état de servitude ou de domesticité n'a jamais influé, parce que dans cet état il refuse de produire, et par conséquent de transmettre à son espèce les plaies ou les défauts occasionnés par sa condition. Il n'y a dans l'éléphant que des variétés légères et presque individuelles : sa couleur naturelle est le noir ; cependant il s'en trouve de roux et de blancs, mais en très-petit nombre. L'éléphant varie aussi pour la taille suivant la longitude plutôt que la latitude du climat; car sous la zone torride, dans laquelle il est, pour ainsi dire, renfermé, et sous la même ligne, il s'élève jusqu'à quinze pieds de hauteur dans les contrées orientales de l'Afrique, tandis que dans les terres occidentales de cette même partie du monde il n'atteint guère qu'à la hauteur de dix ou onze pieds; ce qui prouve que quoique la grande chaleur soit nécessaire au plein développement de sa nature, la chaleur excessive la restreint et la réduit à de moindres dimensions. Le rhinocéros paroît être d'une taille plus uniforme et d'une grandeur moins variable : il semble ne différer de lui-même que par le caractère singulier qui le fait différer

de tous les animaux, par cette grande corne qu'il porte sur le nez; cette corne est simple dans les rhinocéros de l'Asie, et double dans ceux de l'Afrique.

Je ne parlerai point ici des variétés qui se trouvent dans chaque espèce d'animal carnassier, parce qu'elles sont très-légères, attendu que de tous les animaux ceux qui se nourrissent de chair sont les plus indépendans de l'homme, et qu'au moyen de cette nourriture déja préparée par la Nature, ils ne reçoivent presque rien des qualités de la terre qu'ils habitent; que d'ailleurs, ayant tous de la force et des armes, ils sont les maîtres du choix de leur terrain, de leur climat, etc.; et que par conséquent les trois causes de changement, d'altération et de dégénération, dont nous avons parlé, ne peuvent avoir sur eux que de très-petits effets.

Mais après le coup d'œil que l'on vient de jeter sur ces variétés qui nous indiquent les altérations particulières de chaque espèce, il se présente une considération plus importante et dont la vue est bien plus étendue; c'est celle du changement des espèces mêmes, c'est cette dégénération plus ancienne et de

tout temps immémoriale, qui paroît s'être faite dans chaque famille, ou, si l'on veut, dans chacun des genres sous lesquels on peut comprendre les espèces voisines et peu différentes entre elles. Nous n'avons dans tous les animaux terrestres que quelques espèces isolées qui, comme celle de l'homme, fassent en même temps espèce et genre; l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, forment des genres ou des espèces simples qui ne se propagent qu'en ligne directe, et n'ont aucune branche collatérale : toutes les autres paroissent former des familles dans lesquelles on remarque ordinairement une souche principale et commune, de laquelle semblent être sorties des tiges différentes et d'autant plus nombreuses que les individus dans chaque espèce sont plus petits et plus féconds.

Sous ce point de vue, le cheval, le zèbre et l'âne, sont tous trois de la même famille: si le cheval est la souche ou le tronc principal, le zèbre et l'âne seront les tiges collatérales; le nombre de leurs ressemblances entre eux étant infiniment plus grand que celui de leurs différences, on peut les regar-

der comme ne faisant qu'un même genre, dont les principaux caractères sont clairement énoncés et communs à tous trois : ils sont les seuls qui soient vraiment solipèdes, c'est-à-dire, qui aient la corne des pieds d'une seule pièce sans aucune apparence de doigts ou d'ongles; et quoiqu'ils forment trois espèces distinctes, elles ne sont cependant pas absolument ni nettement séparées, puisque l'âne produit avec la jument, le cheval avec l'ânesse, et qu'il est probable que si l'on vient à bout d'apprivoiser le zèbre et d'assouplir sa nature sauvage et récalcitrante, il produiroit aussi avec le cheval et l'âne, comme ils produisent entre eux.

Et ce mulet qu'on a regardé de tout temps comme une production viciée, comme un monstre composé de deux natures, et que par cette raison l'on a jugé incapable de se reproduire lui-même et de former lignée, n'est cependant pas aussi profondément lésé qu'on se l'imagine d'après ce préjugé, puisqu'il n'est pas réellement infécond, et que sa stérilité ne dépend que de certaines circonstances extérieures et particulières. On sait que les mulets ont souvent produit dans

les pays chauds ; l'on en a même quelques exemples dans nos climats tempérés : mais on ignore si cette génération est jamais provenue de la simple union du mulet et de la mule, ou plutôt si le produit n'en est pas dû à l'union du mulet avec la jument, ou encore à celle de l'âne avec la mule. Il y a deux sortes de mulets : le premier est le grand mulet ou mulet simplement dit, qui provient de la jonction de l'âne à la jument ; le second est le petit mulet provenant du cheval et de l'ânesse, que nous appellerons *bardeau* pour le distinguer de l'autre. Les anciens les connoissoient et les distinguoient comme nous par deux noms différens : ils appeloient *mulus* le mulet provenant de l'âne et de la jument ; et ils donnoient les noms de *γίννος*, *hinnus*, *burdo*, au mulet provenant du cheval et de l'ânesse. Ils ont assuré que le mulet, *mulus*, produit avec la jument un animal auquel ils donnoient aussi le nom de *ginnus* ou *hinnus**. Ils ont assuré de même que la mule, *mula*, conçoit

* Le mot *ginnus* a été employé par Aristote en deux sens : le premier pour désigner généralement un animal imparfait, un averton, un mulet nain,

assez aisément, mais qu'elle ne peut que rarement perfectionner son fruit ; et ils ajoutent que quoiqu'il y ait des exemples assez fréquens de mules qui ont mis bas, il faut néanmoins regarder cette production comme un prodige. Mais qu'est-ce qu'un prodige dans la Nature, sinon un effet plus rare que les autres? Le mulet peut donc engendrer, et la mule peut concevoir, porter et mettre bas dans de certaines circonstances: ainsi il ne s'agiroit que de faire des expériences pour savoir quelles sont ces circonstances, et pour acquérir de nouveaux faits dont on pourroit tirer de grandes lumières sur la dégénération des espèces par le mélange, et par conséquent sur l'unité ou la diversité de chaque genre. Il faudroit, pour réussir à ces expériences, donner le mulet à la mule, à la jument et à l'ânesse ; faire la même chose avec le bardeau, et voir ce qui résulteroit de ces six accouplemens différens. Il faudroit aussi donner le cheval et l'âne à la mule, et faire la même chose pour la

provenant quelquefois du cheval avec l'ânesse, ou de l'âne avec la jument; et le second pour signifier le produit particulier du mulet et de la jument.

plus certainement que le cheval, parce qu'on a remarqué que l'âne a plus de puissance pour engendrer, même avec la jument, que n'en a le cheval, car il corrompt et détruit la génération de celui-ci. On peut s'en assurer en donnant d'abord le cheval étalon à des jumens, et en leur donnant le lendemain, ou même quelques jours après ; l'âne au lieu du cheval ; ces jumens produiront presque toujours des mulets, et non pas des chevaux. Cette observation, qui mériteroit bien d'être constatée dans toutes ses circonstances, paroît indiquer que la souche ou tige principale de cette famille pourroit bien être l'âne et non pas le cheval, puisque l'âne le domine dans la puissance d'engendrer, même avec sa femelle ; d'autant que le contraire n'arrive pas lorsqu'on donne l'âne en premier et le cheval en second à la jument; celui-ci ne corrompt pas la génération de l'âne, car le produit est presque toujours un mulet : d'autre côté la même chose n'arrive pas quand on donne l'âne en premier et le cheval en second à l'ânesse; car celui-ci ne corrompt ni ne détruit la génération de l'âne. Et à l'égard des accou-

plemens des mulets entre eux, je les ai présumés stériles, parce que de deux natures déja lésées pour la génération, et qui par leur mélange ne pourroient manquer de se léser davantage, on ne doit attendre qu'un produit tout-à-fait vicié ou absolument nul.

Par le mélange du mulet avec la jument, du bardeau avec l'ânesse, et par celui du cheval et de l'âne avec les mules, on obtiendroit des individus qui remonteroient à l'espèce et ne seroient plus que des demi-mulets, lesquels non seulement auroient, comme leurs parens, la puissance d'engendrer avec ceux de leur espèce originaire, mais peut-être même auroient la faculté de produire entre eux, parce que n'étant plus lésés qu'à demi, leur produit ne seroit pas plus vicié que ne le sont les premiers mulets; et si l'union de ces demi-mulets étoit encore stérile, ou que le produit en fût et rare et difficile, il me paroît certain qu'en les rapprochant encore d'un degré de leur espèce originaire, les individus qui en résulteroient et qui ne seroient plus lésés qu'au quart, produiroient entre eux, et formeroient une nouvelle tige, qui ne séroit précisément ni celle du cheval

ni celle de l'âne. Or, comme tout ce qui peut être a été amené par le temps, et se trouve ou s'est trouvé dans la Nature, je suis tenté de croire que le mulet fécond dont parlent les anciens, et qui, du temps d'Aristote, existoit en Syrie dans les terres au-delà de celles des Phéniciens, pouvoit bien être une race de ces demi-mulets ou de ces quarts de mulet qui s'étoit formée par les mélanges que nous venons d'indiquer; car Aristote dit expressément que ces mulets féconds ressembloient en tout, et autant qu'il est possible, aux mulets inféconds : il les distingue aussi très-clairement des *onagres* ou *ânes sauvages*, dont il fait mention dans le même chapitre, et par conséquent on ne peut rapporter ces animaux qu'à des mulets peu viciés, et qui auroient conservé la faculté de reproduire. Il se pourroit encore que le mulet fécond de Tartarie, le *czigithai* dont nous avons parlé, ne fût pas l'*onagre* ou *âne sauvage*, mais ce même mulet de Phénicie, dont la race s'est peut-être maintenue jusqu'à ce jour; le premier voyageur qui pourra les comparer, confirmera ou détruira cette conjecture. Et le zèbre lui-même, qui

ressemble plus au mulet qu'au cheval et qu'à l'âne, pourroit bien avoir eu une pareille origine; la régularité contrainte et symmétrique des couleurs de son poil, qui sont alternativement toujours disposées par bandes noires et blanches, paroît indiquer qu'elles proviennent de deux espèces différentes, qui dans leur mélange se sont séparées autant qu'il étoit possible; car dans aucun de ses ouvrages la Nature n'est aussi tranchée et aussi peu nuancée que sur la robe du zèbre, où elle passe brusquement et alternativement du blanc au noir et du noir au blanc sans aucun intermède dans toute l'étendue du corps de l'animal.

Quoi qu'il en soit, il est certain, par tout ce que nous venons d'exposer, que les mulets en général, qu'on a toujours accusés d'impuissance et de stérilité, ne sont cependant ni réellement stériles, ni généralement inféconds; et que ce n'est que dans l'espèce particulière du mulet provenant de l'âne et du cheval que cette stérilité se manifeste, puisque le mulet qui provient du bouc et de la brebis, est aussi fécond que sa mère ou son père; puisque, dans les oiseaux, la plu-

part des mulets qui proviennent d'espèces différentes, ne sont point inféconds : c'est donc dans la nature particulière du cheval et de l'âne qu'il faut chercher les causes de l'infécondité des mulets qui en proviennent, et au lieu de supposer la stérilité comme un défaut général et nécessaire dans tous les mulets, la restreindre au contraire au seul mulet provenant de l'âne et du cheval, et encore donner de grandes limites à cette restriction, attendu que ces mêmes mulets peuvent devenir féconds dans de certaines circonstances, et sur-tout en se rapprochant d'un degré de leur espèce originaire.

Les mulets qui proviennent du cheval et de l'âne, ont les organes de la génération tout aussi complets que les autres animaux : il ne manque rien au mâle, rien à la femelle; ils ont une grande abondance de liqueur séminale; et comme l'on ne permet guère aux mâles de s'accoupler, ils sont souvent si pressés de la répandre, qu'ils se couchent sur le ventre pour se frotter entre leurs pieds de devant qu'ils replient sous la poitrine : ces animaux sont donc pourvus de tout ce qui est nécessaire à l'acte de la géné-

ration ; ils sont même très-ardens, et par conséquent très-indifférens sur le choix ; ils ont à peu près la même véhémence de goût pour la mule, pour l'ânesse et pour la jument ; il n'y a donc nulle difficulté pour les accouplemens. Mais il faudroit des attentions et des soins particuliers, si l'on vouloit rendre ces accouplemens prolifiques : la trop grande ardeur, sur-tout dans les femelles, est ordinairement suivie de la stérilité, et la mule est au moins aussi ardente que l'ânesse : or l'on sait que celle-ci rejette la liqueur séminale du mâle, et que pour la faire retenir et produire, il faut lui donner des coups ou lui jeter de l'eau sur la croupe, afin de calmer les convulsions d'amour qui subsistent après l'accouplement, et qui sont la cause de cette réjaculation. L'ânesse et la mule tendent donc toutes deux par leur trop grande ardeur à la stérilité. L'âne et l'ânesse y tendent encore par une autre cause : comme ils sont originaires des climats chauds, le froid s'oppose à leur génération, et c'est par cette raison qu'on attend les chaleurs de l'été pour les faire accoupler ; lorsqu'on les laisse joindre dans d'autres temps et sur-tout en

hiver, il est rare que l'imprégnation suive l'accouplement, même réitéré; et ce choix du temps qui est nécessaire au succès de leur génération, l'est aussi pour la conservation du produit; il faut que l'ânon naisse dans un temps chaud, autrement il périt ou languit; et comme la gestation de l'ânesse est d'un an, elle met bas dans la même saison qu'elle a conçu: ceci prouve assez combien la chaleur est nécessaire, non seulement à la fécondité, mais même à la pleine vie de ces animaux. C'est encore par cette même raison de la trop grande ardeur de la femelle qu'on lui donne le mâle presque immédiatement après qu'elle a mis bas; on ne lui laisse que sept ou huit jours de repos ou d'intervalle entre l'accouchement et l'accouplement: l'ânesse, affoiblie par sa couche, est alors moins ardente; les parties n'ont pas pu, dans ce petit espace de temps, reprendre toute leur roideur; au moyen de quoi la conception se fait plus sûrement que quand elle est en pleine force et que son ardeur la domine. On prétend que dans cette espèce, comme dans celle du chat, le tempérament de la femelle est encore plus ardent et plus fort

que celui du mâle : cependant l'âne est un grand exemple en ce genre; il peut aisément saillir sa femelle, ou une autre, plusieurs jours de suite et plusieurs fois par jour; les premières jouissances loin d'éteindre ne font qu'allumer son ardeur; on en a vu s'excéder sans y être incités autrement que par la force de leur appétit naturel; on en a vu mourir sur le champ de bataille, après onze ou douze conflits réitérés presque sans intervalle, et ne prendre pour subvenir à cette grande et rapide dépense que quelques pintes d'eau. Cette même chaleur qui le consume est trop vive pour être durable; l'âne-étalon bientôt est hors de combat et même de service, et c'est peut-être par cette raison que l'on a prétendu que la femelle est plus forte et vit plus long-temps que le mâle : ce qu'il y a de certain, c'est qu'avec les ménagemens que nous avons indiqués, elle peut vivre trente ans, et produire tous les ans pendant toute sa vie; au lieu que le mâle, lorsqu'on ne le contraint pas à s'abstenir de femelles, abuse de ses forces au point de perdre en peu d'années la puissance d'engendrer.

L'âne et l'ânesse tendent donc tous deux à

la stérilité par des propriétés communes, et aussi par des qualités différentes; le cheval et la jument y tendent de même par d'autres voies. On peut donner l'étalon à la jument neuf ou dix jours après qu'elle a mis bas, et elle peut produire cinq ou six ans de suite; mais après cela elle devient stérile. Pour entretenir sa fécondité, il faut mettre un intervalle d'un an entre chacune de ses portées, et la traiter différemment de l'ânesse; au lieu de lui donner l'étâlon après qu'elle a mis bas, il faut le lui réserver pour l'année suivante, et attendre le temps où sa chaleur se manifeste par les humeurs qu'elle jette; et même avec ces attentions, il est rare qu'elle soit féconde au-delà de l'âge de vingt ans. D'autre côté, le cheval, quoique moins ardent et plus délicat que l'âne, conserve néanmoins plus long-temps la faculté d'engendrer. On a vu de vieux chevaux qui n'avoient plus la force de monter la jument sans l'aide du palefrenier, trouver leur vigueur dès qu'ils étoient placés, et engendrer à l'âge de trente ans. La liqueur séminale est non seulement moins abondante, mais beaucoup moins stimulante dans le cheval que dans l'âne; car

souvent le cheval s'accouple sans la répandre, sur-tout si on lui présente la jument avant qu'il ne la cherche : il paroît triste dès qu'il a joui, et il lui faut d'assez grands intervalles de temps pour que son ardeur renaisse. D'ailleurs il s'en faut bien que dans cette espèce tous les accouplemens, même les plus consommés, soient prolifiques : il y a des jumens naturellement stériles, et d'autres en plus grand nombre qui sont très-peu fécondes; il y a aussi des étalons qui, quoique vigoureux en apparence, n'ont que peu de puissance réelle. Nous pouvons ajouter à ces raisons particulières une preuve plus évidente et plus générale du peu de fécondité dans les espèces du cheval et de l'âne; ce sont de tous les animaux domestiques ceux dont l'espèce, quoique la plus soignée, est la moins nombreuse; dans celles du bœuf, de la brebis, de la chèvre, et surtout dans celles du cochon, du chien et du chat, les individus sont dix et peut-être cent fois plus nombreux que dans celles du cheval et de l'âne : ainsi leur peu de fécondité est prouvée par le fait, et l'on doit attribuer à toutes ces causes la stérilité des mulets

qui proviennent du mélange de ces deux espèces naturellement peu fécondes. Dans les espèces au contraire qui, comme celle de la chèvre et celle de la brebis, sont plus nombreuses et par conséquent plus fécondes, les mulets provenant de leur mélange ne sont pas stériles, et remontent pleinement à l'espèce originaire dès la première génération; au lieu qu'il faudroit deux, trois et peut-être quatre générations pour que le mulet provenant du cheval et de l'âne pût parvenir à ce même degré de réhabilitation de nature.

On a prétendu que de l'accouplement du taureau et de la jument, il résultoit une autre sorte de mulet: Columelle est, je crois, le premier qui en ait parlé; Gesner le cite, et ajoute qu'il a entendu dire qu'il se trouvoit de ces mulets auprès de Grenoble, et qu'on les appelle en françois, *jumarts*. J'ai fait venir un de ces jumarts de Dauphiné, j'en ai fait venir un autre des Pyrénées, et j'ai reconnu, tant par l'inspection des parties extérieures que par la dissection des parties intérieures, que ces jumarts n'étoient que des bardeaux, c'est-à-dire, des mulets provenant du cheval et de l'ânesse: je crois donc

être fondé, tant par cette observation que par l'analogie, à croire que cette sorte de mulet n'existe pas, et que le mot *jumart* n'est qu'un nom chimérique et qui n'a point d'objet réel. La nature du taureau est trop éloignée de celle de la jument, pour qu'ils puissent produire ensemble ; l'un ayant quatre estomacs, des cornes sur la tête, le pied fourchu, etc. ; l'autre étant solipède et sans cornes, et n'ayant qu'un seul estomac. Et les parties de la génération étant très-différentes tant par la grosseur que pour les proportions, il n'y a nulle raison de présumer qu'ils puissent se joindre avec plaisir, et encore moins avec succès. Si le taureau avoit à produire avec quelque autre espèce que la sienne, ce seroit avec le buffle, qui lui ressemble par la conformation et par la plupart des habitudes naturelles ; cependant nous n'avons pas entendu dire qu'il soit jamais né des mulets de ces deux animaux, qui néanmoins se trouvent dans plusieurs lieux, soit en domesticité, soit en liberté. Ce que l'on raconte de l'accouplement et du produit du cerf et de la vache, m'est à peu près aussi suspect que l'histoire des

jumarts, quoique le cerf soit beaucoup moins éloigné, par sa conformation, de la nature de la vache, que le taureau ne l'est de celle de la jument.

Ces animaux qui portent des bois, quoique ruminans et conformés à l'intérieur comme ceux qui portent des cornes, semblent faire un genre, une famille à part, dans laquelle l'élan est la tige majeure, et le renne, le cerf, l'axis, le daim et le chevreuil sont les branches mineures et collatérales; car il n'y a que ces six espèces d'animaux dont la tête soit armée d'un bois branchu qui tombe et se renouvelle tous les ans; et indépendamment de ce caractère générique qui leur est commun, ils se ressemblent encore beaucoup par la conformation et par toutes les habitudes naturelles : on obtiendroit donc plutôt des mulets du cerf ou du daim mêlé avec le renne et l'axis, que du cerf et de la vache.

On seroit encore mieux fondé à regarder toutes les brebis et toutes les chèvres comme ne faisant qu'une même famille, puisqu'elles produisent ensemble des mulets qui remontent directement, et dès la première génération, à l'espèce de la brebis; on pourroit

même joindre à cette nombreuse famille des brebis et des chèvres, celle des gazelles et celle des bubales qui ne sont pas moins nombreuses. Dans ce genre qui contient plus de trente espèces différentes, il paroît que le mouflon, le bouquetin, le chamois, l'antilope, le bubale, le condoma, etc. sont les tiges principales, et que les autres n'en sont que des branches accessoires, qui toutes ont retenu les caractères principaux de la souche dont elles sont issues, mais qui ont en même temps prodigieusement varié par les influences du climat et les différentes nourritures, aussi-bien que par l'état de servitude et de domesticité auquel l'homme a réduit la plupart de ces animaux.

Le chien, le loup, le renard, le chacal et l'isatis forment un autre genre, dont chacune des espèces est réellement si voisine des autres et dont les individus se ressemblent si fort, sur-tout par la conformation intérieure et par les parties de la génération, qu'on a peine à concevoir pourquoi ces animaux ne produisent point ensemble : il m'a paru, par les expériences que j'ai faites sur le mélange du chien avec le loup et avec le

renard, que la répugnance à l'accouplement venoit du loup et du renard plutôt que du chien, c'est-à-dire, de l'animal sauvage et non pas de l'animal domestique; car les chiennes que j'ai mises à l'épreuve, auroient volontiers souffert le renard et le loup, au lieu que la louve et la femelle renard n'ont jamais voulu souffrir les approches du chien. L'état de domesticité semble rendre les animaux plus libertins, c'est-à-dire, moins fidèles à leur espèce : il les rend aussi plus chauds et plus féconds; car la chienne peut produire et produit même assez ordinairement deux fois par an, au lieu que la louve et la femelle renard ne portent qu'une fois dans une année; et il est à présumer que les chiens sauvages, c'est-à-dire, les chiens qui ont été abandonnés dans des pays déserts, et qui se sont multipliés dans l'île de Juan-Fernandès, dans les montagnes de Saint-Domingue, etc. ne produisent qu'une fois par an comme le renard et le loup : ce fait, s'il étoit constaté, confirmeroit pleinement l'unité du genre de ces trois animaux, qui se ressemblent si fort par la conformation, qu'on ne doit attribuer qu'à quelques

circonstances extérieures leur répugnance à se joindre.

Le chien paroît être l'espèce moyenne et commune entre celles du renard et du loup; les anciens nous ont transmis comme deux faits certains, que le chien, dans quelques pays et dans quelques circonstances, produit avec le loup et avec le renard. J'ai voulu le vérifier; et quoique je n'aie pas réussi dans les épreuves que j'ai faites à ce sujet, on n'en doit pas conclure que cela soit impossible; car je n'ai pu faire ces essais que sur des animaux captifs, et l'on sait que dans la plupart d'entre eux la captivité seule suffit pour éteindre le desir et pour les dégoûter de l'accouplement, même avec leurs semblables; à plus forte raison cet état forcé doit les empêcher de s'unir avec des individus d'une espèce étrangère : mais je suis persuadé que dans l'état de liberté et de célibat, c'est-à-dire, de privation de sa femelle, le chien peut, en effet, s'unir au loup et au renard, sur-tout si, devenu sauvage, il a perdu son odeur de domesticité, et s'est en même temps rapproché des mœurs et des habitudes naturelles de ces animaux. Il n'en est pas de même

de l'union du renard avec le loup, je ne la crois guère possible; du moins dans la nature actuelle le contraire paroît démontré par le fait, puisque ces deux animaux se trouvent ensemble dans le même climat et dans les mêmes terres, et que se soutenant chacun dans leur espèce sans se chercher, sans se mêler, il faudroit supposer une dégénération plus ancienne que la mémoire des hommes pour les réunir à la même espèce : c'est par cette raison que j'ai dit que celle du chien étoit moyenne entre celles du renard et du loup; elle est aussi commune, puisqu'elle peut se mêler avec toutes deux; et si quelque chose pouvoit indiquer qu'originairement toutes trois sont sorties de la même souche, c'est ce rapport commun qui rapproche le renard du loup, et me paroît en réunir les espèces de plus près que tous les autres rapports de conformité dans la figure et l'organisation. Pour réduire ces deux espèces à l'unité, il faut donc remonter à un état de nature plus ancien : mais, dans l'état actuel, on doit regarder le loup et le renard comme les tiges majeures du genre des cinq animaux que nous avons indiqués; le chien,

le chacal et l'isatis n'en sont que les branches latérales, et elles sont placées entre les deux premières; le chacal participe du chien et du loup, et l'isatis du chacal et du renard : aussi paroît-il par un assez grand nombre de témoignages, que le chacal et le chien produisent aisément ensemble; et l'on voit par la description de l'isatis et par l'histoire de ses habitudes naturelles, qu'il ressemble presque entièrement au renard par la figure et par le tempérament, qu'il se trouve également dans les pays froids, mais qu'en même temps il tient du chacal le naturel, l'aboiement continu, la voix criarde, et l'habitude d'aller toujours en troupe.

Le chien de berger, que j'ai dit être la souche première de tous les chiens, est en même temps celui qui approche le plus de la figure du renard; il est de la même taille; il a, comme lui, les oreilles droites, le museau pointu, la queue droite et traînante; il approche aussi du renard par la voix, par l'intelligence et par la finesse de l'instinct: il se peut donc que ce chien soit originairement issu du renard, sinon en ligne droite, au moins en ligne collatérale. Le chien

qu'Aristote appelle *canis laconicus*, et qu'il assure provenir du mélange du renard et du chien, pourroit bien être le même que le chien de berger, ou du moins avoir plus de rapport avec lui qu'avec aucun autre chien : on seroit porté à imaginer que l'épithète *laconicus*, qu'Aristote n'interprète pas, n'a été donnée à ce chien que par la raison qu'il se trouvoit en Laconie, province de la Grèce, dont Lacédémone étoit la ville principale; mais si l'on fait attention à l'origine de ce chien laconic, que le même auteur dit venir du renard et du chien, on sentira que la race n'en étoit pas bornée au seul pays de Laconie, et qu'elle devoit se trouver également dans tous les pays où il y avoit des renards, et c'est ce qui me fait présumer que l'épithète *laconicus* pourroit bien avoir été employée par Aristote dans le sens moral, c'est-à-dire, pour exprimer la brièveté ou le son aigu de la voix; il aura appelé *chien laconic* ce chien provenant du renard, parce qu'il n'aboyoit pas comme les autres chiens, et qu'il avoit la voix courte et glapissante comme celle du renard. Or notre chien de berger est le chien qu'on peut appe-

ler *laconic* à plus juste titre; car c'est celui de tous les chiens dont la voix est la plus brève et la plus rare : d'ailleurs les caractères que donne Aristote à son chien laconic, conviennent assez au chien de berger, et c'est ce qui a achevé de me persuader que c'étoit le même chien. J'ai cru devoir rapporter les passages d'Aristote en entier, afin qu'on juge si ma conjecture est fondée *.

* « Laconici canes ex vulpe et cane generantur ». (*Hist. anim.* lib. VIII, cap. 28.) « Canum genera « plura sunt. Coït laconicum mense suæ ætatis oc- « tavo, et crus jam circa id tempus attollentes non- « nulli urinam reddunt..... Gerunt laconicæ canes « uterum parte sextâ anni, hoc est, sexagenis diebus « aut uno vel altero, plus minùsve. Catelli cæci « gignuntur, nec ante duodecimum diem visum ac- « cipiunt. Coeunt canes posteaquam pareruut sexto « mense, nec citiùs. Sunt quæ parte quintâ anni « uterum ferunt, hoc est, duobus et septuaginta « diebus, quarum catelli duodecim diebus luce ca- « rent : nonnullæ quartâ parte anni, hoc est, tribus « mensibus ferunt, quarum catelli diebus decem « et septem luce carent. Lac ante diebus quinque « quàm pariant, habent canes magnâ ex parte ; « verùm nonnullis etiam septem aut quatuor diebus « anticipat : utile, statim ut pepererint, est : genus « laconicum post coïtum diebus triginta habere lac

Le genre des animaux cruels est l'un des plus nombreux et des plus variés; le mal

« incipit..... Parit canis duodecim complurimùm,
« sed magnâ ex parte quinque aut sex. Unum etiam
« aliquam peperisse certum est : laconicæ magnâ ex
« parte octo pariunt. Coeunt quandiu vivunt et
« mares et feminæ : peculiare generis laconici est
« ut cùm laborarint, coire meliùs quàm per otium
« possint. Vivit in hoc eodem genere mas ad annos
« decem, femina ad duodecim : cæteri canes maximâ
« quidem ex parte ad annos quatuordecim; sed non-
« nulli vel ad viginti protrahunt vitam...... Laco-
« nici sanè generis feminæ, quia minùs laborant
« quàm mares, vivaciores maribus sunt : at serò in
« cæteris; et si non latè admodum constat, tamen
« mares vivaciores sunt. » (*Idem*, lib. VI, cap. 20.)
« Feminam et marem natura distinxit moribus :
« sunt enim feminæ moribus mollioribus, mites-
« cunt celeriùs et manum faciliùs patiuntur; discunt
« etiam imitanturque ingeniosiùs, ut in genere ca-
« num laconico feminas esse sagaciores quàm mares
« apertum est. Moloticum etiam genus venaticum
« nihilo à cæteris discrepat, ac pecuarium longè
« et magnitudine et fortitudine contra belluas præ-
« stat : insignes verò animo et industriâ qui ex
« utroque, moloticum dico et laconicum, prode-
« rint. » (*Idem*, lib. IX, cap. 1.)

Il faut observer que le mot *genus* ne doit pas

semble ici, comme ailleurs, se reproduire sous toutes sortes de formes et se revêtir de

s'interpréter ici par celui d'*espèce*, mais par le mot *race*. Aristote y distingue trois races de chiens : *laconicus*, *moloticus* et *pecuarius*. Le *moloticus*, qu'il appelle aussi *venaticus*, est vraisemblablement notre levrier, qui, dans la Grèce et l'Asie mineure, est le chien de chasse ordinaire ; le *pecuarius*, qu'il dit excéder de beaucoup les autres chiens par la grandeur et par la forme, est sans doute le mâtin, dont on se sert pour la garde et la défense du bétail contre les bêtes féroces ; et le *laconicus*, duquel il ne désigne pas l'emploi, et qu'il dit seulement être un chien de travail et d'industrie, et qui est de plus petite taille que le *pecuarius*, ne peut être que le chien de berger, qui travaille en effet beaucoup à ranger, contenir et conduire les moutons, et qui est plus industrieux, plus attentif et plus soigneux que tous les autres chiens. Mais ce n'est pas là ce qu'il y a de plus difficile à entendre dans ces passages d'Aristote, c'est ce qu'il dit de la différente durée de la gestation dans les différentes races de chiens, dont, selon lui, les uns portent deux mois, les autres portent deux mois et demi, et les autres, trois mois : car tous nos chiens, de quelque race qu'ils soient, ne portent également que pendant environ neuf semaines, c'est-à-dire, soixante-un, soixante-deux

plusieurs natures. Le lion et le tigre, comme espèces isolées, sont en première ligne; toutes les autres, savoir, les panthères, les onces, les léopards, les guépards, les lynx, les caracals, les jaguars, les couguars, les ocelots, les servals, les margais et les chats, ne font qu'une même et méchante famille, dont les différentes branches se sont plus ou moins étendues, et ont plus ou moins varié suivant les différens climats : tous ces animaux se ressemblent par le naturel, quoiqu'ils soient très-différens pour la grandeur et par la figure; ils ont tous les yeux étincelans, le museau court, et les ongles aigus, courbés et rétractibles; ils sont tous nuisibles, féroces, indomtables; le chat, qui en est la dernière et la plus petite espèce, quoique réduit en servitude, n'en est ni moins perfide ni moins volontaire; le chat sauvage a

ou soixante-trois jours, et je ne sache pas qu'on ait remarqué de plus grandes différences de temps que celle de ces trois ou quatre jours : mais Aristote pouvoit en savoir sur cela plus que nous; et si ces faits qu'il a avancés sont vrais, il en résulteroit un rapprochement bien plus grand de certains chiens avec le loup; car les chasseurs assurent que la louve porte trois mois, ou trois mois et demi.

conservé le caractère de la famille; il est aussi cruel, aussi méchant, aussi déprédateur en petit, que ses consanguins le sont en grand; ils sont tous également carnassiers, également ennemis des autres animaux. L'homme, avec toutes ses forces, n'a jamais pu les détruire; on a de tout temps employé contre eux le feu, le fer, le poison, les piéges : mais comme tous les individus multiplient beaucoup, et que les espèces elles-mêmes sont fort multipliées, les efforts de l'homme se sont bornés à les faire reculer et à les resserrer dans les déserts, dont ils ne sortent jamais sans répandre la terreur et causer autant de dégât que d'effroi. Un seul tigre échappé de sa forêt suffit pour alarmer tout un peuple et le forcer à s'armer : que seroit-ce si ces animaux sanguinaires arrivoient en troupe, et s'ils s'entendoient, comme les chiens sauvages ou les chacals, dans leurs projets de déprédation! La Nature a donné cette intelligence aux animaux timides : mais heureusement les animaux fiers sont tous solitaires; ils marchent seuls et ne consultent que leur courage, c'est-à-dire, la confiance qu'ils ont en leur force. Aristote

prendre les panthères, les léopards, les guépards, les onces, les servals et les chats, avec toutes leurs variétés : 7°. celui des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractibles, qui contient le loup, le renard, le chacal, l'isatis et le chien, avec toutes leurs variétés : 8°. celui des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractibles, avec une poche sous la queue; ce genre est composé de l'hyène, de la civette, du zibet, de la genette, du blaireau, etc. : 9°. celui des fissipèdes carnassiers à corps très-alongé avec cinq doigts à chaque pied, et le pouce ou premier ongle séparé des autres doigts; ce genre est composé des fouines, martes, putois, furets, mangoustes, belettes, vansires, etc. : 10°. la nombreuse famille des fissipèdes qui ont deux grandes dents incisives à chaque mâchoire et point de piquans sur le corps; elle est composée des lièvres, des lapins et de toutes les espèces d'écureuils, de loirs, de marmottes et de rats : 11°. celui des fissipèdes dont le corps est couvert de piquans, tels que les porcs-épics et les hérissons : 12°. celui des fissipèdes couverts d'écailles, les pangolins et les phatagins : 13°. le genre des fissipèdes amphibies,

qui contient la loutre, le castor, le desman, les morses et les phoques : 14°. le genre des quadrumanes, qui contient les singes, les babouins, les guenons, les makis, les loris, etc. : 15°. enfin celui des fissipèdes ailés, qui contient les roussettes et les chauve-souris, avec toutes leurs variétés. Les neuf espèces isolées sont l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, le chameau, le lion, le tigre, l'ours et la taupe, qui toutes sont aussi sujettes à un plus ou moins grand nombre de variétés.

De ces quinze genres et de ces neuf espèces isolées, deux espèces et sept genres sont communs aux deux continens : les deux espèces sont, l'ours et la taupe; et les sept genres sont, 1°. celui des grands pieds-fourchus à cornes creuses, car le bœuf se retrouve en Amérique sous la forme du bison : 2°. celui des pieds-fourchus à bois solides; car l'élan se trouve au Canada sous le nom d'*orignal*, le renne sous celui de *caribou*, et l'on trouve aussi dans presque toutes les provinces de l'Amérique septentrionale des cerfs, des daims et des chevreuils : 3°. celui des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractibles ; car le

loup et le renard se trouvent dans le nouveau monde comme dans l'ancien : 4°. celui des fissipèdes à corps très-alongé; la fouine, la marte, le putois, se trouvent en Amérique comme en Europe : 5°. l'on y trouve aussi une partie du genre des fissipèdes qui ont deux grandes dents incisives à chaque mâchoire, les écureuils, les marmottes, les rats, etc. : 6°. celui des fissipèdes amphibies; les morses, les phoques, les castors et les loutres existent dans le nord du nouveau continent, comme dans celui de l'ancien : 7°. le genre des fissipèdes ailés y existe aussi en partie; car on y trouve des chauve-souris et des vampires, qui sont des espèces de roussettes.

Il ne reste donc que huit genres et cinq espèces isolées qui soient propres et particuliers à l'ancien continent : ces huit genres ou familles sont, 1°. celle des solipèdes proprement dits; car on n'a trouvé ni chevaux, ni ânes, ni zèbres, ni mulets, dans le nouveau monde : 2°. celle des petits pieds-fourchus à cornes creuses; car il n'existoit en Amérique ni brebis, ni chèvres, ni gazelles, ni chevrotains : 3°. la famille des cochons;

car l'espèce du sanglier ne s'est point trouvée dans le nouveau monde; et quoique le pecari avec ses variétés doive se rapporter à cette famille, il en diffère cependant par des caractères assez remarquables pour qu'on puisse l'en séparer : 4°. il en est de même de la famille des animaux carnassiers à ongles rétractibles; on n'a trouvé en Amérique ni panthères, ni léopards, ni guépards, ni onces, ni servals; et quoique les jaguars, couguars, ocelots et margais, paroissent être de cette famille, il n'y a aucune de ces espèces du nouveau monde qui se trouve dans l'ancien continent, et réciproquement aucune espèce de l'ancien continent qui se soit trouvée dans le nouveau: 5°. il en est encore de même du genre des fissipèdes dont le corps est couvert de piquans; car, quoique le coendou et l'urson soient très-voisins de ce genre, ces espèces sont néanmoins très-différentes de celles des porcs-épics et des hérissons : 6°. le genre des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractibles, avec une poche sous la queue; car l'hyène, les civettes et les blaireaux n'existoient point en Amérique : 7°. les genres des quadru-

manes ; car l'on n'a trouvé en Amérique ni singes, ni babouins, ni guenons, ni makis; et les sapajous, sagouins, sarigues, marmoses, etc. quoique quadrumanes, diffèrent de tous ceux de l'ancien continent : 8°. celui des fissipèdes couverts d'écailles; le pangolin ni le phatagin ne se sont point trouvés en Amérique; et les fourmiliers, auxquels on peut les comparer, sont couverts de poil, et en diffèrent trop pour qu'on puisse les réunir à la même famille.

Des neuf espèces isolées, sept, savoir, l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, le chameau, le lion et le tigre, ne se trouvent que dans l'ancien monde; et deux, savoir, l'ours et la taupe, sont communes aux deux continens.

Si nous faisons de même le dénombrement des animaux propres et particuliers au nouveau monde, nous trouverons qu'il y en a environ cinquante espèces différentes, que l'on peut réduire à dix genres et quatre espèces isolées. Ces quatre espèces sont le tapir, le cabiai, le lama et le pecari : encore n'y a-t-il que l'espèce du tapir qui soit absolument isolée; car celle du pecari a des

variétés, et l'on peut réunir la vigogne au lama, et peut-être le cochon d'Inde au cabiai. Les dix genres sont, 1°. les sapajous, huit espèces; 2°. les sagouins, six espèces; 3°. les philandres ou sarigues, marmoses, cayopollins, phalangers, tarsiers, etc.; 4°. les jaguars, couguars, ocelots, margais, etc.; 5°. les coatis, trois ou quatre espèces; 6°. les moufettes, quatre ou cinq espèces; 7°. le genre de l'agouti, dans lequel je comprends l'acouchi, le paca, l'apéréa et le tapeti; 8°. celui des tatous, qui est composé de sept ou huit espèces; 9°. les fourmiliers, deux ou trois espèces; et 10°. les paresseux, dont nous connoissons deux espèces, savoir, l'unau et l'aï.

Or ces dix genres et ces quatre espèces isolées, auxquels on peut réduire les cinquante espèces d'animaux qui sont particuliers au nouveau monde, quoique toutes différentes de celles de l'ancien continent, ont cependant des rapports éloignés, qui paroissent indiquer quelque chose de commun dans leur formation, et qui nous conduisent à remonter à des causes de dégénération plus grandes et peut-être plus anciennes que toutes

les autres. Nous avons dit qu'en général tous les animaux du nouveau monde étoient beaucoup plus petits que ceux de l'ancien continent; cette grande diminution dans la grandeur, quelle qu'en soit la cause, est une première sorte de dégénération, qui n'a pu se faire sans beaucoup influer sur la forme, et il ne faut pas perdre de vue ce premier effet dans les comparaisons que l'on voudra faire de tous ces animaux.

Le plus grand est le tapir, qui, quoiqu'il ne soit que de la taille d'un âne, ne peut cependant être comparé qu'à l'éléphant, au rhinocéros et à l'hippopotame : il est dans son continent le premier pour la grandeur, comme l'éléphant l'est dans le sien; il a, comme le rhinocéros, la lèvre supérieure musculeuse et avancée; et comme l'hippopotame, il se tient souvent dans l'eau. Seul, il les représente tous trois à ces petits égards; et sa forme, qui en tout tient plus de celle de l'âne que d'aucune autre, semble être aussi dégradée que sa taille est diminuée. Le cheval, l'âne, le zèbre, l'éléphant, le rhinocéros et l'hippopotame, n'existoient point en Amérique, et n'y avoient même aucun

représentant, c'est-à-dire qu'il n'y avoit dans ce nouveau monde aucun animal qu'on pût leur comparer, ni pour la grandeur, ni pour la forme : le tapir est celui dont la nature sembleroit être la moins éloignée de tous; mais en même temps elle paroît si mêlée et elle approche si peu de chacun en particulier, qu'il n'est pas possible d'en attribuer l'origine à la dégénération de telle ou telle espèce, et que, malgré les petits rapports que cet animal se trouve avoir avec le rhinocéros, l'hippopotame et l'âne, on doit le regarder non seulement comme étant d'une espèce particulière, mais même d'un genre singulier et différent de tous les autres.

Ainsi le tapir n'appartient ni de près ni de loin à aucune espèce de l'ancien continent, et à peine porte-t-il quelques caractères qui l'approchent des animaux auxquels nous venons de le comparer. Le cabiai se refuse de même à toute comparaison, il ne ressemble à l'extérieur à aucun autre animal, et ce n'est que par les parties intérieures qu'il approche du cochon d'Inde, qui est de son même continent, et tous deux sont d'espèces absolument différentes de toutes celles de l'ancien continent.

Le lama et la vigogne paroissent avoir des signes plus significatifs de leur ancienne parenté, le premier avec le chameau, et le second avec la brebis. Le lama a, comme le chameau, les jambes hautes, le cou fort long, la tête légère, la lèvre supérieure fendue; il lui ressemble aussi par la douceur du naturel, par l'esprit de servitude, par la sobriété, par l'aptitude au travail; c'étoit chez les Américains le premier et le plus utile de leurs animaux domestiques, ils s'en servoient comme les Arabes se servent du chameau pour porter des fardeaux : voilà bien des convenances dans la nature de ces deux animaux, et l'on peut encore y ajouter celle des stigmates du travail; car quoique le dos du lama ne soit pas déformé par des bosses comme celui du chameau, il a néanmoins des callosités naturelles sur la poitrine, parce qu'il a la même habitude de se reposer sur cette partie de son corps. Malgré tous ces rapports, le lama est une espèce très-distincte et très-différente de celle du chameau : d'abord il est beaucoup plus petit et n'a pas plus du quart ou du tiers du volume du chameau; la forme de son corps, la

qualité et la couleur de son poil sont aussi fort différentes : le tempérament l'est encore plus; c'est un animal pituiteux, et qui ne se plaît que dans les montagnes, tandis que le chameau est d'un tempérament sec, et habite volontiers dans les sables brûlans : en tout, il y a peut-être plus de différences spécifiques entre le chameau et le lama qu'entre le chameau et la girafe. Ces trois animaux ont plusieurs caractères communs, par lesquels on pourroit les réunir au même genre: mais en même temps ils diffèrent à tant d'autres égards, qu'on ne seroit pas fondé à supposer qu'ils sont issus les uns des autres; ils sont voisins, et ne sont pas parens. La girafe a près du double de la hauteur du chameau, et le chameau le double du lama: les deux premiers sont de l'ancien continent et forment des espèces séparées; à plus forte raison, le lama, qui ne se trouve que dans le nouveau monde, est-il une espèce éloignée de tous les deux.

Il n'en est pas de même du pecari : quoiqu'il soit d'une espèce différente de celle du cochon, il est cependant du même genre; il ressemble au cochon par la forme et par tous

les rapports apparens ; il n'en diffère que par quelques petits caractères, tels que l'ouverture qu'il a sur le dos, la forme de l'estomac et des intestins, etc. On pourroit donc croire que cet animal seroit issu de la même souche que le cochon, et qu'autrefois il auroit passé de l'ancien monde dans le nouveau, où, par l'influence de la terre, il aura dégénéré au point de former aujourd'hui une espèce distincte et différente de celle dont il est originaire.

Et à l'égard de la vigogne ou paco, quoiqu'elle ait quelques rapports avec la brebis par la laine et par l'habitude du corps, elle en diffère à tant d'autres égards, qu'on ne peut regarder ces espèces ni comme voisines ni comme alliées; la vigogne est plutôt une espèce de petit lama, et il ne paroît par aucun indice qu'elle ait jamais passé d'un continent à l'autre. Ainsi des quatre espèces isolées qui sont particulières au nouveau monde, trois, savoir, le tapir, le cabiai et le lama avec la vigogne, paroissent appartenir en propre et de tout temps à ce continent; au lieu que le pecari, qui fait la quatrième, semble n'être qu'une espèce dégénérée du

genre des cochons et avoir autrefois tiré son origine de l'ancien continent.

En examinant et comparant dans la même vue les dix genres auxquels nous avons réduit les autres animaux particuliers à l'Amérique méridionale, nous trouverons de même, non seulement des rapports singuliers dans leur nature, mais des indices de leur ancienne origine et des signes de leur dégénération. Les sapajous et les sagouins ressemblent assez aux guenons ou singes à longue queue pour qu'on leur ait donné le nom commun de *singe :* cependant nous avons prouvé que leurs espèces et même leurs genres sont différens, et d'ailleurs il seroit bien difficile de concevoir comment les guenons de l'ancien continent ont pu prendre en Amérique une forme de face différente, une queue musclée et préhensile, une large cloison entre les narines, et les autres caractères, tant spécifiques que génériques, par lesquels nous les avons distinguées et séparées des sapajous : cependant, comme les singes, les babouins et les guenons ne se trouvent que dans l'ancien continent, on doit regarder les sapajous et les

sagouins comme leurs représentans dans le nouveau ; car ces animaux ont à peu près la même forme, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, et ils ont aussi beaucoup de choses communes dans leurs habitudes naturelles. Il en est de même des makis, dont aucune espèce ne s'est trouvée en Amérique, et qui néanmoins paroissent y être remplacés ou représentés par les philandres, c'est-à-dire, par les sarigues, marmoses et autres quadrumanes à museau pointu, qui se trouvent en grand nombre dans le nouveau continent et nulle part dans l'ancien : seulement il faut observer qu'il y a beaucoup plus de différence entre la nature et la forme des makis et de ces quadrumanes américains qu'entre celle des guenons et des sapajous, et qu'il y a si loin d'un sarigue, d'une marmose ou d'un phalanger, à un maki, qu'on ne peut pas supposer qu'ils viennent les uns des autres, sans supposer en même temps que la dégénération peut produire des effets égaux à ceux d'une nature nouvelle ; car la plupart de ces quadrumanes de l'Amérique ont une poche sous le ventre ; la plupart ont dix dents à la mâchoire supérieure, et dix à l'inférieure ;

la plupart ont la queue préhensile, tandis que les makis ont la queue lâche, n'ont point de poche sous le ventre, et n'ont que quatre dents incisives à la mâchoire supérieure, et six à l'inférieure. Ainsi, quoique ces animaux aient les mains et les doigts conformés de la même manière, et qu'ils se ressemblent aussi par l'alongement du museau, leurs espèces, et même leurs genres, sont si différens, si éloignés, qu'on ne peut pas imaginer qu'ils soient issus les uns des autres, ni que des disparités aussi grandes et aussi générales aient jamais été produites par la dégénération.

Au contraire, les tigres d'Amérique que nous avons indiqués sous les noms de *jaguar*, *couguar*, *ocelot* et *margai*, quoique d'espèces différentes de la panthère, du léopard, de l'once, du guépard et du serval de l'ancien continent, sont cependant bien certainement du même genre : tous ces animaux se ressemblent beaucoup, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur; ils ont aussi le même naturel, la même férocité, la même véhémence de goût pour le sang; et ce qui les rapproche encore de plus près pour le genre,

c'est qu'en les comparant, on trouve que ceux du même continent diffèrent autant et plus les uns des autres que de ceux de l'autre continent. Par exemple, la panthère de l'Afrique diffère moins du jaguar du Bresil que celui-ci ne diffère du conguar, qui cependant est du même pays; de même le serval de l'Asie et le margai de la Guiane sont moins différens entre eux qu'ils ne le sont de tous ceux de leur propre continent. On pourroit donc croire, avec assez de fondement, que ces animaux ont eu une origine commune, et supposer qu'ayant autrefois passé d'un continent à l'autre, leurs différences actuelles ne sont venues que de la longue influence de leur nouvelle situation.

Les moufettes ou puans d'Amérique, et le putois d'Europe, paroissent être du même genre. En général, lorsqu'un genre est commun aux deux continens, les espèces qui le composent sont plus nombreuses dans l'ancien que dans le nouveau. Ici c'est tout le contraire: on y trouve quatre ou cinq espèces de putois, tandis que nous n'en avons qu'un, dont la nature paroît même inférieure ou moins exaltée que celle de tous les autres, en

sorte qu'à son tour le nouveau monde paroît avoir des représentans dans l'ancien ; et si l'on ne jugeoit que par le fait, on croiroit que ces animaux ont fait la route contraire, et ont autrefois passé d'Amérique en Europe. Il en est de même de quelques autres espèces : les chevreuils et les daims, aussi-bien que les moufettes, sont plus nombreux, tant pour les variétés que pour les espèces, et en même temps plus grands et plus forts dans le nouveau continent que dans l'ancien ; on pourroit donc imaginer qu'ils en sont originaires : mais comme nous ne devons pas douter que tous les animaux en général n'aient été créés dans l'ancien continent, il faut nécessairement admettre leur migration de ce continent à l'autre, et supposer en même temps qu'au lieu d'avoir, comme tous les autres, dégénéré dans ce nouveau monde, ils s'y sont au contraire perfectionnés, et que, par la convenance et la faveur du climat, ils ont surpassé leur première nature.

Les fourmiliers, qui sont des animaux très-singuliers, et dont il y a trois ou quatre espèces dans le nouveau monde, paroissent aussi avoir leurs représentans dans l'ancien ;

le pangolin et le phatagin leur ressemblent par le caractère unique de n'avoir point de dents, et d'être forcés comme eux à tirer la langue et vivre de fourmis. Mais si l'on veut leur supposer une origine commune, il est assez étrange qu'au lieu d'écailles qu'ils portent en Asie, ils se soient couverts de poil en Amérique.

A l'égard des agoutis, des pacas et des autres du septième genre des animaux particuliers au nouveau continent, on ne peut les comparer qu'au lièvre et au lapin, desquels cependant ils diffèrent tous par l'espèce; et ce qui peut faire douter qu'il y ait rien de commun dans leur origine, c'est que le lièvre s'est répandu dans presque tous les climats de l'ancien continent, sans que sa nature se soit altérée, et sans qu'il ait subi d'autres changemens que dans la couleur de son poil. On ne peut donc pas imaginer avec fondement que le climat d'Amérique ait fait ce que tous les autres climats n'ont pu faire, et qu'il eût changé la nature de nos lièvres au point d'en faire ou des tapetis et des apéréas qui n'ont point de queue, ou des agoutis à museau pointu, à oreilles courtes et rondes,

ou des pacas à grosse tête, à oreilles courtes, à poil ras et rude, avec des bandes blanches.

Enfin les coatis, les tatous et les paresseux, sont si différens, non seulement pour l'espèce, mais aussi pour le genre, de tous les animaux de l'ancien continent, qu'on ne peut les comparer à aucun, et qu'il n'est pas possible de leur supposer rien de commun dans leur origine, ni d'attribuer aux effets de la dégénération les prodigieuses différences qui se trouvent dans leur nature, dont nul autre animal ne peut nous donner ni le modèle ni l'idée.

Ainsi de dix genres et de quatre espèces isolées auxquels nous avons tâché de réduire tous les animaux propres et particuliers au nouveau monde, il n'y en a que deux, savoir, le genre des jaguars, des ocelots, etc. et l'espèce du pecari avec ses variétés, qu'on puisse rapporter avec quelque fondement aux animaux de l'ancien continent. Les jaguars et les ocelots peuvent être regardés comme des espèces de léopards ou de panthères, et le pecari comme une espèce de cochon. Ensuite il y a cinq genres et une espèce isolée, savoir l'espèce du lama, et les genres des sapajous

des sagouins, des moufettes, des agoutis et des fourmiliers, qu'on peut comparer, mais d'une manière équivoque et fort éloignée, au chameau, aux guenons, aux putois, au lièvre et aux pangolins; et enfin il reste quatre genres et deux espèces isolées, savoir, les philandres, les coatis, les tatous, les paresseux, le tapir et le cabiai, qu'on ne peut ni rapporter ni même comparer à aucun des genres ou des espèces de l'ancien continent. Cela semble prouver assez que l'origine de ces animaux particuliers au nouveau monde ne peut être attribuée à la simple dégénération; quelque grands, quelque puissans qu'on voulût en supposer les effets, on ne pourra jamais se persuader, avec quelque apparence de raison, que ces animaux aient été originairement les mêmes que ceux de l'ancien continent : il est plus raisonnable de penser qu'autrefois les deux continens étoient contigus ou continus, et que les espèces qui s'étoient cantonnées dans ces contrées du nouveau monde, parce qu'elles en avoient trouvé la terre et le ciel plus convenables à leur nature, y furent renfermées et séparées des autres par l'irruption des mers

lorsqu'elles divisèrent l'Afrique de l'Amérique. Cette cause est naturelle, et l'on peut en imaginer de semblables, et qui produiroient le même effet. Par exemple, s'il arrivoit jamais que la mer fît une irruption en Asie de l'orient au couchant, et qu'elle séparât du reste du continent les terres méridionales de l'Afrique et de l'Asie, tous les animaux qui sont propres et particuliers à ces contrées du Midi, tels que les éléphans, les rhinocéros, les girafes, les zèbres, les orangs-outangs, etc. se trouveroient, relativement aux autres, dans le même cas que le sont actuellement ceux de l'Amérique méridionale; ils seroient entièrement et absolument séparés de ceux des contrées tempérées, et on auroit tort de leur chercher une origine commune, et de vouloir les rappeler aux espèces ou aux genres qui peuplent ces contrées, sur le seul fondement qu'ils auroient avec ces derniers quelque ressemblance imparfaite ou quelques rapports éloignés.

Il faut donc, pour rendre raison de l'origine de ces animaux, remonter aux temps où les deux continens n'étoient pas encore séparés; il faut se rappeler les premiers chan-

gemens qui sont arrivés sur la surface du globe ; il faut en même temps se représenter les deux cents espèces d'animaux quadrupèdes réduites à trente-huit familles ; et quoique ce ne soit point là l'état de la Nature telle qu'elle nous est parvenue, et que nous l'avons représentée, que ce soit au contraire un état beaucoup plus ancien, et que nous ne pouvons guère atteindre que par des inductions et des rapports presque aussi fugitifs que le temps qui semble en avoir effacé les traces, nous tâcherons néanmoins de remonter, par les faits et par les monumens encore existans, à ces premiers âges de la Nature, et d'en présenter les époques qui nous paroîtront clairement indiquées.

LES SAPAJOUS[1],

ET

LES SAGOUINS[2].

Nous passons actuellement d'un continent à l'autre. Tous les animaux quadrumanes dont nous avons donné la description, et que nous avons compris sous les noms génériques de *singes, babouins* et *guenons,* appartiennent exclusivement à l'ancien continent, et tous ceux dont il nous reste à faire mention, ne se trouvent au contraire que dans le nouveau monde. Nous les distinguons d'abord par deux noms génériques, parce

[1] *Sapajou,* mot dérivé de *cayouassou,* nom de ces animaux au Bresil, et qui se prononce *sajouassou.*

[2] *Sagoin, sagouin,* mot dérivé de *cagui,* qui se prononce *sagoui,* et qui est le nom de ces animaux dans leur pays natal au Bresil.

qu'on peut les diviser en deux classes : la première est célle des sapajous, et la seconde celle des sagouins. Les uns et les autres ont les pieds conformés à peu près comme ceux des singes, des babouins et des guenons : mais ils diffèrent des singes, en ce qu'ils ont des queues; ils diffèrent des babouins et des guenons, en ce qu'ils n'ont ni poches au bas des joues, ni callosités sur les fesses; et enfin ils diffèrent de tous trois, c'est-à-dire, des singes, des babouins et des guenons, en ce que tous ceux-ci ont la cloison du nez mince, et les narines ouvertes à peu près comme celles de l'homme, au-dessous du nez; au lieu que les sapajous et les sagouins ont cette cloison des narines fort large et fort épaisse, et les ouvertures des narines placées à côté et non pas au-dessous du nez : ainsi les sapajous et les sagouins sont non seulement spécifiquement, mais même génériquement différens des singes, des babouins et des guenons. Et lorsqu'ensuite on vient à les comparer entre eux, on trouve qu'ils diffèrent aussi par quelques caractères généraux; car tous les sapajous ont la queue prenante, c'est-à-dire, musclée de manière

qu'ils peuvent s'en servir comme d'un doigt pour saisir et prendre ce qui leur plaît. Cette queue qu'ils plient, qu'ils étendent, dont ils recoquillent ou développent le bout à leur volonté, et qui leur sert principalement à s'accrocher aux branches par son extrémité, est ordinairement dégarnie de poil en dessous et couverte d'une peau lisse. Les sagouins au contraire ont tous la queue proportionnellement plus longue que les sapajous, et en même temps ils l'ont entièrement velue, lâche et droite, en sorte qu'ils ne peuvent s'en servir en aucune manière ni pour saisir ni pour s'accrocher. Cette différence est si apparente, qu'elle suffit seule pour qu'on puisse toujours distinguer un sapajou d'un sagouin.

Nous connoissons huit sapajous, que nous croyons pouvoir réduire à cinq espèces. La première est l'ouarine ou gouariba du Bresil. Ce sapajou est grand comme un renard, et il ne diffère de celui qu'on appelle *alouate* à Cayenne, que par la couleur : l'ouarine a le poil noir, et l'alouate l'a rouge ; et comme ils se ressemblent à tous autres égards, je n'en fais ici qu'une seule et même espèce. La

seconde est le coaita, qui est noir comme l'ouarine, mais qui n'est pas si grand, et dont l'exquima nous paroît être une variété. La troisième est le sajou ou sapajou proprement dit, qui est de petite taille, d'un poil brun, et qu'on connoît vulgairement sous le nom impropre de *singe-capucin* : il y a dans cette espèce une variété que nous appellerons le *sajou gris*, et qui ne diffère du sajou brun que par cette différence du poil. La quatrième espèce est le saï que les voyageurs ont appelé le *pleureur*; il est un peu plus grand que le sajou; et il a le museau plus large : nous en connoissons deux qui ne diffèrent que par la couleur du poil ; le premier est d'un brun noirâtre, et le second d'un roux blanchâtre. Enfin la cinquième espèce est le saïmiri, qu'on appelle vulgairement le *singe aurore* ou *sapajou orangé* : celui-ci est le plus petit et le plus joli des sapajous.

Nous connoissons de même six espèces de sagouins. Le premier et le plus grand de tous est le saki, qui a la queue couverte d'un poil si long et si touffu, qu'on l'a nommé *singe à queue de renard*. Il semble qu'il y ait variété

dans cette espèce pour la grandeur; j'en ai vu deux qui paroissoient adultes, dont l'un étoit presque une fois plus grand que l'autre. Le second sagouin est le tamarin : il est ordinairement noir avec les quatre pieds jaunes ; mais il varie pour la couleur, car il s'en trouve de bruns mouchetés de jaune. Le troisième est l'ouistiti, qui est remarquable par les larges toupets de poil qui accompagnent sa face, et par sa queue annelée. Le quatrième est le marikina, qui a une crinière autour du cou, et un flocon de poil au bout de la queue comme le lion, ce qui lui a fait donner le nom de *petit lion*. Le cinquième est le pinche, qui a la face d'un beau noir, avec des poils blancs qui descendent du dessus et des côtés de la tête en forme de cheveux longs et lisses. Le sixième et le dernier est le mico, qui est le plus joli de tous, dont le poil est d'un blond argentin, et qui a la face colorée d'un rouge aussi vif que du vermillon. Nous allons donner l'histoire et la description de chacun de ces sapajous et de ces sagouins, dont la plupart n'étoient ni dénommés, ni décrits, ni connus.

L'OUARINE[1],

ET

L'ALOUATE[2].

L'OUARINE et l'alouate sont les plus grands animaux quadrumanes du nouveau continent; ils surpassent de beaucoup les plus grosses guenons, et approchent de la grandeur des babouins : ils ont la queue prenante, et sont par conséquent de la famille des sapajous, dans laquelle ils tiennent un rang bien distinct, non seulement par leur taille, mais aussi par leur voix, qui retentit comme

[1] *Ouarin, ouarine,* nom de cet animal au Maragnon, et que nous avons adopté.

[2] *Allouata* à Cayenne, n'est qu'une variété de l'ouarine : celui-ci est d'un brun noir, et l'alouate d'un rouge brun : tous deux font un bruit épouvantable, et on leur a donné également l'épithète de *hurleurs*. *Arabata* dans les terres de l'Orénoque, selon Gumilla.

un tambour et se fait entendre à une très-grande distance. Marcgrave raconte « que « tous les jours, matin et soir, les ouarines « s'assemblent dans les bois; que l'un d'entre « eux prend une place élevée, et fait signe « de la main aux autres de s'asseoir autour « de lui pour l'écouter; que dès qu'il les « voit placés, il commence un discours à « voix si haute et si précipitée, qu'à l'en-« tendre de loin, on croiroit qu'ils crient « tous ensemble; que cependant il n'y en a « qu'un seul, et que pendant tout le temps « qu'il parle, tous les autres sont dans le « plus grand silence; qu'ensuite, lorsqu'il « cesse, il fait signe de la main aux autres « de répondre, et qu'à l'instant tous se mettent « à crier ensemble, jusqu'à ce que par un « autre signe de la main il leur ordonne le « silence; que dans le moment ils obéissent « et se taisent; qu'enfin alors le premier « reprend son discours ou sa chanson, et que « ce n'est qu'après l'avoir encore écouté bien « attentivement qu'ils se séparent et rompent « l'assemblée ». Ces faits dont Marcgrave dit avoir été plusieurs fois témoin, pourroient bien être exagérés et assaisonnés d'un peu de

merveilleux. Le tout n'est peut-être fondé que sur le bruit effroyable que font ces animaux : ils ont dans la gorge une espèce de tambour osseux dans la concavité duquel le son de leur voix grossit, se multiplie et forme des hurlemens par écho ; aussi a-t-on distingué ces sapajous de tous les autres par le nom de *hurleurs*. Nous n'avons pas vu l'ouarine ; mais nous avons les dépouilles d'un alouate et un embryon desséché de cette même espèce, dans lequel l'instrument du grand bruit, c'est-à-dire, l'os de la gorge, est déja très-sensible. Selon Marcgrave, l'ouarine a la face large et quarrée, les yeux noirs et brillans, les oreilles courtes et arrondies, la queue nue à son extrémité, avec laquelle il s'accroche et s'attache fermement à tout ce qu'il peut embrasser. Les poils de tout le corps sont noirs, longs, luisans et polis ; des poils plus longs sous le menton et sur la gorge lui forment une espèce de barbe ronde. Le poil des mains, des pieds et d'une partie de la queue, est brun. Le mâle est de la même couleur de la femelle, et il n'en diffère qu'en ce qu'il est un peu plus grand. Les femelles portent leurs petits sur le dos, et sautent

avec cette charge de branche en branche et d'arbre en arbre : les petits embrassent avec les bras et les mains le corps de leur mère dans la partie la plus étroite, et s'y tiennent fermement attachés tant qu'elle est en mouvement. Au reste, ces animaux sont sauvages et méchans; on ne peut les apprivoiser, ni même les domter; ils mordent cruellement; et quoiqu'ils ne soient pas du nombre des animaux carnassiers et féroces, ils ne laissent pas d'inspirer de la crainte, tant par leur voix effroyable que par leur air d'impudence. Comme ils ne vivent que de fruits et de légumes, de graines et de quelques insectes, leur chair n'est pas mauvaise à manger. « Les chasseurs, dit Oexmelin, « apportèrent sur le soir des singes qu'ils « avoient tués dans les terres du cap Gracias-« à-Dio : on fit rôtir une partie de ces singes « et bouillir l'autre, ce qui nous sembla fort « bon. La chair en est comme celle du lièvre ; « mais elle n'a pas le même goût, étant un « peu douçâtre : c'est pourquoi il y faut « mettre beaucoup de sel en la faisant cuire. « La graisse en est jaune comme celle du cha-« pon, et plus même, et a fort bon goût.

« Nous ne vécûmes que de ces animaux pen-
« dant tout le temps que nous fûmes là,
« parce que nous ne trouvions pas autre
« chose ; si bien que tous les jours les chas-
« seurs en apportoient autant que nous en
« pouvions manger. Je fus curieux d'aller à
« cette chasse, et surpris de l'instinct qu'ont
« ces bêtes de connoître plus particulière-
« ment que les autres animaux ceux qui leur
« font la guerre, et de chercher les moyens,
« quand ils sont attaqués, de se secourir
« et de se défendre. Lorsque nous les appro-
« chions, ils se joignoient tous ensemble,
« se mettoient à crier et faire un bruit épou-
« vantable, et à nous jeter des branches sèches
« qu'ils rompoient des arbres : il y en avoit
« même qui faisoient leur saleté dans leurs
« pattes, qu'ils nous envoyoient à la tête.
« J'ai remarqué aussi qu'ils ne s'abandonnent
« jamais, et qu'ils sautent d'arbre en arbre
« si subtilement, que cela éblouit la vue. Je
« vis encore qu'ils se jetoient à corps perdu
« de branche en branche sans jamais tom-
« ber à terre; car avant qu'ils puissent être
« à bas, ils s'accrochent, ou avec leurs
« pattes, ou avec la queue : ce qui fait que

« quand on les tire à coups de fusil, à moins « qu'on ne les tue tout-à-fait, on ne les sau- « roit avoir ; car lorsqu'ils sont blessés ; et « même mortellement, ils demeurent tou- « jours accrochés aux arbres, où ils meurent « souvent et ne tombent que par pièces. J'en « ai vu de morts depuis plus de quatre jours, « qui pendoient encore aux arbres; si bien « que fort souvent on en tiroit quinze ou « seize pour en avoir trois ou quatre tout « au plus. Mais ce qui me parut plus singu- « lier, c'est qu'au moment que l'un d'eux est « blessé, on les voit s'assembler autour de lui, « mettre leurs doigts dans la plaje, et faire de « même que s'ils la vouloient sonder : alors, « s'ils voient couler beaucoup de sang, ils la « tiennent fermée pendant que d'autres ap- « portent quelques feuilles, qu'ils mâchent « et poussent adroitement dans l'ouverture « de la plaie. Je puis dire avoir vu cela plu- « sieurs fois, et l'avoir vu avec admiration. « Les femelles n'ont jamais qu'un petit « qu'elles portent de la même manière que « les négresses portent leur enfant : ce petit « sur le dos de sa mère, lui embrasse le cou « par-dessus les épaules avec les deux pattes

« de devant, et des deux de derrière il la « tient par le milieu du corps : quand elle « veut lui donner à téter, elle le prend dans « ses pattes, et lui présente la mamelle « comme les femmes..... On n'a point d'autre « moyen d'avoir le petit que de tuer la mère, « car il ne l'abandonne jamais : étant morte, « il tombe avec elle, et alors on le peut « prendre. Lorsque ces animaux sont em- « barrassés, ils s'entr'aident pour passer d'un « arbre ou d'un ruisseau à un autre, ou « dans quelque autre rencontre que ce puisse « être..... On a coutume de les entendre de « plus d'une grande lieue. »

Dampier confirme la plupart de ces faits; néanmoins il assure que ces animaux produisent ordinairement deux petits, et que la mère en porte un sous le bras et l'autre sur le dos. En général, les sapajous, même de la plus petite espèce, ne produisent pas en grand nombre; et il est très-vraisemblable que ceux-ci, qui sont les plus grands de tous, ne produisent qu'un ou deux petits.

Caractères distinctifs de ces espèces.

L'OUARINE a les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez ; la cloison des narines très-épaisse : il n'a point d'abajoues, point de callosités sur les fesses ; ces parties sont couvertes de poil comme le reste du corps. Il a la queue prenante et très-longue, le poil noir et long, et dans la gorge un gros os concave ; il est de la grandeur d'un levrier ; le poil long qu'il a sous le cou lui forme une espèce de barbe ronde ; il marche ordinairement à quatre pieds.

L'alouate a les mêmes caractères que l'ouarine, et ne paroît en différer qu'en ce qu'il n'a point de barbe bien marquée, et qu'il a le poil d'un rouge brun, au lieu que l'ouarine l'a noir. J'ignore si les femelles dans ces espèces sont sujettes à l'écoulement périodique; mais, par analogie, je présume que non, ayant observé généralement qu'il n'y avoit que les singes, babouins et guenons à fesses nues, qui soient sujets à cet écoulement.

LE COAITA *,

ET

L'EXQUIMA.

LE coaita est, après l'ouarine et l'alouate, le plus grand des sapajous; je l'ai vu vivant à l'hôtel de M. le duc de Bouillon, où par sa familiarité, et même par ses caresses empressées, il méritoit l'affection de ceux qui le soignoient : mais, malgré les bons traitemens et les soins, il ne put résister aux froids de l'hiver 1764; il mourut, et fut regretté de son maître, qui eut la bonté de me l'envoyer pour le placer au Cabinet du roi.

* *Coaita* ou *qoata*, nom de cet animal à la Guiane, et que nous avons adopté; *chameck* au Pérou.

Le mot *coaita* pourroit bien venir de *caitaia*, nom d'un autre sapajou dans la langue brasilienne, qui cependant doit se prononcer *saitaia*.



LE COAITA.

J. Dauquet Sc.

J'en ai vu un autre chez M. le marquis de Montmirail; celui-ci étoit un mâle, et le premier une femelle; tous deux étoient également traitables et bien apprivoisés. Ce sapajou, par son naturel doux et docile, diffère donc beaucoup de l'ouarine et de l'alouate, qui sont indomtables et farouches; il en diffère aussi en ce qu'il n'a pas comme eux une poche osseuse dans la gorge; il a comme l'ouarine le poil noir, mais hérissé. Il en diffère encore, aussi-bien que de tous les autres sapajous, en ce qu'il n'a que quatre doigts aux mains, et que le pouce lui manque: par ce seul caractère et par sa queue prenante, il est aisé de le distinguer des guenons, qui toutes ont la queue lâche et cinq doigts aux mains.

L'animal que Marcgrave appelle *exquima*, est d'une espèce très-voisine de celle du *coaita*, et même n'en est peut-être qu'une simple variété. Il me paroît que cet auteur a fait une faute lorsqu'il a dit que l'exquima étoit de Guinée et de Congo: la figure qu'il en donne suffit seule pour démontrer l'erreur; car cet animal y est représenté avec la queue recoquillée à l'extrémité, caractère qui n'ap-

partient qu'aux seuls sapajous, et point aux guenons, qui toutes ont la queue lâche : or nous sommes assurés qu'il n'y a en Guinée et à Congo que des guenons et point de sapajous ; par conséquent l'exquima de Marcgrave n'est pas, comme il le dit, une *guenon* ou *cercopithèque* de Guinée, mais un *sapajou à queue prenante*, qui sans doute y avoit été transporté du Bresil : le nom d'*exquima* ou *quima*, en ôtant l'article *ex*, et qui doit se prononcer *qouima*, ne s'éloigne pas de *quoaita*, et c'est ainsi que plusieurs auteurs ont écrit le nom du *coaita* : tout concourt donc à faire croire que cet *exquima* de Marcgrave, qu'il dit être une *guenon* ou un *cercopithèque* de Guinée, est un *sapajou* du Bresil, et que ce n'est qu'une variété dans l'espèce du coaita, auquel il ressemble par le naturel, par la grandeur, par la couleur et par la queue prenante; la seule différence remarquable, c'est que l'exquima a du poil blanchâtre sur le ventre, et qu'il porte au-dessous du menton une barbe blanche, longue de deux doigts. Nos coaitas n'avoient ni ce poil blanc ni cette barbe. Mais ce qui me fait présumer que cette différence n'est qu'une

variété dans l'espèce du coaita, c'est que j'ai reconnu par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a de blancs et de noirs; les uns sans barbe et d'autres avec une barbe. « Il « y a, dit Dampier, dans les terres de « l'isthme de l'Amérique, de grands trou- « peaux de singes, dont les uns sont blancs « et la plupart noirs; les uns ont de la barbe, « les autres n'en ont point : ils sont d'une « taille médiocre..... Ces animaux ont quan- « tité de vers dans les entrailles..... Ces singes « sont fort drôles : ils faisoient mille pos- « tures grotesques lorsque nous traversions « les bois ; ils sautoient d'une branche à « l'autre avec leurs petits sur le dos ; ils fai- « soient des grimaces contre nous, craque- « toient des dents, et cherchoient l'occasion « de pisser sur nous. Quand ils veulent pas- « ser du sommet d'un arbre à l'autre, dont « les branches sont trop éloignées pour y pou- « voir atteindre d'un saut, ils s'attachent à la « queue les uns des autres, et ils se bran- « dillent ainsi jusqu'à ce que le dernier « attrape une branche de l'arbre voisin, et « il tire tout le reste après lui ». Tout cela et jusqu'aux vers dans les entrailles convient à

nos coaitas ; M. Daubenton, en disséquant ces animaux, y a trouvé une grande quantité de vers dont quelques uns avoient jusqu'à douze et treize pouces de longueur : nous ne pouvons donc guère douter que l'exquima de Marcgrave ne soit un sapajou de l'espèce même ou de l'espèce très-voisine de celle du coaita.

Nous ne pouvons aussi nous dispenser d'observer que si l'animal indiqué par M. Linnæus sous le nom de *diana*, est en effet, comme il le dit, l'*exquima* de Marcgrave, il a manqué dans sa description le caractère essentiel, qui est la *queue prenante*, et qui seul doit décider si ce *diana* est du genre des *sapajous* ou de celui des *guenons*, et par conséquent s'il se trouve dans l'ancien ou dans le nouveau continent.

Indépendamment de cette variété, dont les caractères sont très-apparens, il y a d'autres variétés moins sensibles dans l'espèce du coaita; celui qu'a décrit M. Brisson, avoit du poil blanchâtre sur toutes les parties inférieures du corps, au lieu que ceux que nous avons vus étoient entièrement noirs et n'avoient que très-peu de poil sur ces parties

inférieures, où l'on voyoit la peau qui étoit noire comme le poil. Des deux coaitas dont parle M. Edwards, l'un étoit noir et l'autre étoit brun; on leur avoit donné, dit-il, le nom de *singe-araignée*, à cause de leur queue et de leurs membres qui étoient fort longs et fort minces : ces animaux sont en effet fort effilés du corps et des jambes, et mal proportionnés.

On m'en présenta un, il y a plusieurs années, sous le nom de *chameck*, que l'on me dit venir des côtes du Pérou; j'en fis prendre les mesures et faire une description *:

* Cet animal venoit de la côte de Bancet au Pérou: il étoit âgé de treize mois, il pesoit environ six livres; il étoit noir par tout le corps; la face nue, avec une peau grenue et de couleur de mulâtre; le poil de deux à trois pouces de longueur et un peu rude; les oreilles de même couleur que la face et aussi dégarnies de poil, fort ressemblantes à celles de l'homme; la queue longue d'un pied dix pouces, grosse de cinq pouces de circonférence à la base, et de onze lignes à l'extrémité; elle étoit ronde et garnie de poil en-dessus et en-dessous à son origine, et sur une longueur de treize pouces, mais sans poil par-dessous sur une longueur de neuf pouces à son extré-

je la rapporte ici pour qu'on puisse la comparer avec celle que M. Daubenton a faite du coaita, et reconnoître qu'à quelques va-

mité, où elle est applatie par-dessous et sillonnée dans son milieu, et ronde par-dessus. L'animal se sert de sa queue pour se suspendre et s'accrocher; il s'en sert aussi comme d'une cinquième main pour saisir ce qu'il veut amener à lui. Il avoit treize pouces de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, neuf pouces et demi de circonférence derrière les bras, et un pied un pouce sur la pointe du sternum qui est très-relevé; neuf pouces et demi devant les pattes de derrière; le cou avoit cinq pouces et demi de circonférence; il n'y avoit que deux mamelles placées presque sous les aisselles; la tête avoit cinq pouces de circonférence prise à l'endroit le plus gros, et deux pouces au-dessous des yeux; le nez, treize lignes de longueur. Les yeux étoient fort ressemblans à ceux d'un enfant; ils avoient neuf lignes de longueur d'un angle à l'autre; l'iris en étoit brun et environné d'un petit cercle jaunâtre; la prunelle étoit grande, et il y avoit d'un œil à l'autre huit lignes de distance. L'oreille avoit un pouce six lignes de longueur, et dix lignes de largeur; le tour de la bouche, treize lignes; les bras, six pouces trois lignes de longueur,

riétés près, ce chameck du Pérou est le même animal que le coaita de la Guiane.

Ces sapajous sont intelligens et très-adroits; ils vont de compagnie, s'avertissent, s'aident

et trois pouces de circonférence; l'avant-bras, six pouces de longueur, et deux pouces et demi de circonférence; le reste de la main, cinq pouces de longueur; la paume de la main, un pouce trois lignes de largeur. Il avoit aux mains quatre grands doigts garnis d'ongles, et un petit pouce sans ongle, qui n'étoit long que de deux lignes : l'index avoit deux pouces deux lignes de longueur; le doigt du milieu, deux pouces et demi; l'annulaire, deux pouces quatre lignes; et le petit doigt, deux pouces; les ongles, trois lignes et demie à quatre lignes de longueur; la jambe, six pouces jusqu'au genou, et quatre pouces huit lignes de circonférence au plus gros; depuis le genou jusqu'au talon, cinq pouces quatre lignes, et trois pouces de circonférence; le pied, cinq pouces et demi de longueur. Il avoit aux pieds cinq doigts mieux proportionnés que ceux des mains : le pouce avoit un pouce six lignes de longueur; l'index, deux pouces; le doigt du milieu, deux pouces deux lignes; l'annulaire, deux pouces; et le petit doigt, un pouce neuf lignes; le pied, deux pouces trois lignes de largeur.

et se secourent. La queue leur sert exactement d'une cinquième main ; il paroît même qu'ils font plus de choses avec la queue qu'avec les mains ou les pieds : la Nature semble les avoir dédommagés par-là du pouce qui leur manque. On assure qu'ils pêchent et prennent du poisson avec cette longue queue ; et cela ne me paroît pas incroyable, car nous avons vu l'un de nos coaitas prendre de même avec sa queue et amener à lui un écureuil qu'on lui avoit donné pour compagnon dans sa chambre. Ils ont l'adresse de casser l'écaille des huîtres pour les manger ; et il est certain qu'ils se suspendent plusieurs les uns au bout des autres, soit pour traverser un ruisseau, soit pour s'élancer d'un arbre à un autre. Ils ne produisent ordinairement qu'un ou deux petits, qu'ils portent toujours sur le dos. Ils mangent du poisson, des vers et des insectes ; mais les fruits sont leur nourriture la plus ordinaire. Ils deviennent très-gras dans le temps de l'abondance et de la maturité des fruits ; et l'on prétend qu'alors leur chair est fort bonne à manger.

Caractères distinctifs de ces espèces.

Le coaita n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses; il a la queue prenante et très-longue, la cloison des narines très-épaisse, et les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez; il n'a que quatre doigts aux mains ou pieds de devant; il a le poil et la peau noirs, la face nue et tannée, les oreilles aussi nues et faites comme celles de l'homme; il a environ un pied et demi de longueur, et la queue est plus longue que le corps et la tête pris ensemble; il marche à quatre pieds.

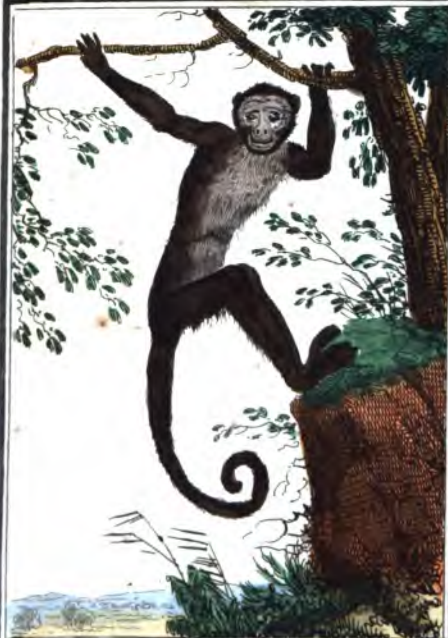
L'exquima est à peu près de la même grandeur que le coaita : il a, comme lui, la queue prenante; mais il n'a pas de poil noir sur tout le corps. Il varie pour les couleurs; il y en a de noirs et de fauves sur le dos, et de blancs sur la gorge et le ventre; il a d'ailleurs une barbe remarquable : néanmoins ces différences ne m'ont pas paru suffisantes pour en faire deux espèces séparées, d'autant plus qu'il y a des coaitas qui ne sont pas tout noirs, et qui ont du poil blanchâtre sur la gorge et le ventre. Les femelles dans ces deux espèces ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

LE SAJOU *.

Nous connoissons deux variétés dans cette espèce : le sajou brun, qu'on appelle vulgairement le *singe-capucin*; et le sajou gris, qui ne diffère du sajou brun que par les couleurs du poil. Ils sont de la même grandeur, de la même figure et du même naturel : tous deux sont très-vifs, très-agiles, et très-plaisans par leur adresse et leur légéreté. Nous les avons eus vivans, et il nous a paru que de tous les sapajous ce sont ceux auxquels la température de notre climat disconvenoit le moins ; ils y subsistent sans peine et pendant quelques années, pourvu qu'on les tienne dans une chambre à feu pendant l'hiver ; ils peuvent même produire, et nous en citerons plusieurs exemples. Il est né deux de ces petits animaux chez madame la marquise de

* *Sajou*, mot abrégé de *cayouassou* ou *sajouassou*, nom de ces animaux au Maragnon.

Cayouassou doit se prononcer *sajouassou* : c'est-là l'origine du mot *sapajou*.



LE SAJOU BRUN.



LE SAJOU GRIS.



Pompadour à Versailles, un chez M. de Réaumur à Paris, et un autre chez madame de Poursel en Gâtinois *: mais chaque portée n'est ici que d'un petit, au lieu que dans leur climat ils en font souvent deux. Au reste, ces sajous sont fantasques dans leurs goûts et dans leurs affections; ils paroissent avoir une forte inclination pour de certaines

* M. Sanchès, ci-devant premier médecin à la cour de Russie, et que j'ai déja eu occasion de citer avec reconnoissance, m'a communiqué ce dernier fait par une lettre de madame de Poursel, dont voici l'extrait : « *A Bordeaux en Gâtinois, le* 26 *janvier* « 1764. Le 13 de ce mois, la femelle sapajou a fait « un petit, qui avoit la tête presque aussi grosse que « celle de sa mère : elle a beaucoup souffert pendant « plus de deux heures; on fut obligé de lui couper « la ceinture par laquelle on la tenoit attachée, sans « cela elle n'auroit pu mettre bas. Rien de si joli « que de voir le père et la mère avec leur petit, « qu'ils tourmentent sans cesse, soit en le portant, « soit en le caressant. *Fernambuco* (on a donné ce « nom au sapajou mâle, qui est venu de cette partie « du Bresil l'été dernier 1763 à Lisbonne, et qu'on « a apporté avec sa femelle à Paris au mois de sep- « tembre suivant) aime son enfant à la folie : le père « et la mère le portent chacun à leur tour; et quand « il ne se tient pas bien, il est mordu bien serré. »

personnes, et une grande aversion pour d'autres, et cela constamment.

Nous avons observé dans ces animaux une singularité, qui fait qu'on prend souvent les femelles pour les mâles ; le clitoris est proéminent au-dehors et paroît autant que la verge du mâle.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Les sajous n'ont ni abajoues ni callosités sur les fesses : ils ont la face et les oreilles couleur de chair avec un peu de duvet par-dessus ; la cloison des narines épaisse, et les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez ; les yeux châtains et placés assez près l'un de l'autre ; ils ont la queue prenante, nue par-dessous à l'extrémité, et fort touffue sur tout le reste de sa longueur. Les uns ont le poil noir et brun, tant autour de la face que sur toutes les parties supérieures du corps ; les autres l'ont gris autour de la face, et d'un fauve brun sur le corps : ils ont également les mains noires et nues. Ils n'ont qu'un pied de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue ; ils marchent à quatre pieds. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.



LE SAÏ.

J Pouget S



LE SAÏ A GORGE-BLANCHE

J. J. Pauquet S.

LE SAÏ *.

Nous avons vu deux de ces animaux qui nous ont paru faire variété dans l'espèce : le premier a le poil d'un brun noirâtre ; le second, que nous avons appelé *saï à gorge blanche*, a du poil blanc sur la poitrine, sous le cou, et autour des oreilles et des joues ; il diffère encore du premier, en ce qu'il a la face plus dégarnie de poil : mais, au reste, ils se ressemblent en tout ; ils sont du même naturel, de la même grandeur et de la même figure. Les voyageurs ont indiqué ces animaux sous le nom de *pleureurs*, parce qu'ils ont un cri plaintif, et que pour peu qu'on les contrarie, ils ont l'air de se lamenter ; d'autres les ont appelés *singes musqués*, parce qu'ils ont, comme le macaque, une odeur de faux musc ; d'autres enfin leur ont donné le nom de *macaque*, qu'ils avoient emprunté du macaque de Guinée : mais les macaques

* *Cay*, que l'on doit prononcer *saï*, nom de cet animal au Bresil, et que nous avons adopté.

sont des guenons à queue lâche, et ceux-ci sont de la famille des sapajous; car ils ont la queue prenante. Ils n'ont que deux mamelles, et ne produisent qu'un ou deux petits; ils sont doux, dociles, et si craintifs, que leur cri ordinaire, qui ressemble à celui du rat, devient un gémissement dès qu'on les menace. Dans ce pays-ci ils mangent des hannetons et des limaçons, de préférence à tous les autres alimens qu'on peut leur présenter; mais au Bresil, dans leur pays natal, ils vivent principalement de graines et de fruits sauvages qu'ils cueillent sur les arbres, où ils demeurent et d'où ils ne descendent que rarement à terre.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Les saïs n'ont ni abajoues ni callosités sur les fesses : ils ont la cloison des narine forte épaisse, et l'ouverture des narines à côté et non pas au-dessous du nez; la face ronde et plate, les oreilles presque nues : ils ont la queue prenante, nue par-dessous vers l'extrémité; le poil d'un brun noirâtre sur les parties supérieures du corps, et d'un fauve

pâle ou même d'un blanc sale sur les parties inférieures. Ces animaux n'ont qu'un pied ou quatorze pouces de grandeur; leur queue est plus longue que le corps et la tête pris ensemble ; ils marchent à quatre pieds. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

LE SAÏMIRI *.

Le saïmiri est connu vulgairement sous le nom de *sapajou aurore*, de *sapajou orangé* et de *sapajou jaune ;* il est assez commun à la Guiane, et c'est par cette raison que quelques voyageurs l'ont aussi indiqué sous la dénomination de *sapajou de Cayenne.* Par la gentillesse de ses mouvemens, par sa petite taille, par la couleur brillante de sa robe, par la grandeur et le feu de ses yeux, par son petit visage arrondi, le saïmiri a toujours eu la préférence sur tous les autres sapajous ; et c'est en effet le plus joli, le plus mignon de tous : mais il est aussi le plus délicat, le plus difficile à transporter et à conserver. Par tous ces caractères et particulièrement encore par celui de la queue, il paroît faire la nuance entre les sapajous et les sagouins : car la queue, sans être absolument inutile et lâche comme celle des sagouins, n'est pas aussi

* *Caymiri*, nom de cet animal dans les terres du Maragnon, et que l'on doit prononcer *saïmiri*.



LE SAÏMIRI

musclée que celle des sapajous ; elle n'est, pour ainsi dire, qu'à demi prenante ; et quoiqu'il s'en serve pour s'aider à monter et descendre, il ne peut ni s'attacher fortement, ni saisir avec fermeté, ni amener à lui les choses qu'il desire ; et l'on ne peut plus comparer cette queue à une main comme nous l'avons fait pour les autres sapajous.

Caractères distinctifs de cette espèce.

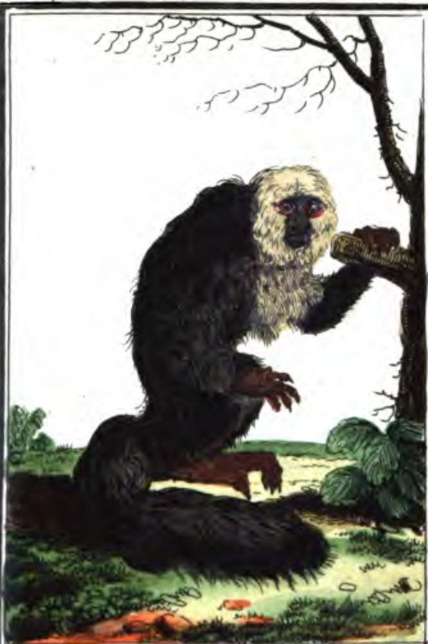
Le saïmiri n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses ; il a la cloison des narines épaisse, les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez ; il n'a, pour ainsi dire, point de front ; son poil est d'un jaune brillant ; il a deux bourrelets de chair en forme d'anneau autour des yeux ; il a le nez élevé à la racine et applati à l'endroit des narines ; la bouche petite, la face plate et nue, les oreilles garnies de poil et un peu pointues ; la queue à demi prenante, plus longue que le corps. Il n'a guère que dix ou onze pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Il se tient aisément sur ses pieds de derrière ; mais il marche ordinairement à quatre pieds. La femelle n'est pas sujette à l'écoulement périodique.

LE SAKI.

Le saki, que l'on appelle vulgairement *singe à queue de renard*, parce qu'il a la queue garnie de poils très-longs, est le plus grand des sagouins; lorsqu'il est adulte, il a environ dix-sept pouces de longueur, au lieu que des cinq autres sagouins, le plus grand n'en a que neuf ou dix. Le saki a le poil très-long sur le corps, et encore plus long sur la queue; il a la face rousse et couverte d'un duvet blanchâtre: il est aisé à reconnoître et à distinguer de tous les autres sagouins, de tous les sapajous et de toutes les guenons, par les caractères suivans.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le saki n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses; il a la queue lâche, non prenante, et de plus d'une moitié plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines fort épaisse, et leurs ouver-



LE SAKI.

J. Pauquet Sc.

tures à côté ; la face tannée et couverte d'un duvet fin, court et blanchâtre ; le poil des parties supérieures du corps d'un brun noir, celui du ventre et des autres parties inférieures d'un blanc roussâtre ; le poil par-tout très-long et encore plus long sur la queue, dont il déborde l'extrémité de près de deux pouces : ce poil de la queue est ordinairement d'un brun noirâtre comme celui du corps. Il paroît qu'il y a variété dans cette espèce pour la couleur du poil, et qu'il se trouve des sakis qui ont le poil du corps et de la queue d'un fauve roussâtre. Cet animal marche à quatre pieds, et a près d'un pied et demi de longueur depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles dans cette espèce ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

LE TAMARIN *.

CETTE espèce est beaucoup plus petite que la précédente, et en diffère par plusieurs caractères, principalement par la queue, qui n'est couverte que de poils courts, au lieu que celle du saki est garnie de poils très-longs. Le tamarin est remarquable aussi par ses larges oreilles et ses pieds jaunes ; c'est un joli animal, très-vif, aisé à apprivoiser, mais si délicat, qu'il ne peut résister long-temps à l'intempérie de notre climat.

Caractères distinctifs de cette espèce.

LE tamarin n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses : il a la queue lâche, non prenante, et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les

* *Tamarin*, nom de cet animal à Cayenne, selon Antoine Binet, page 341 ; et Barrère, page 151. *Tamary* au Maragnon, selon le P. d'Abbeville.



LE TAMARIN.

J. Pauquet. S.

narines fort épaisse, et leurs ouvertures à côté ; la face couleur de chair obscure ; les oreilles quarrées, larges, nues et de la même couleur ; les yeux châtains ; la lèvre supérieure fendue à peu près comme celle du lièvre ; la tête, le corps et la queue, garnis de poils d'un brun noir et un peu hérissés, quoique doux ; les mains et les pieds couverts de poils courts d'un jaune orangé. Il a le corps et les jambes bieu proportionnés, il marche à quatre pieds, et la tête et le corps pris ensemble n'ont que sept ou huit pouces de longueur. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

L'OUISTITI *.

L'OUISTITI est encore plus petit que le tamarin; il n'a pas un demi-pied de longueur, le corps et la tête compris, et sa queue a plus d'un pied de long : elle est marquée, comme celle du mococo, par des anneaux alternativement noirs et blancs; le poil en est plus long et plus fourni que celui du mococo. L'ouistiti a la face nue et d'une couleur de chair assez foncée; il est coiffé fort singulièrement par deux toupets de longs poils blancs au-devant des oreilles, en sorte que quoiqu'elles soient grandes, on ne les voit pas en regardant l'animal en face. M. Parsons a donné une très-bonne description de cet animal dans les *Transactions philosophiques*. Ensuite M. Edwards en a donné une bonne figure dans ses *Glanures* : il dit en

* *Ouistiti*, son articulé que cet animal fait entendre toutes les fois qu'il donne de la voix, et que nous lui avons donné pour nom.



L'OUISTITI.

J. J. Pouquet S.

avoir vu plusieurs, et que les plus gros ne pesoient guère que six onces, et les plus petits quatre onces et demie; il observe très-judicieusement que c'est à tort que l'on a supposé que le petit singe d'Ethiopie, dont Ludolphe fait mention sous le nom de *fonkes* ou *guereza*, étoit le même animal que celui-ci: il est en effet très-certain que l'ouistiti ni aucun autre sagouin ne se trouvent en Éthiopie, et il est très-vraisemblable que le *fonkes* ou *guereza* de Ludolphe est ou le *mococo* ou le *loris*, qui se trouvent dans les terres méridionales de l'ancien continent. M. Edwards, dit encore que le sanglin (*ouistiti*), lorsqu'il est en bonne santé, a le poil très-fourni et très-touffu; que l'un de ceux qu'il a vus, et qui étoit des plus vigoureux, se nourrissoit de plusieurs choses, comme de biscuits, fruits, légumes, insectes, limaçons; et qu'un jour étant déchaîné, il se jeta sur un petit poisson doré de la Chine qui étoit dans un bassin, qu'il le tua et le dévora avidement; qu'ensuite on lui donna de petites anguilles qui l'effrayèrent d'abord en s'entortillant autour de son cou, mais que bientôt il s'en rendit maître et les mangea. Enfin

M. Edwards ajoute un exemple qui prouve que ces petits animaux pourroient peut-être se multiplier dans les contrées méridionales de l'Europe : ils ont, dit-il, produit des petits en Portugal, où le climat leur est favorable ; ces petits sont d'abord fort laids, n'ayant presque point de poil sur le corps ; ils s'attachent fortement aux tettes de leur mère ; quand ils sont devenus un peu grands, ils se cramponnent fortement sur son dos ou sur ses épaules ; et quand elle est lasse de les porter, elle s'en débarrasse en se frottant contre la muraille ; lorsqu'elle les a écartés, le mâle en prend soin sur-le-champ et les laisse grimper sur son dos pour soulager la femelle.

Caractères distinctifs de cette espèce.

L'OUISTITI n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses : il a la queue lâche, non prenante, fort touffue, annelée alternativement de noir et de blanc ou plutôt de brun et de gris, et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble ; la cloison des narines fort épaisse, et leurs ouvertures à côté ; la tête

ronde, couverte de poil noir au-dessus du front, sur le bas duquel il y a, au-dessus du nez, une marque blanche et sans poil : sa face est aussi presque sans-poil et d'une couleur de chair foncée ; il a des deux côtés de la tête au-devant des oreilles deux toupets de longs poils blancs ; ses oreilles sont arrondies, plates, minces et nues ; ses yeux sont d'un châtain rougeâtre ; le corps est couvert d'un poil doux d'un gris cendré et d'un gris plus clair, et mêlé d'un peu de jaune sur la gorge, la poitrine et le ventre : il marche à quatre pieds, et n'a souvent pas un demi-pied de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

LE MARIKINA *.

Le marikina est assez vulgairement connu sous le nom de *petit singe-lion :* nous n'admettons pas cette dénomination composée, parce que le marikina n'est point un singe, mais un sagouin, et que d'ailleurs il ne ressemble pas plus au lion qu'une alouette ressemble à une autruche, et qu'il n'a de rapport avec lui que par l'espèce de crinière qu'il porte autour de la face, et par le petit flocon de poils qui termine sa queue. Il a le poil touffu, long, soyeux et lustré; la tête ronde, la face brune, les yeux roux; les oreilles rondes, nues et cachées sous les longs poils qui environnent sa face : ces poils sont d'un roux vif, ceux du corps et de la queue sont d'un jaune très-pâle et presque blanc. Cet animal a les mêmes manières, la même vivacité et les mêmes inclinations que les autres sagouins, et il paroît être d'un tempé-

* *Marikina*, nom de cet animal au Maragnon, et que nous avons adopté.



LE MARIKINA.

rament un peu plus robuste; car nous en avons vu un qui a vécu cinq ou six ans à Paris, avec la seule attention de le garder pendant l'hiver dans une chambre où tous les jours on allumoit du feu.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le marikina n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses : il a la queue lâche, non prenante, et presque une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines épaisse, et leurs ouvertures à côté : il a les oreilles rondes et nues; de longs poils d'un roux doré autour de la face; du poil presque aussi long, d'un blanc jaunâtre et luisant, sur tout le reste du corps, avec un flocon assez sensible à l'extrémité de la queue : il marche à quatre pieds, et n'a qu'environ huit ou neuf pouces de longueur en tout. La femelle n'est pas sujette à l'écoulement périodique.

LE PINCHE *.

Le pinche, quoique fort petit, l'est cependant moins que l'ouistiti, et même que le tamarin ; il a environ neuf pouces de long, la tête et le corps compris, et sa queue est au moins une fois plus longue : il est remarquable par l'espèce de chevelure blanche et lisse qu'il porte au-dessus et aux côtés de la tête, d'autant que cette couleur tranche merveilleusement sur celle de la face, qui est noire et ombrée par un petit duvet gris ; il a les yeux tout noirs, la queue d'un roux vif à son origine et jusqu'à près de la moitié de sa longueur, où elle change de couleur et devient d'un noir brun jusqu'à l'extrémité ; le poil des parties supérieures du corps est d'un brun fauve ; celui de la poitrine, du ventre, des mains et des pieds, est blanc ; la peau est noire par-tout, même sous les par-

* *Pinche*, nom de cet animal à Maynas, et que nous avons adopté.



LE PINCHE.

ties où le poil est blanc ; il a la gorge nue et noire comme la face. C'est encore un joli animal et d'une figure très-singulière ; sa voix est douce, et ressemble plus au chant d'un petit oiseau qu'au cri d'un animal ; il est très-délicat, et ce n'est qu'avec de grandes précautions qu'on peut le transporter d'Amérique en Europe.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le pinche n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses : il a la queue lâche, non prenante, et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble ; la cloison entre les narines épaisse, et leurs ouvertures à côté ; la face, la gorge et les oreilles noires, de longs poils blancs en forme de cheveux lisses ; le museau large, la face ronde ; le poil du corps assez long, brun fauve ou roux sur le corps jusqu'auprès de la queue où il devient orangé, blanc sur la poitrine, le ventre, les mains et les pieds, où il est plus court que sur le corps ; la queue d'un roux vif à son origine et dans la première partie de sa longueur, ensuite d'un roux brun et enfin noir à son extrémité ;

il marche à quatre pieds, et n'a qu'environ neuf pouces de longueur en tout. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.



LE MICO

J. Pauquet. S.

LE MICO *.

C'est à M. de la Condamine que nous devons la connoissance de cet animal : ainsi

* *Mico*, nom que l'on donne aux plus petites espèces de sagouins dans les terres de l'Orénoque, selon Gumilla, pages 8 et 9. Nous l'avons appliqué à cette espèce, afin de la distinguer des autres.

On voit, par un passage de Joseph d'Acosta, que ce mot *mico* signifioit *guenon*, c'est-à-dire, *singe à longue queue*, et que de son temps on appliquoit également le nom de *mico* aux sapajous et aux sagouins. « Il y a, dit cet auteur, dans toutes les mon- « tagnes de la terre ferme des Indes, un nombre « infini de *micos* ou *guenons*, qui sont du genre des « singes, mais différens en ce qu'ils ont une queue « noire fort longue. Il y en a entre eux quelques « races qui sont trois fois plus grandes, voire quatre, « que les autres ». Mais depuis le temps d'Acosta, il paroît qu'on a restreint le nom de *mico* aux plus petites espèces; et c'est pour cela que j'ai cru pouvoir le donner au petit sagouin dont il est ici question.

nous ne pouvons mieux faire que de rapporter ce qu'il en écrit dans la relation de son voyage sur la rivière des Amazones : « Celui-« ci, dont le gouverneur du Para m'avoit « fait présent, étoit l'unique de son espèce « qu'on eût vu dans le pays. Le poil de son « corps étoit argenté et de la couleur des plus « beaux cheveux blonds ; celui de sa queue « étoit d'un marron lustré approchant du « noir. Il avoit une autre singularité plus « remarquable ; ses oreilles, ses joues et son « museau étoient teints d'un vermillon si « vif, qu'on avoit peine à se persuader que « cette couleur fût naturelle. Je l'ai gardé « pendant un an, et il étoit encore en vie « lorsque j'écrivois ceci, presque à la vue « des côtes de France, où je me faisois un « plaisir de l'apporter vivant. Malgré les pré-« cautions continuelles que je prenois pour « le préserver du froid, la rigueur de la sai-« son l'a vraisemblablement fait mourir..... « Tout ce que j'ai pu faire, a été de le con-« server dans l'eau-de-vie ; ce qui suffira peut-« être pour faire voir que je n'ai rien exa-« géré dans ma description ». Par ce récit de M. de la Condamine, il est aisé de voir que

la première espèce de ces animaux dont il parle, est celui que nous avons appelé *tamarin*, et que le dernier, auquel nous appliquons le nom de *mico*, est d'une espèce très-différente et vraisemblablement beaucoup plus rare, puisqu'aucun auteur ni aucun voyageur avant lui n'en avoient fait mention, quoique ce petit animal soit très-remarquable par le rouge vif qui anime sa face, et par la beauté de son poil.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le mico n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses : il a la queue lâche, non prenante, et d'environ moitié plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison des narines moins épaisse que les autres sagouins, mais leurs ouvertures sont situées de même à côté et non pas au bas du nez : il a la face et les oreilles nues, et couleur de vermillon; le museau court; les yeux éloignés l'un de l'autre; les oreilles grandes; le poil d'un beau blanc argenté, celui de la queue d'un brun lustré et presque noir : il marche

à quatre pieds, et il n'a qu'environ sept ou huit pouces de longueur en tout. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

NOTICES

DE QUELQUES ANIMAUX

Dont il n'a pas été fait mention expresse dans le cours de cet ouvrage.

COMME nous avons achevé, autant qu'il est en nous, l'histoire des animaux quadrupèdes, nous croyons que pour la rendre encore plus complète, il convient de ne pas passer sous silence ceux dont nous n'avons pu nous procurer une connoissance exacte; l'on verra qu'ils ne sont qu'en petit nombre, et que dans ce petit nombre il y en a beaucoup qu'il faut rapporter comme des variétés aux espèces dont nous avons parlé : aussi ce n'est ni par l'utilité ni par l'attrait du sujet, mais uniquement pour éviter le reproche de n'avoir pas dit, dans un ouvrage aussi étendu, tout ce que l'on sait ou que

l'on croit savoir sur les animaux, que je me suis déterminé à ajouter les notices suivantes :

NOTICE PREMIÈRE.

OURS BLANC.

Un animal fameux de nos terres les plus septentrionales, c'est l'ours blanc. Martens et quelques autres voyageurs en ont fait mention : mais aucun n'en a donné une assez bonne description pour qu'on puisse prononcer affirmativement qu'il soit d'une espèce différente de celle de l'ours; il paroît seulement qu'on doit le présumer en supposant exact tout ce qu'ils nous en disent : mais comme nous savons d'ailleurs que l'espèce de l'ours varie beaucoup suivant les différens climats, qu'il y en a de bruns, de noirs, de blancs et de mêlés, la couleur devient un caractère nul, et par conséquent la dénomination d'*ours blanc* est insuffisante, si l'espèce est différente. J'ai vu deux petits ours apportés de Russie qui étoient entièrement blancs *; néanmoins ils étoient très-

* On trouve des ours blancs terrestres non seule-

certainement de la même espèce que notre ours des Alpes. Ces animaux varient beaucoup aussi pour la grandeur : comme ils vivent assez long-temps, et qu'ils deviennent très-gros et très-gras dans les endroits où ils ne sont pas tourmentés, et où ils trouvent de quoi se nourrir largement, le caractère tiré de la grandeur est encore équivoque : ainsi l'on ne seroit pas fondé à assurer que l'ours des mers du Nord est d'une espèce particulière, uniquement parce qu'il est blanc et qu'il est plus grand que l'ours commun. La différence dans les habitudes ne me paroît pas plus décisive que celle de la couleur et de la grandeur. L'ours des mers du Nord se nourrit de poisson; il ne quitte pas les rivages de la mer, et souvent même il habite en pleine eau sur des glaçons flottans : mais si

ment en Russie, mais en Pologne, en Sibérie, et même en Tartarie. Les montagnes de la grande Tartarie fournissent quantité d'ours blancs, dit l'auteur de la relation de la grande Tartarie, page 8. Ces ours de montagne ne fréquentent pas la mer, et cependant sont blancs : ainsi cette couleur paroît plutôt venir de la différence du climat que de celle de l'élément qu'habitent ces animaux.

l'on fait attention que l'ours en général est un animal qui se nourrit de tout, et qui, lorsqu'il est affamé, ne fait aucun choix, si l'on pense aussi qu'il ne craint pas l'eau, ces habitudes ne paroîtront pas assez différentes pour en conclure que l'espèce n'est pas la même; car le poisson que mange l'ours des mers du Nord, est plutôt de la chair; c'est principalement les cadavres des baleines, des morses et des phoques, qui lui servent de pâture, et cela dans un pays où il n'y a ni autres animaux, ni grains ni fruits sur la terre, et où par conséquent il ne peut subsister que des productions de la mer. N'est-il pas probable que si l'on transportoit nos ours de Saveie sur les montagnes de Spitzberg, n'y trouvant nulle nourriture sur la terre, ils se jetteroient à la mer pour y chercher leur subsistance ?

La couleur, la grandeur et la façon de vivre ne suffisant pas, il ne reste pour caractères différentiels que ceux qu'on peut tirer de la forme; or tout ce que les voyageurs en ont dit, se réduit à ce que l'ours des mers du Nord a la tête plus longue que notre ours, le corps plus alongé, le poil plus long et le crâne

beaucoup plus dur. Si ces caractères ont été bien saisis, et si ces différences sont réelles et considérables, elles suffiroient pour constituer une autre espèce : mais je ne sais si Martens a bien vu, et si les autres qui l'ont copié n'ont pas exagéré. « Ces ours blancs, « dit-il, sont faits tout autrement que les « nôtres ; ils ont la tête longue, semblable à « celle d'un chien, et le cou long aussi ; ils « aboient presque comme des chiens qui sont « enroués ; ils sont avec cela plus déliés et « plus agiles que les autres ours ; ils sont à « peu près de la même grandeur ; leur poil « est long et aussi doux que de la laine ; ils « ont le museau, le nez et les griffes noirs.... « On dit que les autres ours ont la tête fort « tendre ; mais c'est tout le contraire pour « les ours blancs : quelques coups de massue « que nous leur donnassions sur la tête, ils « n'en étoient point du tout étourdis, quoi- « que ces coups eussent pu assommer un « bœuf ». On doit remarquer dans cette description, 1°. que l'auteur ne fait pas ces ours plus grands que les autres ours, et que par conséquent on doit regarder comme suspect le témoignage de ceux qui ont dit que ces

ours de mer avoient jusqu'à treize pieds de longueur; 2°. que le poil aussi doux que de la laine ne fait pas un caractère qui distingue spécifiquement ces ours, puisqu'il suffit qu'un animal habite souvent dans l'eau pour que son poil devienne plus doux et même plus touffu : on voit cette même différence dans les castors d'eau et dans les castors terriers; ceux-ci, qui habitent plus la terre que l'eau, ont le poil plus rude et moins fourni : et ce qui me fait présumer que les autres différences ne sont ni réelles ni même aussi apparentes que le dit Martens, c'est que Dithmar Blefken, dans sa *Description de l'Islande*, parle de ces ours blancs, et assure en avoir vu tuer un en Groenland, qui se dressa sur ses deux pieds comme les autres ours; et, dans ce récit, il ne dit pas un mot qui puisse indiquer que cet ours blanc du Groenland ne fût pas entièrement semblable aux autres ours. D'ailleurs, lorsque ces animaux trouvent quelque proie sur terre, ils ne se donnent pas la peine d'aller chasser en mer; ils dévorent les rennes et les autres bêtes qu'ils peuvent saisir; ils attaquent même les hommes, et ne manquent

jamais de déterrer les cadavres : mais la disette où ils se trouvent souvent dans ces terres stériles et désertes, les force de s'habituer à l'eau ; ils s'y jettent pour attraper des phoques, de jeunes morses, de petits baleineaux ; ils se gîtent sur des glaçons où ils les attendent, et d'où ils peuvent les voir venir, les observer de loin ; et tant qu'ils trouvent que ce poste leur produit une subsistance abondante, ils ne l'abandonnent pas, en sorte que quand les glaces commencent à se détacher au printemps, ils se laissent emmener et voyagent avec elles ; et comme ils ne peuvent plus regagner la terre, ni même abandonner pour long-temps le glaçon sur lequel ils se trouvent embarqués, ils périssent en pleine mer ; et ceux qui arrivent avec ces glaces sur les côtes d'Islande ou de Norvége, sont affamés au point de se jeter sur tout ce qu'ils rencontrent pour le dévorer, et c'est ce qui a pu augmenter encore le préjugé que ces ours de mer sont d'une espèce plus féroce et plus vorace que l'espèce ordinaire. Quelques auteurs se sont même persuadés qu'ils étoient amphibies comme les phoques, et qu'ils pouvoient demeurer sous l'eau tout aussi long-temps qu'ils

vouloient ; mais le contraire est évident, et résulte de la manière dont on les chasse : ils ne peuvent nager que pendant un petit temps, ni parcourir de suite un espace de plus d'une lieue ; on les suit avec une chaloupe, et on les force de lassitude : s'ils pouvoient se passer de respirer, ils se plongeroient pour se reposer au fond de l'eau ; mais s'ils plongent, ce n'est que pour quelques instans, et, dans la crainte de se noyer, ils se laissent tuer à fleur d'eau.

La proie la plus ordinaire des ours blancs sont les phoques, qui ne sont pas assez forts pour leur résister ; mais les morses, auxquels ils enlèvent quelquefois leurs petits, les percent de leurs défenses et les mettent en fuite. Il en est de même des baleines ; elles les assomment par leur masse et les chassent des lieux qu'elles habitent, où néanmoins ils ravissent et dévorent souvent leurs petits baleineaux. Tous les ours ont naturellement beaucoup de graisse, et ceux-ci, qui ne vivent que d'animaux chargés d'huile, en ont plus que les autres : elle est aussi à peu près semblable à celle de la baleine. La chair de ces ours n'est, dit-on, pas mauvaise à

manger, et leur peau fait une fourrure très-chaude et très-durable.

II.

VACHE DE TARTARIE.

M. Gmelin a donné, dans les *Nouveaux Mémoires de l'académie de Pétersbourg*, la description d'une vache de Tartarie, qui paroît, au premier coup d'œil, être d'une espèce différente de toutes celles dont nous avons parlé à l'article du buffle. « Cette vache, dit-« il, que j'ai vue vivante et que j'ai fait dessi-« ner en Sibérie, venoit de Calmouquie; elle « avoit de longueur deux aunes et demie de « Russie. Par ce module, on peut juger des « autres dimensions, dont le dessinateur a « bien rendu les proportions. Le corps res-« semble à celui d'une vache ordinaire; les « cornes sont torses en dedans; le poil du « corps et de la tête est noir, à l'exception « du front et de l'épine du dos, sur lesquels « il est blanc; le cou a une crinière, et tout « le corps, comme celui d'un bouc, est cou-« vert d'un poil très-long et qui descend

« jusque sur les genoux, en sorte que les
« pieds paroissent très-courts ; le dos s'élève
« en bosse ; la queue ressemble à celle du
« cheval ; elle est d'un poil blanc et très-four-
« ni ; les pieds de devant sont noirs, ceux
« de derrière blancs, et tous sont semblables
« à ceux du bœuf ; sur les talons des pieds de
« derrière il y a deux houppes de longs poils,
« l'une en avant, et l'autre en arrière, et sur
« les talons des pieds de devant il n'y a
« qu'une houppe en arrière. Les excrémens
« sont un peu plus solides que ceux des
« vaches ; et lorsque cet animal veut pisser,
« il retire son corps en arrière. Il ne mugit
« pas comme un bœuf ; mais il grogne comme
« un cochon. Il est sauvage et même féroce ;
« car, à l'exception de l'homme qui lui
« donne à manger, il donne des coups de tête
« à tous ceux qui l'approchent. Il ne souffre
« qu'avec peine la présence des vaches do-
« mestiques ; lorsqu'il en voit quelqu'une, il
« grogne : ce qui lui arrive très-rarement
« en toute autre circonstance ». M. Gmelin
ajoute à cette description, « qu'il est aisé de
« voir que c'est le même animal dont Ru-
« bruquis a fait mention dans son *Voyage de*

« *Tartarie*..... qu'il y en a de deux espèces « chez les Calmoucks : la première, nommée « *sarluk*, qui est celle même qu'il vient de « décrire ; la seconde, appelée *chainuk*, qui « diffère de l'autre par la grandeur de la tête « et des cornes, et aussi en ce que la queue, « qui ressemble, à son origine, à celle d'un « cheval, se termine ensuite comme celle « d'une vache ; mais que toutes deux sont « de même naturel. »

Il n'y a dans toute cette description qu'un seul caractère qui pourroit indiquer que ces vaches de Calmouquie sont d'une espèce particulière, c'est le grognement au lieu du mugissement ; car pour tout le reste, ces vaches ressemblent si fort aux bisons, que je ne doute pas qu'elles ne soient de leur espèce ou plutôt de leur race. D'ailleurs, quoique l'auteur dise que ces vaches ne mugissent pas, mais qu'elles grognent, il avoue cependant qu'elles grognent très-rarement, et c'étoit peut-être une affection particulière de l'individu qu'il a vu, car Rubruquis et les auteurs qu'il cite ne parlent pas de ce grognement ; peut-être aussi les bisons, lorsqu'ils sont irrités, ont-ils un grognement de colère ;

nos taureaux même, sur-tout dans le temps du rut, ont une grosse voix entrecoupée qui ressemble beaucoup plus à un grognement qu'à un mugissement. Je suis donc persuadé que cette vache grognante (*vacca grunniens*) de M. Gmelin n'est autre chose qu'un bison, et ne fait pas une espèce particulière.

III.

LE TOLAI.

Cet animal, qui est fort commun dans les terres voisines du lac Baikal en Tartarie, est un peu plus grand qu'un lapin, auquel il ressemble par la forme du corps, par le poil, par les allures, par la qualité, la saveur, la couleur de la chair, et aussi par l'habitude de creuser de même la terre pour se faire une retraite : il n'en diffère que par la queue, qui est considérablement plus longue que celle du lapin; il est aussi conformé de même à l'intérieur : il me paroît donc assez vraisemblable que n'en différant que par la seule longueur de la queue, il ne fait pas une espèce réellement différente, mais une simple variété dans celle du lapin.

Rubruquis, en parlant des animaux de Tartarie, dit : « Il y a des counils à longue queue, « qui ont au bout d'icelle des poils noirs et « blancs..... Point de cerfs, peu de lièvres, « force gazelles, etc. ». Ce passage semble indiquer que notre lapin à courte queue ne se trouve point en Tartarie, ou plutôt qu'il a subi dans ce climat quelques variétés et notamment celle d'une queue plus alongée; car le tolai ressemblant au lapin à tous autres égards, on ne peut guère douter que ce ne soit, en effet, un lapin à queue longue, et je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'en faire une espèce distincte et séparée de celle du lapin.

IV.

LE ZISEL.

Quelques auteurs, et entre autres M. Linnæus, ont douté si le *zisel* ou *ziesel* (*citillus*) étoit un animal différent du hamster (*cricetus*) : il est vrai qu'ils se ressemblent à plusieurs égards, et qu'ils sont à peu près du même pays*; mais ils diffèrent néanmoins

* Le *hamster* se trouve en Misnie, en Thu-

par un assez grand nombre de caractères, pour que nous soyons convaincus qu'ils sont d'espèces réellement différentes. Le zisel est plus petit que le hamster; il a le corps long et menu comme la belette, au lieu que le hamster a le corps assez gros et ramassé comme le rat. Il n'a point d'oreilles extérieures, mais seulement des trous auditifs cachés sous le poil : le hamster, à la vérité, a les oreilles courtes; mais elles sont très-apparentes et fort larges. Le zisel est d'un gris plus ou moins cendré et d'une couleur uniforme : le hamster est marqué de chaque côté, sur l'avant du corps, de trois grandes taches blanches. Ces différences, jointes à ce que ces deux animaux, quoiqu'habitans des mêmes terres, ne se mêlent pas, et que les espèces subsistent séparées, suffisent pour qu'on ne puisse douter que ce soient, en effet, deux espèces différentes, et quoiqu'ils se ressemblent, en ce qu'ils ont tous deux la queue courte, les jambes basses, les dents semblables à celles des rats, et les

ringe, dans le pays d'Hanovre; le *zisel* en Hongrie, en Autriche, et en Pologne, où on l'appelle *suset*.

mêmes habitudes naturelles, comme celles de se creuser des retraites, d'y faire des magasins, de dévaster les blés, etc. D'ailleurs ce qui n'auroit dû laisser aucun doute à des naturalistes un peu instruits, quand même ils n'auroient pas vu ces deux animaux, c'est qu'Agricola, auteur exact et judicieux, dans son petit traité sur les animaux souterrains, donne la description de l'un et de l'autre, et les distingue si clairement, qu'il n'est pas possible de les confondre. Ainsi nous pouvons donner pour certain que le hamster et le zisel sont deux animaux différens, et peut-être d'espèces aussi éloignées que celle de la belette l'est de celle du rat.

V.

LE ZEMNI.

Il y a en Pologne et en Russie un autre animal appelé *ziemni* ou *zemni*, qui est du même genre que le *zisel*, mais qui est plus grand, plus fort et plus méchant; il est un peu plus petit qu'un chat domestique; il a la tête assez grosse, le corps menu, les oreilles

courtes et arrondies; quatre grandes dents incisives qui lui sortent de la gueule, dont les deux de la mâchoire inférieure sont trois fois plus longues que les deux de la mâchoire supérieure; les pieds très-courts et couverts de poil, divisés en cinq doigts et armés d'ongles courbes; le poil mollet, court et de couleur de gris-de-souris; la queue médiocrement grande; les yeux aussi petits et aussi cachés que ceux de la taupe. Rzaczynski a appelé cet animal *petit chien de terre* (*canicula subterranea*) : cet auteur me paroît être le seul qui ait parlé du zemni, qui néanmoins est fort commun dans quelques provinces du Nord. Son naturel et ses habitudes sont à peu près les mêmes que celles du hamster et du zisel; il mord dangereusement, mange avidement, et dévaste les moissons et les jardins; il se fait un terrier; il vit de grains, de fruits et de légumes, dont il fait des magasins dans sa retraite, où il passe tout le temps de l'hiver.

V I.

LE POUC.

Le même auteur (Rzaczynski) fait mention d'un autre animal que les Russes appellent *pouch* : il est plus grand que le rat domestique ; il a le museau oblong; il creuse la terre, se fait un terrier et dévaste aussi les jardins. Il y en avoit en si grand nombre auprès de Suraz en Volhinie, que les habitans furent obligés d'abandonner la culture de leurs jardins. Ce pouc pourroit bien être le même que Seba nomme *rat de Norvége*, et dont il donne la description et la figure.

V I I.

LE PÉROUASCA.

Il y a encore en Russie et en Pologne, sur-tout en Volhinie, un animal appelé par les Russes *perewiazka*, et par les Polonois *przewiaska*, nom qu'on peut rendre par la dénomination de *belette à ceintures* (*mustela*

præcincta), comme le dit Rzaczynski : cet animal est plus petit que le putois ; il est couvert d'un poil blanchâtre, rayé transversalement de plusieurs lignes d'un jaune roux, qui semblent lui faire autant de ceintures ; il demeure dans les bois et se creuse un terrier. Sa peau est recherchée et fait une jolie fourrure.

VIII.

LE SOUSLIK.

On trouve à Casan et dans les provinces qu'arrose le Wolga, et jusque dans l'Autriche, un petit animal appelé *souslik* en langue russe, dont on fait d'assez jolies fourrures. Il ressemble beaucoup au campagnol par la figure, il a comme lui la queue courte : mais ce qui le distingue du campagnol et de tous les autres rats, c'est que sa robe, qui est d'un gris fauve, est semée par-tout de petites taches d'un blanc vif et lustré ; ces petites taches n'ont guère qu'une ligne de diamètre, et sont à deux ou trois lignes de distance les unes des autres ; elles sont plus apparentes

et mieux terminées sur les lombes de l'animal que sur les épaules et la tête. M. Pennant, gentilhomme anglois, très-versé dans l'histoire naturelle, et qui connoît très-bien les animaux, a eu la bonté de me donner un de ces sousliks qu'on lui avoit envoyé d'Autriche, comme un animal inconnu des naturalistes, et qui n'avoit point de nom dans ce pays; je le reconnus pour être le même que celui dont j'avois une fourrure, et dont M. Sanchès m'avoit fourni la notice suivante : « Les rats que l'on appelle *sousliks*, se « prennent en grand nombre sur les barques « chargées de sel dans la rivière de *Kama*, « qui descend de *Solikamskie*, où sont les « salines, et vient tomber dans le Wolga, au-« dessus de la ville de Casan, au confluent « de *Teluschin* : le Wolga depuis *Simbuski* « jusqu'à *Somtof* est couvert de ces bateaux « de sel, et c'est dans les terres voisines de « ces rivières, aussi-bien que sur les bateaux, « qu'on prend ces animaux; on leur a donné « le nom de *souslik*, qui veut dire *friand*, « parce qu'ils sont très-avides de sel. »

IX.

TAUPE DOREE.

Enfin, pour n'omettre aucun des animaux du Nord et même des plus petits, il paroît qu'il y a en Sibérie une sorte de taupe qu'on appelle *taupe dorée*, et dont l'espèce pourroit être différente de celle de la taupe ordinaire, parce que cette taupe de Sibérie n'a point de queue et qu'elle a le museau court, le poil mêlé de roux et de verd, et qu'elle n'a que trois doigts aux pieds de devant et quatre aux pieds de derrière, au lieu que la taupe ordinaire a cinq doigts à tous les pieds. Nous ignorons le nom de cet animal, dont Seba a donné la figure.

X.

RAT D'EAU BLANC.

On trouve en Canada le rat d'eau d'Europe, mais avec des couleurs différentes : il n'est brun que sur le dos, le reste du corps

est blanc et fauve en quelques endroits; la tête, et le museau même, sont blancs aussi-bien que l'extrémité de la queue. Le poil paroît plus doux et plus lustré que celui de notre rat d'eau; mais au reste tout est semblable, et l'on ne peut pas douter que ces deux animaux ne soient de la même espèce: le blanc du poil vient du froid du climat, et l'on peut présumer qu'en recherchant les animaux dans le nord de l'Europe, on y trouvera, comme en Canada, ce rat d'eau blanc.

X I.

LE COCHON DE GUINÉE.

Quoique cet animal diffère du cochon ordinaire par quelques caractères assez marqués, je présume néanmoins qu'il est de la même espèce, et que ces différences ne sont que des variétés produites par l'influence du climat; nous en avons l'exemple dans le cochon de Siam, qui diffère aussi du cochon d'Europe, et qui cependant est certainement de la même espèce, puisqu'ils se mêlent et

produisent ensemble. Le cochon de Guinée est à peu près de la même figure que notre cochon, et de la même grosseur que le cochon de Siam, c'est-à-dire, plus petit que notre sanglier ou que notre cochon; il est originaire de Guinée, et a été transporté au Bresil, où il s'est multiplié comme dans son pays natal; il y est domestique et tout-à-fait privé; il a le poil court, roux et brillant; il n'a point de soies, pas même sur le dos; le cou seulement et la croupe près de l'origine de la queue sont couverts de poils un peu plus longs que ceux du reste du corps: il n'a pas la tête si grosse que le cochon d'Europe, et il en diffère encore par la forme des oreilles. qu'il a très-longues, très-pointues et couchées en arrière le long du cou; sa queue est aussi beaucoup plus longue, elle touche presque à terre, et elle est sans poil jusqu'à son extrémité. Au reste, cette race de cochon, qui selon Marcgrave est originaire de Guinée, se trouve aussi en Asie, et particulièrement dans l'île de Java, d'où il paroît qu'elle a été transportée au cap de Bonne-Espérance par les Hollandois.

X I I.

LE SANGLIER DU CAP VERD.

Il y a dans les terres voisines du cap Verd un autre cochon ou sanglier, qui, par le nombre des dents et par l'énormité des deux défenses de la mâchoire supérieure, nous paroît être d'une race et peut-être même d'une espèce différente de tous les autres cochons, et s'approcher un peu du babiroussa. Les défenses du dessus ressemblent plus à des cornes d'ivoire qu'à des dents; elles ont un demi-pied de longueur, et cinq pouces de circonférence à la base, et elles sont courbées et recourbées à peu près comme les cornes d'un taureau. Ce caractère seul ne suffiroit pas pour qu'on dût regarder ce sanglier comme une espèce particulière; mais ce qui semble fonder cette présomption, c'est qu'il diffère encore de tous les autres cochons par la longue ouverture de ses narines, par la grande largeur et la forme de ses mâchoires, et par le nombre et la figure des dents mâchelières. Cependant nous avons vu les défenses d'un

sanglier tué dans nos bois de Bourgogne, qui approchoient un peu de celles de ce sanglier du cap Verd : ces défenses avoient environ trois pouces et demi de long sur quatre pouces de circonférence à la base ; elles étoient contournées comme les cornes d'un taureau, c'est-à-dire qu'elles avoient une double courbure, au lieu que les défenses ordinaires n'ont qu'une simple courbure en portion de cercle ; elles paroissoient être aussi d'un ivoire solide, et il est certain que ce sanglier devoit avoir la mâchoire plus large que les autres : ainsi nous pouvons présumer, avec quelque fondement, que ce sanglier du cap Verd est une simple variété, une race particulière dans l'espèce du sanglier ordinaire.

XIII.

LE LOUP DU MEXIQUE.

Comme le loup est originaire des pays froids, il a passé par les terres du Nord, et se trouve également dans les deux continens. Nous avons parlé des loups noirs et des loups gris de l'Amérique septentrionale : il paroît

que cette espèce s'est répandue jusqu'à la nouvelle Espagne et au Mexique, et que, dans ce climat plus chaud, elle a subi des variétés, sans cependant avoir changé ni de nature ni de naturel; car ce loup du Mexique a la même figure, les mêmes appétits et les mêmes habitudes que le loup d'Europe ou le loup de l'Amérique septentrionale, et tous paroissent être d'une seule et même espèce. Le loup du Mexique, ou plutôt de la nouvelle Espagne, où on le trouve bien plus communément qu'au Mexique, a cinq doigts aux pieds de devant, quatre à ceux de derrière, les oreilles longues et droites, et les yeux étincelans comme nos loups : mais il a la tête un peu plus grosse, le cou plus épais et la queue moins velue; au-dessus de la gueule il a quelques piquans aussi gros, mais moins roides que ceux du hérisson. Sur un fond de poil gris, son corps est marqué de quelques taches jaunes; la tête, de la même couleur que le corps, est traversée de raies brunes, et le front est taché de fauve; les oreilles sont grises comme la tête et le corps; il y a une longue tache fauve sur le cou, une seconde tache semblable sur la poitrine, et

une troisième sur le ventre ; les flancs sont marqués de bandes transversales depuis le dos jusqu'au ventre ; la queue est grise et marquée d'une tache fauve dans son milieu ; les jambes sont rayées de haut en bas de gris et de brun. Ce loup est, comme l'on voit, le plus beau des loups, et sa fourrure doit être recherchée par la variété des couleurs * : mais, au reste, rien n'indique qu'il soit d'une espèce différente des nôtres, qui varient du gris au blanc, du blanc au noir et au mêlé, sans pour cela changer d'espèce ; et l'on voit, par le témoignage de Fernandès, que ces loups de la nouvelle Espagne, dont nous venons de donner la description d'après Recchi et Fabri, varient comme le loup d'Europe, puisque dans ce pays même ils ne sont pas tous marqués comme nous venons de le dire, et qu'il s'en trouve qui sont de couleur uniforme et même tout blancs.

* On pourroit soupçonner, à cause de la variété des couleurs, que ce loup du Mexique est un *lynx* ou *loup-cervier*, dont l'espèce se trouve, aussi-bien que celle du loup, dans les deux continens : mais il suffit de jeter les yeux sur la figure que nous a donnée Recchi, pour reconnoître qu'elle ressemble tout-à-fait à celle du loup, et point du tout à celle du lynx.

X I V.

L'ALCO.

Nous avons dit qu'il y avoit au Pérou et au Mexique, avant l'arrivée des Européens, des animaux domestiques nommés *alco*, qui étoient de la grandeur et à peu près du même naturel que nos petits chiens, et que les Espagnols les avoient appelés *chiens du Mexique*, *chiens du Pérou*, par cette convenance et parce qu'ils ont le même attachement, la même fidélité pour leurs maîtres. En effet, l'espèce de ces animaux ne paroît pas être essentiellement différente de celle du chien; et d'ailleurs il se pourroit que le mot *alco* fût un terme générique, et non pas spécifique. Recchi nous a laissé la figure d'un de ces alcos, qui s'appeloit, en langue mexicaine, *ytzcuinte porzotli;* il étoit prodigieusement gras, et probablement dénaturé par l'état de domesticité et par une nourriture trop abondante. La tête est représentée si petite, qu'elle n'a, pour ainsi dire, aucune proportion avec la grosseur du corps; il a les oreilles peu-

dantes, autre signe de domesticité; le museau ressemble assez à celui d'un chien; tout le devant de la tête est blanc, et les oreilles sont en partie fauves; le cou est si court, qu'il n'y a point d'intervalle entre la tête et les épaules; le dos est arqué et couvert d'un poil jaune; la queue est blanche et courte, elle est pendante et ne descend pas plus bas que les cuisses; le ventre est gros et tendu, marqué de taches noires, avec six mamelles très-apparentes; les jambes et les pieds sont blancs, et les doigts sont comme ceux du chien, et armés d'ongles longs et pointus. Fabri, qui nous a donné cette description, conclut, après une très-longue dissertation, que cet animal est le même que celui qu'on appelle *alco*, et je crois que son assertion est fondée; mais il ne faut pas la regarder comme exclusive, car il y a encore une autre race de chiens en Amérique à laquelle ce nom convient également. Outre les chiens, dit Fernandès, que les Espagnols ont transportés d'Europe en Amérique, on y en trouve trois autres espèces qui sont assez semblables aux nôtres par la nature et les mœurs, et qui n'en diffèrent pas infiniment par la forme.

Le premier et le plus grand de ces chiens américains est celui qu'on appelle *xoloitzcuintli* : souvent il a plus de trois coudées de longueur ; et ce qui lui est particulier, c'est qu'il est tout nud et sans poil : il est seulement couvert d'une peau douce, unie et marquée de taches jaunes et bleues. Le second est couvert de poil, et, pour la grandeur, est assez semblable à nos petits chiens de Malte ; il est marqué de blanc, de noir et de jaune : il est singulier et agréable par sa difformité, ayant le dos bossu et le cou si court, qu'il semble que sa tête sorte immédiatement des épaules ; on l'appelle *michuacanens*, du nom de son pays. Le troisième de ces chiens se nomme *techichi* : il est assez semblable à nos petits chiens ; mais il a la mine sauvage et triste. Les Américains en mangent la chair. . . .

En comparant ces témoignages de Fabri et de Fernandès, il est clair que le second chien que ce dernier auteur appelle *michuacanens*, est le même que l'*ytzcüinte porzotli*, et que cette espèce d'animal existoit en effet en Amérique avant l'arrivée des Européens : il doit en être de même de la troisième espèce

appelée *techichi*. Je suis donc persuadé que le mot *alco* étoit un nom générique qui les désignoit toutes deux; et peut-être encore d'autres races ou variétés que nous ne connoissons pas. Mais à l'égard de la première, il me paroît que Fernandès s'est trompé sur le nom et la chose; aucun auteur ne dit qu'il se trouve des chiens nuds à la nouvelle Espagne: cette race de chiens vulgairement appelés *chiens turcs*, vient des Indes et des autres pays les plus chauds de l'ancien continent, et il est probable que ceux que Fernandès a vus en Amérique y avoient été transportés, d'autant plus qu'il dit expressément qu'il avoit vu cette espèce en Espagne avant son départ pour l'Amérique. Ces deux raisons sont suffisantes pour qu'on doive présumer que ce chien nud n'en étoit pas originaire, mais y avoit été transporté; et ce qui achève de le prouver, c'est que cet animal n'avoit point de nom américain, et que Fernandès, pour lui en donner un, emprunte celui de *xoloitzcuintli*, qui est le nom du loup de Mexique. Ainsi des trois espèces ou variétés des chiens américains dont cet auteur fait mention, il n'en reste que deux que l'on

désignoit indifféremment par le nom d'*alco;* car, indépendamment de l'alco gras et potelé qui servoit de chien bichon aux dames péruviennes, il y avoit un alco maigre et à mine triste qu'on employoit à la chasse, et il est très-possible que ces animaux, quoique de races très-différentes en apparence de celles de tous nos chiens, soient cependant issus de la même souche. Les chiens de Lapponie, de Sibérie, d'Islande, etc. ont dû passer, comme les renards et les loups, d'un continent à l'autre, et se dénaturer ensuite, comme les autres chiens, par le climat et la domesticité. Le premier alco, dont le cou est si court, se rapproche du chien d'Islande, et le techichi de la nouvelle Espagne est peut-être le même animal que le koupara ou chien-crabe de la Guiane, qui ressemble au renard par la figure, et au chacal par le poil. On l'a nommé *chien-crabe,* parce qu'il se nourrit principalement de crabes et d'autres crustacés. Je n'ai vu qu'une peau de cet animal de la Guiane, et je ne suis pas en état de décider s'il est d'une espèce particulière, ou si l'on doit le rapporter à celles du chien, du renard ou du chacal.

XV.

LE TAYRA, OU LE GALERA.

Cet animal, dont M. Brown nous a donné la description et la figure, est de la grandeur d'un petit lapin, et ressemble assez à la belette ou à la fouine. Il se creuse un terrier; il a beaucoup de force dans les pieds de devant, qui sont considérablement plus courts que ceux de derrière; son museau est alongé, un peu pointu et garni d'une moustache; la mâchoire inférieure est beaucoup plus courte que la supérieure; il a six dents incisives et deux canines à chaque mâchoire, sans compter les mâchelières; sa langue est rude comme celle du chat; sa tête est oblongue; ses yeux, qui sont aussi un peu oblongs, sont à une égale distance des oreilles et de l'extrémité du museau; ses oreilles sont plates et assez semblables à celles de l'homme; ses pieds sont forts et faits pour creuser; les métatarses sont alongés; il y a cinq doigts à tous les pieds; la queue est longue et droite, et va toujours en diminuant; le corps est

oblong, et ressemble beaucoup à celui d'un gros rat; il est couvert de poils bruns, dont les uns sont assez longs, et les autres beaucoup plus courts. Cet animal nous paroît être une petite espèce de fouine ou de putois. M. Linnæus a soupçonné, avec quelque raison, que la belette noire du Bresil pourroit bien être le galera de M. Brown; et en effet les deux descriptions s'accordent assez pour qu'on puisse le présumer. Au reste, cette belette noire du Bresil se trouve aussi à la Guiane, où elle se nomme *tayra*; et je soupçonne que le nom *galera*, dont M. Brown ne donne pas l'origine, est un mot corrompu et dérivé de *tayra*, qui est le vrai nom de cet animal.

XVI.

LE PHILANDRE DE SURINAM.

Cet animal est du même climat et d'une espèce voisine de celle du sarigue, de la marmose, du cayopollin et du phalanger. Sibylle Mérian est le premier auteur qui en ait donné la figure, avec une courte indication. Ensuite

Seba a donné pour la femelle la figure même de Mérian, et pour le mâle une nouvelle figure avec une espèce de description. Cet animal, dit-il, a les yeux très-brillans et environnés d'un cercle de poil brun foncé ; le corps couvert d'un poil doux, ou plutôt d'une espèce de laine d'un jaune roux ou rouge, clair sur le dos : le front, le museau, le ventre et les pieds sont d'un jaune blanchâtre ; les oreilles sont nues et assez roides ; il y a de longs poils en forme de moustaches sur la lèvre supérieure et aussi au-dessus des yeux ; ses dents sont, comme celles du loir, pointues et piquantes ; sur la queue, qui est nue et d'une couleur pâle, il y a dans le mâle des taches d'un rouge obscur qui ne se remarquent pas sur la queue de la femelle : les pieds ressemblent aux mains d'un singe ; ceux de devant ont les quatre doigts et le pouce garnis d'ongles courts et obtus, au lieu que des cinq doigts des pieds de derrière il n'y a que le pouce qui ait un ongle plat et obtus ; les quatre autres sont armés de petits ongles aigus. Les petits de ces animaux ont un grognement assez semblable à celui d'un petit cochon de lait. Les mamelles de la

mère ressemblent à celles de la marmose. Seba remarque avec raison que dans la figure donnée par Mérian, les pieds et les doigts sont mal représentés. Ces philandres produisent cinq ou six petits; ils ont la queue très-longue et prenante comme celle des sapajous: les petits montent sur le dos de leur mère et s'y tiennent en accrochant leur queue à la sienne; dans cette situation qui leur est familière, elle les porte et transporte avec autant de sûreté que de légéreté.

X V I I.

L'ACOUCHI.

L'ACOUCHI est assez commun à la Guiane et dans les autres parties de l'Amérique méridionale; il diffère de l'agouti, en ce qu'il a une queue, au lieu que l'agouti n'en a point; l'acouchi est ordinairement plus petit que l'agouti, et son poil n'est pas roux, mais de couleur olivâtre: voilà les seules différences que nous connoissions entre ces deux animaux, qui néanmoins nous paroissent suffisantes pour constituer deux espèces distinctes et séparées.

XVIII.

LE TUCAN.

Fernandès donne le nom de *tucan* à un petit quadrupède de la nouvelle Espagne, dont la grandeur, la figure et les habitudes naturelles approchent plus de celles de la taupe que d'aucun autre animal : il me paroît que c'est le même qu'a décrit Seba sous le nom de *taupe rouge* d'Amérique ; au moins les descriptions de ces deux auteurs s'accordent assez pour qu'on doive le présumer. Le tucan est peut-être un peu plus grand que notre taupe ; il est comme elle gras et charnu, avec des jambes si courtes que le ventre touche à terre : il a la queue courte ; les oreilles petites et rondes ; les yeux si petits, qu'ils lui sont, pour ainsi dire, inutiles : mais il diffère de la taupe par la couleur du poil, qui est d'un jaune roux, et par le nombre des doigts, n'en ayant que trois aux pieds de devant et quatre à ceux de derrière, au lieu que la taupe a cinq doigts à tous les pieds ; il paroît en différer encore, en ce que

sa chair est bonne à manger, et qu'il n'a pas l'instinct de la taupe pour retrouver sa retraite lorsqu'il en est sorti ; il creuse à chaque fois un nouveau trou, en sorte que dans de certaines terres qui lui conviennent, les trous que font ces animaux, sont en si grand nombre, et si près les uns des autres, qu'on ne peut y marcher qu'avec précaution.

XIX.

LA MUSARAIGNE DU BRESIL.

Nous indiquons cet animal par la dénomination de *musaraigne du Bresil*, parce que nous en ignorons le nom, et qu'il ressemble plus à la musaraigne qu'à aucun autre animal ; il est cependant considérablement plus grand, ayant environ cinq pouces depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui n'a pas deux pouces, et qui par conséquent est plus courte à proportion que celle de la musaraigne commune ; il a le museau pointu et les dents très-aiguës : sur un fond de poil brun, on remarque trois bandes noires assez larges qui s'étendent

longitudinalement depuis la tête jusqu'à la queue, au-dessous de laquelle on remarque aussi la bourse avec les testicules qui sont pendans entre les pieds de derrière. Cet animal, dit Marcgrave, jouoit avec les chats, qui d'ailleurs ne se soucient pas de le manger; et c'est encore une chose qu'il a de commun avec la musaraigne d'Europe, que les chats tuent, mais qu'ils ne mangent jamais.

XX.

L'APÉRÉA.

Cet animal qui se trouve au Bresil, n'est ni lapin ni rat, et paroît tenir quelque chose de tous deux; il a environ un pied de longueur sur sept pouces de circonférence; le poil de la même couleur que nos lièvres, et blanc sous le ventre; il a aussi la lèvre fendue de même, les grandes dents incisives, et la moustache autour de la gueule et à côté des yeux: mais ses oreilles sont arrondies comme celles du rat, et elles sont si courtes, qu'elles n'ont pas un travers de doigt de hau-

teur; les jambes de devant n'ont que trois pouces de hauteur, celles de derrière sont un peu plus longues; les pieds de devant ont quatre doigts couverts d'une peau noire et munis de petits ongles courts; les pieds de derrière n'ont que trois doigts, dont celui du milieu est plus long que les deux autres. L'apéréa n'a point de queue; sa tête est un peu plus alongée que celle du lièvre, et sa chair est comme celle du lapin, auquel il ressemble par la manière de vivre. Il se recèle aussi dans des trous: mais il ne creuse pas la terre comme le lapin; c'est plutôt dans des fentes de rocher et de pierre que dans des sables qu'il se retire: aussi est-il bien aisé à prendre dans sa retraite. On le chasse comme un très-bon gibier, ou du moins aussi bon que nos meilleurs lapins. Il me paroît que l'animal dont Oviedo, et après lui, Charlevoix et Duperrier de Montfraisier, font mention sous le nom de *cori*, pourroit bien être le même que l'*apéréa*; que dans quelques endroits des Indes occidentales on a peut-être élevé de ces animaux dans les maisons ou dans des garennes, comme nous élevons des lapins; et qu'enfin c'est par cette raison qu'il

s'en trouve de roux, de blancs, de noirs, et de variés de couleurs différentes. Ma conjecture est fondée; car Garcilasso dit expressément qu'il y avoit au Pérou des lapins champêtres et d'autres domestiques, qui ne ressembloient point à ceux d'Espagne.

XXI.

LE TAPETI.

Le tapeti me paroît être une espèce très-voisine et peut-être une variété de celle du lièvre ou du lapin : on le trouve au Bresil et dans plusieurs autres endroits de l'Amérique. Il ressemble au lapin d'Europe par la figure ; au lièvre par la grandeur et par le poil, qui seulement est un peu plus brun : il a les oreilles très-longues et de la même forme ; son poil est roux sur le front et blanchâtre sous la gorge : quelques uns ont un cercle de poil blanc autour du cou ; tous sont blancs sous la gorge, la poitrine et le ventre : ils ont les yeux noirs, et des moustaches comme nos lapins ; mais ils n'ont point de queue. Le tapeti ressemble encore au lièvre

par sa manière de vivre, par sa fécondité, et par la qualité de sa chair, qui est très-bonne à manger; il demeure dans les champs ou dans les bois comme le lièvre, et ne se creuse pas un terrier comme le lapin. Il me paroît que l'animal de la nouvelle Espagne indiqué par Fernandès sous le nom de *citli*, est le même que le *tapeti* du Bresil, et que ces animaux ne sont qu'une variété de nos lièvres d'Europe, qui ont pû passer, par le Nord, d'un continent à l'autre.

Il y auroit bien encore quelques espèces d'animaux à ajouter à ceux qui sont compris dans les notices précédentes; mais ils sont si mal indiqués, qu'elles deviendroient trop incertaines, et j'aime mieux me borner à ce que l'on sait avec quelque certitude, que de me livrer à des conjectures, et tomber dans l'inconvénient de donner pour existans des êtres fabuleux, et pour des espèces réelles des animaux défigurés. Avec cette limite, et malgré ce retranchement, que j'ai cru nécessaire, les personnes instruites s'appercevront aisément que notre Histoire des animaux est aussi complète qu'on pouvoit l'espérer : el'

contient un grand nombre d'animaux nouveaux, et il n'y en a aucun de ceux qui étoient anciennement connus, dont il ne soit fait mention dans le cours de cet ouvrage.

Les notices précédentes, quoique composées de vingt-un articles, ne contiennent réellement que neuf ou dix espèces d'animaux différens, car tous les autres ne sont que des variétés : l'ours blanc n'est qu'une variété de l'espèce de l'ours ; la vache de Tartarie, de celle du bison ; le cochon de Guinée et le cochon du cap Verd, de celle du cochon, etc. Ainsi, en ajoutant ces dix espèces à cent quatre-vingts ou environ dont nous avons donné l'histoire, le nombre de tous les animaux quadrupèdes dont l'existence est certaine et bien constatée, n'est tout au plus que de deux cents espèces sur la surface entière de la terre connue.

Fin du tome septième.

TABLE

Des articles contenus dans ce volume.

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN.

